

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

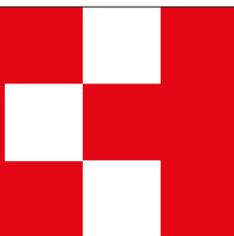
Réclame

Fête nationale suisse

La Feuille d'Avis du District de Courtelary publiera une page spéciale Fête nationale suisse le vendredi 18 juillet

Réservez votre annonce **dès 36 francs + TVA**
Délai de remise: jeudi 10 juillet

La Feuille d'Avis



PÉRY-LA HEUTTE

Un titre fédéral pour la SFG

La Municipalité est fière de sa société de gymnastique qui a participé récemment à la Fête fédérale de Lausanne. L'équipe de unihockey a brillamment représenté la commune en remportant le titre national. *Suite à la page 4*

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

Deux après-midi d'activités

Pour la 9^e année consécutive, des animations estivales gratuites pour les jeunes de 6 à 20 ans sont proposées les mercredis 9 juillet et 6 août après-midi à la piscine du Château à Tramelan par l'AJR. L'objectif est de favoriser les rencontres et le plaisir entre jeunes de la région. *Suite à la page 18*



Journal d'annonces et d'information (contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechteli-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications:** sport, utile et paroisses: lundi soir, rédactionnel et annonces: mercredi 9 h, Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary (fin de ce journal): mardi 12 h. **Tarifs:** annonces: www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

L'art du slap en majesté

Le CCL a le plaisir d'annoncer que la billetterie est ouverte pour l'unique concert de Phanee de Pool dans notre région cette année. Le 29 novembre, elle sera sur la scène de la salle de spectacles de Saint-Imier accompagnée par le Pocket Symphonik. Profitez de l'aubaine !

Toutes les infos en page 15



Sortie au vert du Conseil municipal

Comme chaque année, le Conseil municipal organise sa sortie au vert. Après la séance traditionnelle du Conseil, cap sur des activités culturelles et des visites d'entreprises-phares de la région.

Cette année, les Autorités orvinoises ont fait la visite d'un monument peu connu et très discret du Bas-Vallon, le fortin militaire de Frinwillier. Sous la direction de Sergio Ghiggia, bénévole à l'Association des Ouvrages, il a été possible de voir toutes ces installations et se rendre compte de ce que put être la vie des militaires à l'époque dans ce fortin. Celui-ci était un point stratégique très important, car c'était la dernière possibilité de barrer le passage à l'ennemi avant d'atteindre le Seeland. C'est pour cette raison qu'il a été puissamment fortifié.

Après ces déambulations souterraines, les Orvinois se rendirent chez Vito Recycling SA à Rondchâtel, où Olivier Barbery, son président du conseil d'administration, leur fit visiter ces installations impressionnantes.

L'installation de lavage de sol de VITO Recycling SA traite des déchets de chantiers minéraux contaminés. Ce processus permet de séparer un maximum de matières étrangères. L'entreprise de Rondchâtel est également le partenaire incontournable pour le recyclage des



Le Conseil municipal et les cadres de Ciment Vigier à la Tscherner

boues issues du nettoyage des canalisations, des égouts et de l'essuyage des routes. Vito Recycling propose des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement pour l'élimination professionnelle des boues de collecteurs routiers et des boues de forage.

La modernité ainsi que le haut niveau technique du site et de ses installations permettent presque une valorisation maximale des matériaux entrants et l'obtention de nouvelles matières premières pour les activités de béton et de ciment de Vigier, fermant ainsi un cycle des matières respectueux de l'environnement.

Toujours sous la conduite d'Olivier Barbery, par ailleurs directeur de Ciments Vigier Péry, et de son futur successeur Guillaume Pilon, la journée se termina à la Tscherner pour une agape fort sympathique et appréciée.

Le Bas-Vallon et le Jura bernois peuvent être fiers d'avoir chez eux de telles entreprises, innovantes, à la pointe de la technologie dans leur domaine et qui font rayonner notre région.

Le Conseil municipal remercie encore sincèrement Olivier Barbery, Guillaume Pilon et toute l'équipe de Vito Recycling pour leur excellent accueil, ce fut en tous points une journée passionnante et instructive. ■ CM

Assemblée municipale du 25 juin : remerciements et bons vœux

La dernière assemblée municipale du mercredi 25 juin s'est passée dans un climat constructif, en présence de 55 citoyennes et citoyens.

Les objets soumis au vote, soit les comptes 2024 ainsi que la modification du Règlement d'organisation communal instituant une nouvelle

commission scolaire, ont suscité des questions pertinentes de l'auditoire et ont été au final très largement acceptés (55 à 0 pour les comptes et 51 à 0 pour la nouvelle commission scolaire). Les Autorités sont très satisfaites de ces marques de confiance et en remercient sincèrement les Orvinoises et Orvinois.

Bonnes vacances avant la Fête!

Le Conseil municipal souhaite de belles vacances à toutes et tous et se réjouit de se retrouver en forme et motivés pour la Fêt'Orvin'25, du 15 au 17 août prochains. ■ CM



Vue d'Orvin et ses écoles

Du nouveau aux Écoles

Fin d'année scolaire oblige, enfants et professeurs profitent de vacances bien méritées. Une nouvelle année scolaire se prépare donc, avec son lot de nouveautés et de changements pour les Écoles d'Orvin.

Départ de Virginie Dousse, directrice des Écoles (enfantines et primaires)

En date du 25 mai, le Conseil municipal a reçu la démission de Virginie Dousse de ses fonctions de directrice des Écoles d'Orvin et d'enseignante,

et ceci pour la fin de l'année scolaire. Après 3 ans de loyaux services, Virginie Dousse a décidé de relever un nouveau défi professionnel.

Le Conseil municipal lui adresse ses sincères remerciements pour son engagement à la Direction des Écoles d'Orvin et lui souhaite plein succès pour son avenir, tant personnel que professionnel.

Nouvelle Direction des Écoles dès la rentrée en août 2025

... ou en fait codirection! Le Conseil municipal a en effet le grand plaisir de communiquer la nomination à la tête des établissements scolaires orvinois de Caroline Ramseyer et Maude Schaffter-Léchet comme co-directrices.

Caroline Ramseyer est enseignante des 3-4H, en poste à Orvin depuis 2003, elle est titulaire d'une maturité commerciale, suivie d'une formation HEP d'enseignante; et Maude Schaffter-Léchet chez les 4-5H, à Orvin depuis 2023, au bénéfice d'une maturité gymnasiale, suivie d'un brevet d'enseignement. Un principe de codirection avec deux enseignantes expérimentées et connaissant déjà le fonctionnement des Écoles a séduit le Groupe de travail de nomination ainsi que le Conseil municipal, qui a ratifié cette nomination. Les Autorités remercient Mesdames Ramseyer et

Schaffter-Léchet de s'être lancé ce défi, les félicitent de leurs nominations et se réjouissent de pouvoir collaborer avec elle, s pour le bien des Écoles et des élèves.

Mentionnons encore que le Conseil municipal a également nommé pour renforcer la Direction Tamara Courbat au poste de directrice de l'enseignement spécialisé. Madame Courbat travaille à l'école d'Orvin depuis 2013 en tant qu'enseignante spécialisée et depuis 2022 en tant que médiatrice. Elle a fait un bachelier en tant qu'éducatrice à la L'EESP de Lausanne, la passerelle HEP BEJUNE pour l'enseignement, un master en enseignement spécialisé et un CAS en médiation.

Nouvelle commission scolaire

Suite à la décision de l'assemblée municipale du 25 juin, une nouvelle commission scolaire sera donc mise sur pied par Nathaële Aufranc, conseillère municipale en charge des Écoles. Cette commission sera composée de sept membres, y compris Madame Aufranc membre d'office.

Toutes personnes motivées à s'engager dans cette commission scolaire peuvent sans autres s'adresser soit à Nathaële Aufranc, soit à l'Administration communale. ■ CM

Nouveau véhicule pour les voyers



Les voyers communaux d'Orvin et le directeur du Garage des Rocs à Diesse devant le nouveau véhicule utilitaire de la Commune d'Orvin

Jeudi 25 juin, nos voyers communaux, Patrick Sifkovits et Ludovic Aufranc, ont réceptionné, pour leur plus grand plaisir, leur nouveau véhicule utilitaire.

Ce dernier remplace l'ancien, sur lesquels les travaux d'entretien étaient devenus trop fréquents et trop onéreux.

Ce Toyota Hilux est équipé, entre autres, d'un pont aluminium avec une

charge supérieure à l'ancien, d'un crochet d'attelage polyvalent, d'une boîte automatique adaptée à la traction de lourde charge ainsi que de quatre roues d'hiver crantées en plus des roues actuelles.

Nous remercions le Garage des Rocs et son directeur Jonathan Baumann, pour son sérieux et ses conseils lors de l'acquisition de ce véhicule. ■ CM

Rencontre à Plateau de Diesse

Dans le cadre de ses échanges avec les communes voisines et amies, les Autorités d'Orvin ont été invitées par le Conseil municipal de Plateau de Diesse à un échange fort amical, vendredi 27 juin dernier.

La rencontre s'est passée à la Métairie de la Grande Maison, en dessus de Diesse. Dans cet endroit

magnifique et dans une ambiance chaleureuse, les membres des deux conseils ont pu procéder à des échanges d'expériences sur divers sujets, qui a ensuite fait place à un beau moment de convivialité.

Un grand merci à nos collègues de Plateau de Diesse pour leur accueil sympathique. ■ CM



La nouvelle Direction des Écoles: Maude Schaffter-Léchet, Caroline Ramseyer et Tamara Courbat

ASSOCIATION MAISON ROBERT
AU JORAT

Journée de visite

À l'entrée de la Maison Robert à Orvin, les rosiers en espalier sont en pleine floraison et le jardin au bord de l'étang bourdonne d'activité. La chaleur estivale est certes plus supportable au Jorat, et les visiteurs apprécient la fraîcheur agréable de la Maison Robert.

L'histoire de la famille d'artistes Robert est également riche en découvertes, ainsi qu'une exposition estivale consacrée aux aquarelles de papillons de Paul-André Robert, peintes au Brésil.

Dimanche 6 juillet, de 10 h à 17 h les visiteurs pourront découvrir la maison et le jardin. L'association Maison Robert du Jorat à Orvin se réjouit de vous accueillir. ■ BS



PÉRY-LA HEUTTE
AVIS COMMUNAUX

La FSG Péry brille à la Fête fédérale de gymnastique 2025

Avec 28 athlètes engagés et un titre national en unihockey, la société de gymnastique FSG Péry a fièrement représenté la commune à Lausanne, lors de la Fête fédérale de gymnastique. Une belle réussite sportive et humaine, saluée par la Municipalité.

Du 12 au 22 juin dernier s'est tenue, dans la capitale vaudoise, la Fête fédérale de gymnastique 2025. Organisé tous les 6 ans, cet événement national réunit des milliers de gymnastes venus des quatre coins de la Suisse, représentant fièrement leurs sociétés locales. Ce rendez-vous exceptionnel célèbre non seulement le sport, mais aussi l'engagement, la camaraderie et la passion qui animent les sociétés de gymnastique dans nos communes. Cette année, la société de gymnastique FSG Péry a été brillamment représentée par 28 athlètes, qui ont eu la chance de participer à cette grande fête du sport. Tous ont vécu une expérience inoubliable dans une ambiance festive, marquée par la diversité des disciplines, l'esprit de groupe et l'enthousiasme des spectateurs.

Un titre national en unihockey!

Parmi les nombreux résultats enregistrés durant cette édition, l'équipe d'unihockey a accompli un très bel exploit en décrochant la première place et le titre national dans sa catégorie. La Municipalité de Péry-La Heutte tient, par ces quelques lignes, à adresser ses plus vives félicitations à cette équipe pour sa performance, ainsi qu'à l'ensemble des membres de



la FSG Péry pour leur engagement, leur passion et leur dynamisme. Cet événement témoigne une fois de plus de la richesse de la vie associative dans

notre commune et de l'importance du sport comme vecteur d'intégration, de dépassement de soi et de lien social. Merci au comité, aux entraîneurs,

aux jeunes, aux parents et à tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour faire vivre ce bel esprit sportif. ■ CM

ROMONT ET SAUGE
AVIS COMMUNAUX

Cimetière de Vauffelin

Désaffectation de tombes

Les travaux de désaffectation de tombes du secteur sud-ouest du cimetière de Vauffelin seront entrepris début septembre et dureront environ un mois.

Par conséquent, nous rappelons aux familles des défunts qui le désirent d'évacuer les monuments, urnes ou autres objets de leur propriété jusqu'au 2 septembre.

Nous vous remercions de votre attention et de votre compréhension! ■ CM

Réseau électrique

Travaux d'amélioration dans le secteur des rues du Pâturage, de Beausite et de la rue du Montoz à Péry

Dans le cadre de ses engagements pour garantir un approvisionnement en électricité de qualité et accompagner le développement des énergies renouvelables, BKW procédera prochainement à des travaux de renforcement du réseau basse tension dans les secteurs de la rue de Beausite et de la rue du Pâturage. Ces interventions permettront notamment de raccorder de nouveaux producteurs d'énergie photovoltaïque et nécessiteront des travaux de génie civil, les installations concernées étant enterrées sous la chaussée. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise F. Hänzli SA, mandatée par BKW selon le calendrier suivant:

- rue de Beausite: du 3 au 17 juillet;
- rue du Pâturage: du 4 août à fin septembre.

Ce que cela impliquera pour les riverains

Rue de Beausite: l'accès aux habitations restera possible en tout temps, soit par la rue de Montoz, soit par la rue du Vergeret, en fonction des fermetures ponctuelles.

Rue du Pâturage: la route sera fermée durant la journée et réouverte en soirée. Le stationnement le long de la rue sera toléré en soirée, à condition que les véhicules soient retirés avant 7h du matin.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter la signalisation mise en place, pour votre sécurité comme pour celle des intervenants.

Coupages d'électricité

De brèves coupures d'électricité programmées pourraient avoir lieu; elles feront l'objet d'une communication séparée de la part de BKW. En cas de coupure imprévue, vous pouvez contacter le service d'assistance au 0844 121 175. BKW et ses partenaires s'engagent à limiter au maximum les désagréments liés au chantier. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre précieuse collaboration.

Tournées CELTOR: rue du Pâturage

Durant la période des travaux, soit du 4 août à fin septembre, l'entreprise F. Hänzli SA, en charge du chantier, mettra à disposition un espace de dépôt à l'est de la rue du Pâturage.

Les riverains pourront y déposer leurs conteneurs de déchets ménagers et de déchets verts le lundi soir et le mardi matin, en vue de leur collecte par CELTOR.

Le mardi soir les containers devront être retirés.

Concernant la tournée des déchets encombrants prévue en septembre, le dépôt devra exceptionnellement se faire sur un autre point du village. ■ CM

ROMONT
AVIS COMMUNAUX

Plantes néophytes invasives

Pour donner suite à la demande de l'Assemblée municipale du 16 juin dernier, concernant l'élimination des plantes néophytes invasives, le Conseil municipal informe la population que

ces dernières peuvent être amenées gratuitement à Celtor SA à Tavannes, pendant les heures d'ouverture en annonçant que vous déposez des plantes néophytes invasives. ■ CM

ROMONT, SAUGE, ORVIN ET PÉRY-LA HEUTTE
AVIS COMMUNAUX

Fermeture estivale

L'Agence AVS du Bas-Vallon sera fermée du lundi 14 juillet au vendredi 8 août. Merci de votre compréhension. ■ AGENCE AVS DU BAS-VALLON

CENTRE ANIMATION JEUNESSE PÉRY-LA HEUTTE ET ENVIRONS

Programme de juillet: vacances d'été

Le CAJ reste ouvert ce mois de juillet et t'accueille avec un programme de vacances riche en découvertes, en émotions et en bons moments! Que tu sois passionné(e) de sport, amateur(rice) de nature ou simplement curieux(se) de passer du temps avec les autres, tu trouveras forcément une activité qui te plaît. Voici le programme du mois de juillet:

- Vendredi 11 juillet, projection de l'Euro féminin: Italie-Espagne, rendez-vous à 21h pour soutenir le football féminin! Le match sera diffusé en direct au CAJ. Ambiance garantie!
- Mercredi 16 juillet, balade à cheval à Lajoux: de 14 h à 17 h, viens faire une balade d'une heure à

dos de cheval dans les Franches-Montagnes. Inscription (avec signature d'un parent ou représentant légal) jusqu'au 11 juillet, places limitées. Participation de 15 francs. Rendez-vous à 14 h au CAJ (transport en bus). Le CAJ sera fermé ce jour-là.

- Vendredi 18 juillet, projection des quarts de finale de l'Euro féminin: viens vivre l'intensité des quarts de finale dès 21 h, toujours en direct et toujours au CAJ!
- Mercredi 23 juillet, randonnée avec Ukkon autour de Péry: de 10 h à 17 h (si la météo le permet), prends ton pique-nique et viens te balader avec Ukkon, le chien préféré de tout le monde! Inscription (avec

signature d'un parent ou représentant) jusqu'au 22 juillet. Rendez-vous à 10 h au CAJ. Le CAJ sera fermé ce jour-là.

- Vendredi 25 juillet, brunch au CAJ: à 11 h, viens te régaler autour d'un brunch convivial pour bien commencer la journée. Inscription jusqu'au 22 juillet (par WhatsApp ou directement au CAJ). Le CAJ fermera à 17 h 30.
- Fermetures du CAJ en juillet: du 1^{er} au 4, les mercredis 16 et 23 et du 29 au 31. ■ CAJ

Les formulaires d'inscription (signés par un parent ou représentant) sont disponibles au CAJ ou sur pery-laheutte.ch/caj-2

Incivilités récurrentes à la déchetterie de La Heutte

Malgré de multiples appels au savoir-vivre, publiés et répétés ces derniers mois, nous constatons malheureusement la persistance de comportements inadaptés à la déchetterie de La Heutte. Sacs entiers de déchets

déposés en dehors des conteneurs, objets inappropriés abandonnés sur ou autour des installations, et surtout, usage détourné de la petite poubelle rouge comme poubelle ménagère, régulièrement saturée et débordante.

Ces incivilités nuisent au bon fonctionnement du site, entraînent des coûts supplémentaires pour la commune et mobilisent inutilement le personnel communal.

Rappel des règles élémentaires

La déchetterie est un service mis à disposition de toutes et tous, dans l'intérêt général. Son bon usage repose sur le respect strict des consignes :

- utilisez uniquement les conteneurs prévus pour chaque type de déchet;
- ne déposez aucun sac, carton ou objet au sol ou sur les structures métalliques;
- n'utilisez en aucun cas la petite poubelle rouge pour vos déchets ménagers;
- respectez les règles affichées sur place.

Vers un accès restreint

Si la situation ne s'améliore pas, la commune pourrait être contrainte de réduire l'accès à la déchetterie. Une telle décision pénaliserait avant tout la majorité des usagers respectueux, au profit d'une minorité qui persiste à ne pas jouer le jeu. Jusqu'à présent, nous avons toujours refusé de sanctionner ainsi les citoyens honnêtes. Mais si aucune amélioration n'est constatée, nous devons sérieusement envisager de nouvelles réflexions. La mise en place de caméras de surveillance ou d'autres mesures de contrôle peuvent aussi être des solutions à moyen terme pour préserver ce lieu commun et garantir un service de qualité. Nous en appelons donc, une fois encore, à la responsabilité collective. Un effort partagé est indispensable pour maintenir ce service en libre accès, propre, fonctionnel et durable. Il en va de l'intérêt de toutes et tous. Nous vous remercions de votre compréhension. ■ CM

Commune 10: invasives 0



Samedi 28 juin, nous avons pu compter sur 10 habitants de Péry et de La Heutte qui se sont retroussés les manches pour lutter contre les plantes invasives. Après près de 3 heures de dur labeur, ce ne sont pas moins de 20 sacs de 110 litres qui ont été remplis de Sèneçon de Jacobée, de Vergerette annuelle ou de Solidage du Canada. Toutes ces plantes se répandent rapidement et massivement au détriment de nombreuses espèces caractéristiques de nos régions. Après le travail, le réconfort. Un petit apéritif a été proposé aux

participants pour les remercier de leur travail. Cette action sera reproposée l'année prochaine afin de maintenir la présence de ces plantes au plus bas. Nous espérons pouvoir compter sur l'aide de participants de cette année avec l'aide d'autres personnes motivées à nous rejoindre dans la lutte contre les plantes invasives. Chez vous aussi, vous participez à cet effort en faisant attention à ne pas laisser monter en graines ces néophytes qui, rappelons, doivent être éliminées avec les ordures et non dans les composts. ■ CM

Consultation des plans

Dépôt public de demande de permis de construire

Durant la fermeture du bureau communal de Péry (du lundi 14 juillet au vendredi 8 août), les demandes de permis de construire en dépôt public peuvent être consultées au Bureau communal, Grand'Rue 54 à Péry. Toutefois, nous vous prions de prendre contact au 079 533 44 27 afin de fixer un rendez-vous. ■ LE SECRÉTARIAT MUNICIPAL

CSSP-Péry / halles

Fermeture complète des halles de gymnastique et locaux annexes du CSSP

Les halles de gymnastique, les vestiaires ainsi que les locaux annexes (CTT) seront fermés du vendredi 4 juillet au dimanche 17 août. Réouverture le lundi 18 août. ■ CM



Administration communale

Fermeture du bureau communal

Le bureau communal de Péry sera fermé du lundi 14 juillet au vendredi 8 août.

Réouverture le lundi 11 août selon l'horaire habituel. Uniquement en cas d'extrême urgence: 079 251 34 48, C. Nussbaumer. Nous vous souhaitons un bel été à toutes et à tous! ■ LE SECRÉTARIAT COMMUNAL

L'eau commence à montrer ses limites

Depuis quelque temps, la météo se montre sous ses meilleurs jours et l'été s'est enfin installé pour notre plus grand bonheur, après un printemps relativement mitigé. Malheureusement, cette belle période estivale commence déjà de provoquer certains désagréments, notamment en ce qui concerne la ressource en eau. Notre fontainier a en effet constaté les premiers signes d'une baisse de débit à l'entrée de la station de traitement

de l'eau. Il est donc déjà nécessaire d'appeler la population à la vigilance en matière de consommation dans les jours à venir. La Municipalité demande donc d'éviter toute utilisation excessive ou non essentielle de l'eau potable, comme remplir des piscines privées ou encore limiter, dans la mesure du possible, l'arrosage des jardins, potagers, pelouses et plantations. Ces mesures sont provisoires, mais importantes afin de préserver nos

réserves jusqu'au retour de conditions météorologiques plus favorables et à la reconstitution naturelle de nos points d'eau. Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet www.pery-laheutte.ch ainsi que notre page Facebook officielle pour connaître le moment où la situation sera à nouveau normale. La Commune et le service des eaux vous remercient sincèrement pour votre compréhension et votre précieuse collaboration. ■ CM



PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Les martinets à l'honneur à Sonceboz-Sombeval

Le Parc Chasseral, la Station ornithologique suisse et Birdlife ont organisé conjointement ce samedi 28 juin à Sonceboz-Sombeval une journée d'échanges entre spécialistes et personnes engagées. La matinée a été consacrée à des conférences sur les nouveautés en matière de conservation et de recherche sur les martinets noirs, mais aussi des nicheurs en bâtiment dans un sens plus large. La manifestation a été très suivie, avec plus de 90 personnes venues de toute la Suisse.

La Journée nationale des martinets, organisée à Sonceboz-Sombeval samedi 28 juin, a permis à la petite centaine de spécialistes venus de toute la Suisse de faire le point sur les tactiques le plus récentes destinées à la protection de cet oiseau inscrit sur liste rouge des espèces menacées.

Les mesures de sauvegarde sont toutefois nombreuses, et chacun et chacune à son échelle (privés et autorités communales en tête) peut jouer un rôle, par exemple en soignant l'accueil aux insectes dans son jardin ou en aménageant des nichoirs sur son bâtiment.

Un hommage à feu Roland Egger

Ces passereaux – martinet noir ou à ventre blanc le plus souvent dans notre région – sont fascinants. Ils passent leur temps dans les airs, se nourrissant, s'accouplant et dormant en volant. Seule la couvaison s'effectue au sol. En Suisse, les effectifs sont relativement stables depuis les années 1990, alternant bonnes et mauvaises années.

Les intervenantes et intervenants du jour étaient issus de la Station ornithologique suisse, d'associations de protection de la nature, d'université

ou encore de communes engagées dans des projets de mesures en milieu bâti. L'après-midi, un hommage a été rendu à feu Roland Egger, habitant de Sonceboz et pionnier de la protection des martinets en Suisse.

Pour conclure cette journée d'échanges, une excursion dans le village a permis de découvrir les différents projets liés à la nature au village coordonnés par le Parc Chasseral.

■ PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL



Photo: © Parc naturel régional Chasseral

Assemblée municipale de lundi : une séance très animée malgré la chaleur

Les comptes et les règlements révisés ont été acceptés très clairement, les seconds après de vives discussions et attaques verbales

57 personnes ont pris part à l'assemblée municipale de lundi, soit quelque 4,4 pour cent des ayants droit. La chaleur n'a pas étouffé la discussion, loin de là.

Une belle santé

Les comptes 2024 de la commune, présentés par la conseillère municipale Bibiana Merazzi, en charge des finances, n'ont guère ému l'assistance, qui les a acceptés sans un pli et sans discussion, à l'unanimité.

L'élue a ouvert son intervention en annonçant de *bonnes nouvelles*, comme d'habitude, et notamment une amélioration de quelque 2,2 millions de francs enregistrée au compte général.

Nous n'entrerons pas dans les détails, puisqu'ils ont été publiés tout récemment dans ces colonnes, avec force commentaires.

L'élue égrenait notamment les chiffres principaux, les différences notables (en particulier au registre des impôts), les investissements réalisés (un peu plus de 3 millions au total), ainsi que les résultats des financements spéciaux.

Elle concluait par le bilan, en soulignant qu'il reflète la très bonne santé financière de Sonceboz-Sombeval.

Le RO nouveau approuvé massivement

Il revenait à Claude-Alain Wüthrich, maire, de présenter le Règlement d'organisation de la commune dans sa version révisée. Il s'arrêtait en particulier aux principaux changements, que nous avons détaillés dans ces colonnes tout dernièrement.

Une modification avait attiré l'attention d'une partie des participants: la spécification officielle d'une compétence financière de 10 000 francs accordée à l'état-major des sapeurs-pompiers La Suze. Les autorités proposaient ce montant après avoir constaté que les dépenses des cinq dernières années n'avaient jamais dépassé ce seuil.

Or un intervenant le soulignait: un équipement de sapeurs coûte aujourd'hui quelque 1400 francs; une compétence de 10 000 francs seulement limiterait la possibilité d'achat groupé et donc plus avantageux. En estimant que cette diminution rendrait

plus ardue la tâche de personnes qui administrent le corps des pompiers sur leur temps libre.

La proposition de porter officiellement cette compétence à 20 000 francs a été adoptée clairement par l'Assemblée, à 47 voix contre 4, avant que le RO révisé soit validé massivement, par 48 voix sans opposition.

Poutine s'invite à la halle...

La discussion a été nourrie par ailleurs, en particulier lorsqu'un citoyen a qualifié de *déplorable* le fait que la révision de ce RO ait été menée par les autorités elles-mêmes, sans qu'aucune personne externe ne soit invitée dans le débat. Et d'aller jusqu'à se demander *si on ne vire pas au système Poutine...*

Le même intervenant proposait de conserver l'élection du(de la) vice-maire par les urnes, en estimant que sa désignation par l'Exécutif revient à laisser le Conseil *faire sa cuisine interne*.

Le maire soulignait que la quasi-totalité des communes bernoises fonctionnent ainsi aujourd'hui, avec l'élection par les urnes du maire d'une part, de l'ensemble des conseillers

d'autre part, la compétence étant donnée ensuite aux élu(e)s de désigner un vice-maire.

Au vote, l'Assemblée a validé le nouveau système par 31 voix contre 13.

Tirage au sort en cas d'égalité

Lui aussi révisé, le règlement relatif aux élections et votations par les urnes était ensuite soumis à l'Assemblée, après présentation des quelques modifications par le maire.

Sur question, Claude-Alain Wüthrich précisait que le tirage au sort, lorsque deux candidats obtiennent le même nombre de voix dans une élection, est couramment appliqué dans les autres communes. Cette manière de faire, nettement moins onéreuse que l'organisation d'un scrutin supplémentaire, est d'ailleurs incluse dans le règlement type que propose l'Oacot.

C'est également sans opposition que ce texte a été avalisé.

Le règlement d'organisation et le règlement concernant les scrutins aux urnes entreront en vigueur le 1^{er} août prochain, pour autant qu'ils soient validés jusque-là par l'Oacot, office qui les

a déjà examinés préalablement et dont les remarques ont été suivies.

Préserver l'indépendance des diverses autorités

C'est à Chantal Tschannen, en charge de la formation et vice-maire, que revenait la présentation du règlement scolaire, dernier texte révisé soumis lundi soir et d'en énumérer les principales modifications, déjà détaillées dans ces colonnes.

Le texte révisé proposait de confier la présidence au(à la) conseiller(ère) municipal(e) en charge du dicastère concerné, sauf si ce(tte) dernier(ère) déclinait la fonction. Quand bien même la commission scolaire actuelle a approuvé cette mention unanime, l'Assemblée a préféré, par 33 voix contre 10, lui laisser la liberté de se nommer un président à l'interne.

Argument principal de cette modification apportée par le Législatif: préserver l'indépendance entre les différentes autorités.

Moyennant cette précision, le texte a été approuvé par 53 voix contre une seule opposition. ■ CM

On cherche un responsable : la malchance désignée



Les travaux pourront reprendre sur le chantier du pont de la rue des Prés

Un oui massif: l'augmentation de la contribution annuelle à Erguël Sport, donc au financement de la patinoire de Saint-Imier, de 10 à 13,5 francs, a passé la rampe après présentation et explications du maire. Lequel soulignait notamment que le prix de l'énergie a crû considérablement et qu'un fonds d'entretien est plus que judicieux, étant entendu que les installations techniques, en particulier celles qui produisent le froid, n'ont pas été remplacées lors de la rénovation de 2018.

« Pris pour des imbéciles »

S'il a passé la rampe clairement, puisque par 36 voix contre 14, le crédit supplémentaire de 220 000 francs, demandé pour le remplacement du pont de la rue des Prés, a provoqué préalablement une discussion nourrie et même virulente, après la présentation du conseiller municipal Daniel Stanojevic.

Nous avons présenté cet objet en détail dans ces colonnes. En résumé: des pieux moins profonds, mais d'un

diamètre plus important, devront être installés, dont la pose est sensiblement plus onéreuse. Cette modification est rendue nécessaire par l'accident survenu en avril, lorsque le 3^e pieu a percé une poche d'eau sous pression, laquelle se situe en dessous de la nappe phréatique.

Depuis, on le sait, les travaux sont à l'arrêt.

Les questions ont fusé, cherchant absolument un responsable. Or le Conseil et l'émissaire de SD Ingénierie sont unanimes: la malchance seule explique cet incident.

« Non, nous ne prenons personne et surtout pas nos citoyens pour des imbéciles, répondait le maire à des attaques virulentes contre les ingénieurs d'abord, les autorités ensuite. Nous avons diligenté et mené toutes les études nécessaires, nous avons pris en compte l'entier du trafic routier de la commune, ainsi que les besoins des entreprises, et pris les décisions qui s'imposaient. Et non, nous ne prenons pas les citoyens pour des vaches à lait. »

Imprévisible

Aussi bien Daniel Stanojevic que Thierry Choffat (SD Ingénierie) l'ont répété: aucune erreur ne peut être imputée à personne, car nul ne peut prévoir l'imprévisible. La traversée de la nappe phréatique ne posait aucun problème, par des pieux dont le matériau était parfait pour ce type de travaux, et il était impossible de déceler la ou les poches inférieures d'eau sous pression.

Quant au carottage, il s'avèrerait tout simplement inutile dans ce cas.

Et de préciser une fois encore que les principales entreprises de la Commune, sises pour la plupart au sud de la Suze, ont impérativement besoin en tout temps d'un pont supportant des véhicules de 40 tonnes. Or lorsqu'il faudra rénover/remplacer le pont de la rue de la Gare, près de Sonceboz SA, un autre pont de ce type devra être disponible, puisque celui de Sombeval est limité à 16 tonnes.

Quoi qu'il en soit, les travaux pourront donc reprendre à la rue des Prés. ■ CM

Malés: en attendant la prochaine inondation?

La réalisation du plan d'aménagement des eaux (PAE) du ruisseau des Malés, devisée à plus de 3 millions de francs, ne coûterait qu'un demi-million de francs à la commune, tant son taux de subventionnement est important.

L'homme et la nature

La conseillère municipale Livia Chevalier, en charge de ce projet important, le deuxième du nom, en détaillait les tenants et aboutissants. En bref: en remettant à ciel ouvert toutes les portions de ruisseau actuellement souterraines, en déviant un peu son tracé et en réalisant des aménagements exemplaires le long de ce tracé, on protégerait le village, donc les habitants et les biens immobiliers, tout en favorisant la biodiversité.

Des quatre oppositions déposées durant la phase de publication, une a déjà été retirée et les autres sont en passe de l'être, grâce aux séances de conciliations qui se poursuivent.

A souligner aussi que la partie de ruisseau comportant le plus d'incertitudes et de difficultés techniques, celle qui traverse sous la ligne ferroviaire, a été financée par les CFF et achevée ce printemps.

En cas d'acceptation de ce PAE, un crédit d'engagement aurait été soumis ultérieurement aux électeurs par les urnes.

Mais même la carte des dangers, qui révèle une vaste zone inondable et des risques importants, n'a su convaincre le Législatif, qui a rejeté ce plan par 28 voix contre 22.

Et maintenant?

« Si vous vous opposez à chaque projet concernant ce ruisseau, on ne fera jamais rien », concluait le président des assemblées, Patrick Tissot. Lequel connaît particulièrement

bien, en tant que commandant des pompiers, les dangers que représentent des eaux déchainées...

Livia Chevalier présentait pour sa part l'arrêté de compte relatif à la réfection partielle de la rue de La Combe, soit une facture de quelque 125 000 francs, tandis que le crédit voté en 2023 se montait à 135 000 francs.

Au point des divers, une citoyenne se désolait de l'état déplorable du chemin blanc menant de la Bienna à Corgémont. Le maire pouvait la rassurer: une nouvelle intervention, auprès des CFF qui ont mis à mal ce chemin, a débouché sur un engagement formel de la grande régie. Tout devrait être rentré dans l'ordre pour la rentrée scolaire, lorsque de nouveaux élèves emprunteront cette voie à bicyclette.

La sonorisation de la halle sera revue pour la prochaine assemblée et le ruisseau du Tarreau de la Maure sera examiné rapidement et ses grilles nettoyées si nécessaire.

En 27 mois

Le maire revenait brièvement sur quelques événements marquants d'une année déjà chargée; il se réjouissait en particulier que Sonceboz-Sombeval possède désormais une gare flamboyante et que la Maison de l'Enfance puisse entrer en fonction 27 mois après le premier coup de pioche. Une institution dont l'inauguration est fixée au 15 novembre prochain annonçait-il non sans souhaiter de très belles vacances à tous ses concitoyennes et concitoyens.

Le président clôturait cette assemblée après deux heures et dix-huit minutes de débats nourris, en saluant cette participation réjouissante, et en adressant à toutes et tous ses vœux de bel été. ■ CM



Si bucolique en temps « normal », le ruisseau des Malés se transforme radicalement en cas d'intempéries violentes, de celles qui se produisent toujours plus fréquemment avec le dérèglement climatique. Il ne fera pourtant l'objet d'aucune modification dans l'immédiat.

Retour triomphal sur la Foire de printemps

Résultats du lancé de la boille et remerciements aux soutiens !



Lancé de la boille

Suite à la séance de debriefing du 23 juin, le comité d'organisation, composé des sociétés locales ayant contribué à la réussite de la Foire de printemps, tient à exprimer sa profonde gratitude envers la Municipalité de Corgémont pour son soutien, ainsi qu'envers tous les sponsors pour leurs généreux dons. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'événement. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition du printemps 2026.

Comme à notre habitude, nous sommes ravis de partager les résultats du fameux lancé de la boille :

Catégorie Hommes

- 1: Dario Kocher (déjà champion en 2024, il remet ça !)
- 2: Jean-Philippe Kläy
- 3: Stéfano De Tomi

Catégorie Femmes

- 1: Amanda Bangerter (elle aussi, déjà première en 2024 !)
- 2: Ilona Christen
- 3: Graziella Grosjean

Catégorie Adolescents (10-16 ans)

- 1: Noémie Guyot
- 2: Aline Dias
- 3: Léandro Dias

Catégorie Enfants (en dessous de 10 ans)

- 1: Grégory Klay
- 2: Finnja Bangerter
- 3: Corvin Bangerter

Félicitations à tous les participants pour leurs performances remarquables! ■ CM/IAQA

Administration : fermeture estivale



À l'occasion des vacances d'été, l'administration municipale informe la population que ses bureaux, seront fermés à partir du lundi 14 juillet jusqu'au vendredi 1^{er} août inclus. La

réouverture est prévue le lundi 4 août, selon les horaires habituels. Pendant cette période d'été, un service de permanence téléphonique est mis en place uniquement en cas d'urgence :

- du 14 au 26 juillet, vous pouvez contacter R. Stauffer au 078 243 98 94.
- du 26 juillet au 4 août, les urgences seront prises en charge par le maire, M. Tschan au 079 479 00 08.

En route vers un bel été

Le personnel, en collaboration avec les autorités municipales, souhaite à toutes les habitantes et tous les habitants un bel été. ■ CM/IAQA

Entretien des routes communales

Travaux prévus en 2025

Plusieurs tronçons routiers de la commune feront l'objet de travaux d'entretien, afin d'en améliorer l'état et de répondre aux nombreuses remarques formulées par les usagers et les riverains.

L'état de la route du Jeanbrenin s'est fortement détérioré, également en raison de l'absence de travaux en 2024. Les

travaux d'entretien nécessaires, principalement la réparation des fissures et le gravillonnage, seront effectués.

Le Chemin des Planchers ainsi que le pont CFF de la Courtine nécessitent également des interventions similaires.

Afin de réduire les frais de mobilisation des machines et d'optimiser les coûts, ces chantiers seront réalisés de

manière groupée. Le montant total chiffré pour l'ensemble de ces travaux s'élève à 120 000 francs, sur un budget global de 150 000 francs alloué à l'entretien du réseau routier communal.

Des informations détaillées concernant le calendrier des interventions seront communiquées en temps voulu. ■ CM/IAQA

Fête nationale

La commune de Corgémont célébrera, selon la tradition, la Fête nationale le 1^{er} août au stand de tir.

Comme chaque année, des animations seront organisées par la société de tir, avec le soutien de nombreux bénévoles. À cette occasion, une saucisse et un lampion seront offerts aux enfants accompagnés de leurs parents. Le maire Michel Tschan et le conseiller Ariel Junod prendront part aux festivités.

Le grand feu d'artifice, offert par la commune, illuminera le ciel de Corgémont à la tombée de la nuit, aux alentours de 22 heures.

La population est chaleureusement invitée à participer à cette célébration conviviale. Rendez-vous le 1^{er} août au stand de tir de Corgémont pour fêter ensemble la Fête nationale. ■ CM/IAQA

Délai rédactionnel

Mercredi 9h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Prenons soin de notre démocratie

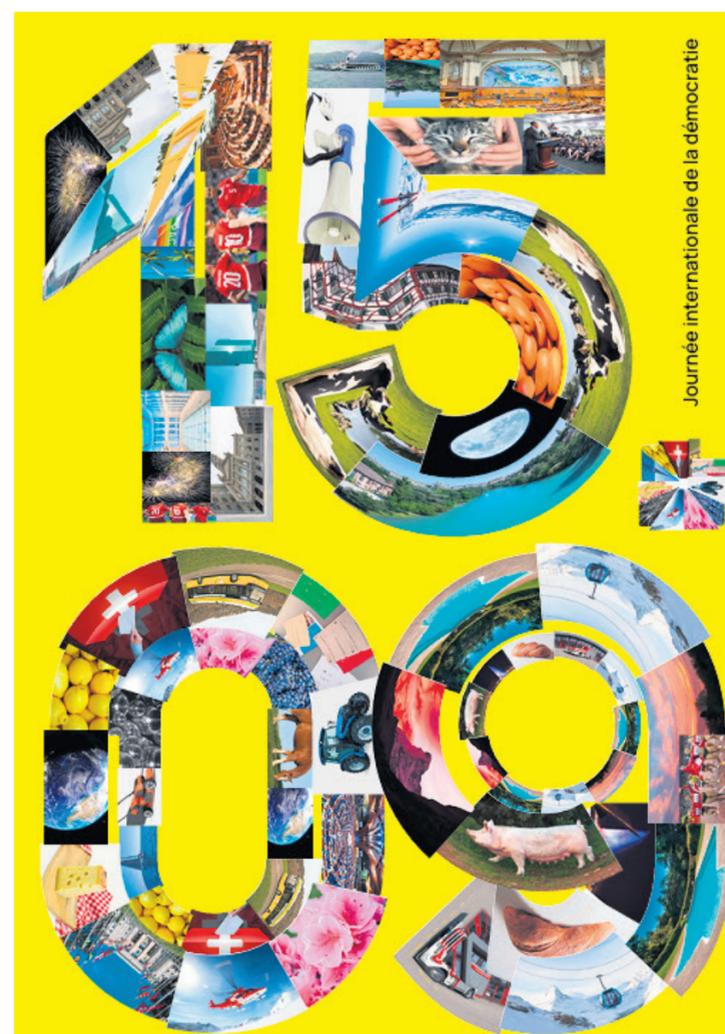
Le 15 septembre marque la journée internationale de la démocratie.

Que vous souhaitiez proposer une action ou simplement participer, votre engagement sera important. Prenons

ensemble soin de notre démocratie.

■ CM/IAQA

Informations et contact: democracyday.ch/ ou info@campusdemocratie.ch



Journée internationale de la démocratie

15 septembre, journée internationale de la démocratie

AVIS MORTUAIRE

Il a gravi des sommets de réussite
Escaladé des montagnes de joie
Et s'est hissé en haut de nos cœurs
Aujourd'hui il a décidé de rejoindre
le sommet de la paix
Sa famille qui l'aime fort

**Raphaël Isler**

1971-2025

Son épouse Corinne
Ses enfants Eloé, Maé et son ami Nicolas, Jomé et son amie Elina.
Ses parents Catherine et Henri-Louis Isler
Son frère jumeau Olivier et sa femme Patricia
ainsi que leurs deux filles Loane et Juliette
Sa sœur Florence et son mari Olivier
ainsi que leurs enfants Margot et Mathieu
Ses beaux-parents Marthe et Jacques Tanner
Son beau-frère Patrick et sa belle-sœur Florence
ainsi que leurs filles Léa et Emilie
Sa belle-sœur Isabelle et son beau-frère Ludo
ainsi que leurs fils Soan, Liam et Deyan.
Son chien Twenty 🐕
ainsi que ses nombreux amis.
La cérémonie d'adieu a eu lieu mercredi 2 juillet à Mont-Soleil.
Pour honorer la mémoire de Raphaël, vous pouvez faire un don
à la Fondation Le Petit Cœur, IBAN CH5309000000616450197.
Mont-Soleil, le 27 juin 2025

AVIS MORTUAIRE

Elle aimait les voyages, s'occuper de son jardin,
aujourd'hui très fatiguée, elle s'est envolée,
tel un oiseau, pour un monde meilleur peint
aux couleurs de ses fleurs, afin de s'y reposer.
Bon voyage.



Ses filles Béatrice Béguelin
Nathalie Béguelin et son ami Daniel,
ainsi que son fils Julien et son épouse Ilirjana

Son frère Pierre Roattino
Sa sœur Irma et son mari Alain Dhó
ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la tristesse de faire
part du décès de

**Madame
Madeleine Béguelin-Roattino**dans sa 90^e année

La cérémonie d'adieu aura lieu dans l'intimité de la famille.
Courtelary, le 1^{er} juillet 2025
Adresse de la famille: Béatrice Béguelin
Petite Grebille 2A
2325 Les Planchettes

AVIS MORTUAIRE

Je t'aime mon amour,
Tu seras toujours dans nos cœurs.

Mike Perret
Ewan
Johnny et Maria Perret
Grégory Perret et sa compagne Maria
leur fille Layla
Jimmy et Rosalinda Perret
Nadia et Francis-Claude Jacot et famille
Miranda et Alain Dubuis et famille

ainsi que les familles parentes et amies ont la grande tristesse de faire
part du décès de

**Madame
Stéphanie Perret-Ulrich**

qui nous a quittés subitement à l'aube de ses 42 ans.
Saint-Imier, le 27 juin 2025

Adresse de la famille: Mike Perret
Rue du Soleil 25
2610 Saint-Imier

Selon son désir, la cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

La commission, la direction et le corps enseignant de l'école secondaire
de Saint-Imier ont le triste devoir de faire part du décès de

**Madame
Stéphanie Perret-Ulrich**

maman d'Ewan, élève de notre école.

Ils présentent à la famille leurs sincères condoléances
ainsi que leur vive sympathie.

AVIS MORTUAIRE



C'est avec une immense tristesse que nous vous faisons part du décès de

Raphaël Isler

membre estimé et ami fidèle de notre club, survenu le 27 juin 2025 à l'âge
de 54 ans.

Sa disponibilité et son engagement constant au sein du club, notamment
au service de notre groupement des jeunes skieurs ou encore de notre
chalet, laisseront une empreinte durable dans nos cœurs.

Nous présentons à son épouse Corinne, membre infatigable de notre
société, ainsi qu'à leurs enfants Maé (ancienne OJ et vice-présidente),
Jomé (ancien OJ et entraîneur) ainsi qu'à Eloé (OJ) notre soutien
indéfectible.

Nos pensées les plus sincères accompagnent sa famille et ses proches en
ces moments douloureux.

Adieu l'ami et merci.

AVIS MORTUAIRE

Le Ski-Club Mont-Soleil a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Raphaël Isler**

vice-président

Le Ski-Club présente toute sa sympathie à la famille.

AVIS MORTUAIRE

La commission, la direction et le corps enseignant de l'école primaire
de Saint-Imier ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Raphaël Isler**

mari de Corinne, enseignante et maîtresse de classe dans notre école.

Ils adressent à la famille leurs plus sincères condoléances
et leur profonde sympathie en ces moments douloureux.

AVIS MORTUAIRE



Le Football Club Erguël
a le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Raphaël Isler**

papa de Jomé, gardien de notre 1^{re} équipe.

À sa famille, ses proches, va toute notre profonde sympathie.

Le comité central et les joueurs du FC Erguël
Saint-Imier, juin 2025

AVIS MORTUAIRE



Le Ski-Club Chasseral Saint-Imier a la profonde douleur
de faire part du décès inattendu de

Raphaël Isler

Vice-président

Membre attachant et engagé au sein de notre petite société.
Ton humour, ton savoir-faire et ta disponibilité feront défaut.

Nos pensées émues vont à son épouse Corinne
et ses enfants Maé, Jomé et Eloé, ainsi qu'à sa famille.

AVIS MORTUAIRE



Les collaborateurs de l'entreprise Oppliger-bois
s'associent à la tristesse de la famille, des proches et des amis de

**Madame
Stéphanie Perret-Ulrich**

épouse de Mike, notre cher collègue.

En ces moments pénibles de douloureuse séparation,
nous tenons à lui exprimer, ainsi qu'à son fils Ewan,
notre plus profonde sympathie et nos sincères condoléances.

AVIS MORTUAIRE



Le comité, les joueuses et joueurs de Saintibasket
souhaitent rendre un dernier hommage à

**Madame
Stéphanie Perret-Ulrich**

maman de Ewan Perret, joueur très investi dans notre club.

En ces moments douloureux, nous tenons à témoigner à Ewan et
à Mike ainsi qu'à leur famille, notre entière sympathie et notre soutien.

Saintibasket

Catholiques

■ **BIENNE** **Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville Messes**: vendredi 4 juillet, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17h); samedi 5 juillet, 18h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 6 juillet, 10h, Sainte-Marie, Bienne, +10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 8 juillet, 9h, Christ-Roi, Bienne; mercredi 9 juillet, pas de messe, crypte, Bienne; jeudi 10 juillet, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 11 juillet, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17h). **Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.:** 032 329 56 01, communaute.francoophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

■ **SAINT-IMIER** **Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Messe et homélie**: dimanche 6 juillet, 10h15. **Prochaine messe**: dimanche 7 septembre, 10h15. *Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 Saint-Imier.*

Paroisse catholique romaine Horaire liturgique: samedi 5 juillet, 18h, Corgémont; dimanche 6 juillet, 10h, Saint-Imier; mardi 8 juillet, 9h, Corgémont; jeudi 10 juillet, 19h, Saint-Imier. **Pelé jeunes à Rome**: dimanche 6 juillet, 11h, Saint-Imier, après la messe, vente de pâtisseries. **Shibashi**: mercredi 9 juillet, 9h30, Saint-Imier. *Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier. 032 941 21 39, www.cathberne.ch/saintimier.*

■ **TRAMELAN** **Paroisse catholique romaine Messes**: dimanche 6 juillet, 9h30, messe à Tavannes et à 11h messe à Malleray. *Ouverture secrétariat: mercredi 13h30-17h30 et jeudi 8h-11h30. Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.cathberne.ch/tramata.*

Évangéliques

■ **CORGÉMONT** **Église pour Christ Prochain culte**: dimanche 13 juillet. *Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.*

■ **CORMORET** **La fontaine** *Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.*

■ **LA CHAUX-D'ABEL** **Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel Groupe de jeunes**: samedi 5 juillet, soirée grillade au bord du lac. **Culte autrement**: dimanche 6 juillet, 10h, chez Stéphanie et Nicolas Oppliger, Sousles-Craux 3, Le Noirmont avec sainte cène, suivi d'un repas canadien avec grillades. **Soirée planification**: lundi 7 juillet 20h. *La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.*

■ **ORVIN** **Église mouvement Culte**: dimanche 6 juillet, 10h. Thème: *Une vie transformée* avec Géraldine Forster. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: *église mouvement*. **Maison de prière**: mercredi 9 juillet. *Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey et Éric Naegele 079 816 95 51. contact@eglisemvmt.ch, www.eglisemvmt.ch.*

■ **SAINT-IMIER** **Église Évangélique Action biblique Culte**: dimanche 6 juillet, 10h, prédication: Daniel Molla, garderie et école du dimanche assurées. *Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, djw.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.*

Église Évangélique Méthodiste, La Béthania Culte: dimanche 6 juillet à 9h30, culte avec D. Nussbaumer. *Fourchaux 36, 2610 Saint-Imier, pasteur: Iris Bullinger, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch.*

Église le Roc Service d'entraide: écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités**: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. *Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www.egliseroc.wordpress.com.* **Église néo-apostolique de Suisse Services religieux**: dimanche 6 juillet, 10h, retransmission du service en faveur des défunts depuis Lausanne, célébré par l'apôtre-patriarche Jean-Luc Schneider. **Chorale**: lundi 7 juillet, 20h, répétition suivie d'un apéro. *Rue de Châtillon 14, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73. www.stimier.nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.*

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** **Église Évangélique du Pierre-Pertuis** *Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.*

■ TRAMELAN

Armée du Salut Célébration: dimanche 6 juillet, 9h petit déjeuner, 9h20 prière, 9h45 célébration prise en charge par les enfants de notre Église, aussi diffusée en ligne (YouTube, Armée de Salut Tramelan). **Prière 29B12**: lundi 7 juillet, 19h30. Nous prions pour vous. *Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armeedusalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armeedusalut.ch. www.tramelan.armeedusalut.ch.*

Église Évangélique Baptiste, Oratoire Groupe de jeunes: vendredi 4 juillet, week-end en Belgique. **Culte**: dimanche 6 juillet, avec Jean-Claude Simonin. *Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 032 487 43 88, www.oratoire-tramelan.ch.*

Église Évangélique du Figuier *Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch. www.eglisedufiguier.ch.*

Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg Culte avec les catéchumènes: dimanche 6 juillet, 10h, aux Mottes, groupe juniors, garderie. **Assemblée extraordinaire**: dimanche 6 juillet, 11h15, aux Mottes. **Sortie des veuves et femmes vivant seules**: lundi 7 juillet, 9h45. **Culte**: lundi 7 juillet, 15h, home Les Lovières. **Couture**: mardi 8 juillet, 14h, Mont-Tramelan. *Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.*

Réformées

■ **ERGUËL** **Paroisses réformées de l'Erguël, (collaboration) Culte**: dimanche 6 juillet, cultes d'été à Renan et Corgémont, 10h; dimanche 13 juillet, culte radio à Sonvilier, 9h30. **MEUF (Mille Et Une Femmes)**: café-tricot chaque 1^{er} jeudi du mois, 14h-16h, à la salle de paroisse de Courtelary, et le 3^e mercredi du mois à la cafétéria de la résidence Hébron à Courtelary. Venez tricoter et crocheter pour offrir aux homes, à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaines dates: 16 juillet, 7 et 20 août. **GAPE (Groupe d'accompagnement des personnes endeuillées)**: mercredi 24 septembre, 18h30-20h, rue de la Cure 6, Sonvilier. Une soirée où se dire ou bien seulement se taire face au deuil. Aucune inscription nécessaire. Contact: pasteur Nadine Marschner, 076 611 75 11 nadine.marschner@referguel.ch. *Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catechisme/. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.*

■ **CORGÉMONT-CORTÉBERT** **Culte**: dimanche 6 juillet, culte d'été à Corgémont, 10h. **Prière œcuménique**: pas de prière de Taizé en juillet et début août, reprise le 13 août! *Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la Chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pasteur: Patrick Schlüter, 076 225 71 76, patrick.schluter@referguel.ch. Présidente: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. www.referguel.ch.*

■ **COURTELARY-CORMORET** **Bible en plein air**: mercredi 9 juillet, 19h. Bienvenue pour lire un texte ensemble, en discuter de manière informelle et partager un apéritif en communauté. Accueil chez Jean et Christiane Wimmer, Vielle-Route 12, 2612 Cormoret. **Envie ou besoin d'une visite?** contactez la pasteur, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse**: Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch. www.referguel.ch. Pasteur: Maëlle Bader, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch. Présidente: Verena Mathez, 077 226 05 35, pres.courtelary-cormoret@referguel.ch. Secrétaire: Florence Coureau, 032 944 11 63, courtelary-cormoret@referguel.ch (permanence au bureau le mardi matin). Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.

■ **LA FERRIÈRE** **Culte**: dimanche 6 juillet, 10h au temple de Renan, culte d'été commun en 1/2 vallon, échange de chaire, officiant Macaire Gallopin. **Offres en ligne**: textes, méditations, poèmes et infos utiles sur www.referguel.ch. *Vers l'Église 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. Visites: Suzanne Stauffer 032 961 11 58,*

Lotti Lanz 032 961 16 43 ou pasteur. Location salle de paroisse: Béa Liechti, 078 811 25 64.

📞 rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre les activités. 🗣️ pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens: Aurore 079 308 79 91. www.referguel.ch.

■ **RENAN** **Culte d'été**: dimanche 6 juillet, 10h, au temple de Renan, pasteur Macaire Gallopin. *Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Pour location de la salle de paroisse: Anita Vogelbacher, 078 699 22 37. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres permanence: 0800 225 500.*

■ **SAINT-IMIER** **Culte**: dimanche 6 juillet, cultes d'été à Renan et Corgémont, 10h. **Préavis**: dimanche 13 juillet, culte radio à Sonvilier, 9h30. **Transport pour les cultes à l'extérieur**: D. Bongo, 079 427 81 52, jusqu'au vendredi 19h. Du 7 au 28 juillet, G. Vuilleumier 079 607 39 35. **Jardin participatif de la cure**: venez mettre la main à la terre avec nous! Pour tout renseignement, contactez Macaire Gallopin au 076 740 82 50. **Femmes protestantes**: pause durant les vacances scolaires, reprise le 22 août. **Après-midis récréatifs des aînés**: mardi 5 août, 14h30-17h30 à la cure. **Cultes**: plan annuel des cultes à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure.

EPER, Aide d'urgence: nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/Palestine. **Coin-méditation à la collégiale**: de 7h à 18h30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **À disposition de nos aînés**: service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. *Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, françoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: 8h30-12h, Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. www.referguel.ch.*

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** **Culte d'été**: dimanche 6 juillet, 10h, covoiturage: 079 572 93 65, temple de Corgémont. **Aînés**: dernière rencontre mardi 8 juillet à 13h45 à la cure. Contact: C. Tièche, D. Messerli 032 489 24 72. Reprise le 2 septembre. **Vacances**: de la pasteur Séverine Schlüter du 21 juillet au 10 août. **Accompagnement de la pasteur**: si vous souhaitez un accompagnement spirituel,

une prière, un entretien, ou une information, vous pouvez faire appel à la pasteur Séverine Schlüter, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à la contacter. *Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteur: Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schluter@referguel.ch. Secrétariat: Florence Coureau, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Président: John Broggi, sonceboz-sombeval@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.*

■ **SONVILIER** **Culte d'été**: dimanche 6 juillet, 10h, Renan. Le pasteur Alain Wimmer est en vacances du 23 juin au 6 juillet. En cas de besoin, s'adresser à la présidente de paroisse ou téléphoner au numéro de permanence. *Rue de la Cure 6, 2615 Sonvilier. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41, bea.ogi@bluewin.ch. Secrétariat: sonvilier@referguel.ch. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. Permanence des services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.*

■ **VILLERET** **Vacances du pasteur**: du 7 juillet au 2 août, et du 11 au 15 août. **Fermeture du secrétariat**: du 21 juillet au 2 août. *Rue Principale 35, 2613 Villeret. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch (à disposition du mardi au dimanche, et présence pastorale au bureau le mercredi 8h-12h). Président: Olivier Flückiger, pres.villeret@referguel.ch. Secrétariat: ouvert le mercredi 8h30-11h30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch. www.referguel.ch.*

■ **RONDCHÂTEL** **Paroisse réformée de Rondchâtel Culte**: dimanche 6 juillet, 10h, église, Péry, officiant: Solveig Perret Almelid, organiste: Bernard Heiniger. Offrande en faveur de La Main tendue. Dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Tramelan. **Fruits TerrEspoir**: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 21 août. Livraisons le 3 septembre à Péry, le 4 septembre à Orvin. Péry: renseignements auprès de Nathalie Boillat, 032 481 13 48. Orvin: renseignements à la laiterie Jeandrevin, 032 358 11 89. **Permanence pour les services funèbres**: 079 724 80 08. En cas de répondeur, déposer un message. **À votre disposition**: visite, temps de discussion ou échange de message, coordonnées ci-après. *Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.*

ch. Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16 (en congé d'études jusqu'au 31 juillet 2025), Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. Catéchisme, cycle I et II: Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteur) 078 218 07 47, Anne Noverraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www.paroisse-rondchatel.ch.

■ **TAVANNES** **Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten** *Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrrer Stefan Meili, 079 363 97 16.*

■ **TRAMELAN** **Paroisse réformée Culte Par8 des Pâtures**: dimanche 6 juillet, 10h, stand de tir de Court (Chaluet). Taxi depuis Tramelan, prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 079 717 05 39. **Conférence de Philippe Roch en dialogue avec Dominique Bourg**: vendredi 4 juillet, 19h30, CIP, sur le thème *La conscience, l'intelligence ou l'esprit chez les humains, les animaux et le cosmos*. **Célébration œcuménique avec animaux et leurs amis**: samedi 5 juillet, 10h, Loge de La Chaux, Les Reussilles, verre de l'amitié à l'issue du culte. **Café spirituel mensuel**: lundi 7 juillet, 9h30, église, mini-office méditatif de 30 minutes suivi d'un partage autour d'une tasse de café. Resp. pasteur Caroline Witschi, caroline.witschi@par8.ch. **Conseil de paroisse**: mercredi 9 juillet, 19h, centre paroissial, séance. **Célébrations œcuméniques aux homes**: merci de vous renseigner auprès des secrétariats des homes. *Grand-Rue 146A, 2720 Tramelan. Pasteur: Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. Présidente de paroisse: Évelyne Hiltbrand, 032 487 48 20 (mercredi matin et vendredi toute la journée) evlyne.hiltbrand@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20 (mardi matin ou sur rendez-vous), tramelan@par8.ch. Services funèbres (permanence): 0848 77 88 88. www.par8.ch 📱 www.facebook.com/paroissereformeeTramelan.*

Témoins de Jéhovah

■ **SAINT-IMIER** **Réunion de semaine**: le mardi à 19h15. Lors de nos réunions, l'entrée est libre et il n'y a pas de quête. *Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.*



Église de Sonvilier, photo: visitedeglise.ch

COURTELARY EN FÊTE

Ambiance Caraïbes les 22 et 23 août !



Hissez haut les drapeaux festifs et rendez-vous à la Taverne!

L'organisation de l'édition 2025 avance... Nous vous annonçons les nouveautés pour compléter notre communiqué du 30 mai.

Nouveautés

- surf mécanique
- bateau gonflable pour les plus jeunes
- initiation à l'escrime
- concerts de steelband dans les rues
- chasse au trésor
- dégustations de rhums

Dégustations de rhums, samedi 23 août de 18h à 19h15 et 21h à 22h15 (sur inscription) – Présentation par *Destination Rhums Sàrl*: origine, fabrication, les différents types de rhums. Vous partirez, ensuite, à la (re)découverte de cet alcool à travers la dégustation de 5 rhums spécialement sélectionnés, uniquement des produits de pur jus de canne à sucre, originaires de Martinique-Guadeloupe/Marie Galante.

Intéressés? Vous pouvez vous inscrire jusqu'au vendredi 8 août (places limitées) à l'adresse email de la fête. La somme de 40 francs par personne sera encaissée au début de la dégustation.

Musicalement

Vendredi 22 août: Mus'en'si 20h-20h45, Tiza Brown 21h30-23h30, DJ Alan J 00h-03h.

Samedi 23 août: accordéonistes de Tavannes 11h30-12h30, show de Steelband Lyss 18h30 et 19h45, Atomic Bomb 20h15-21h15, Les Ptits Chats (Human jukebox) 21h45-00h, DJ AH 00h15-03h.

Nous vous attendons nombreux, dès l'ouverture de la fête qui sera animée par la chorale éphémère créée spécialement pour l'occasion!

Pour les inscriptions au marché, aux Silent Partys, à la dégustation, au montage et démontage de la fête, veuillez s.v.p. écrire un message à l'adresse suivante: courtelary-en-fete@bluewin.ch.

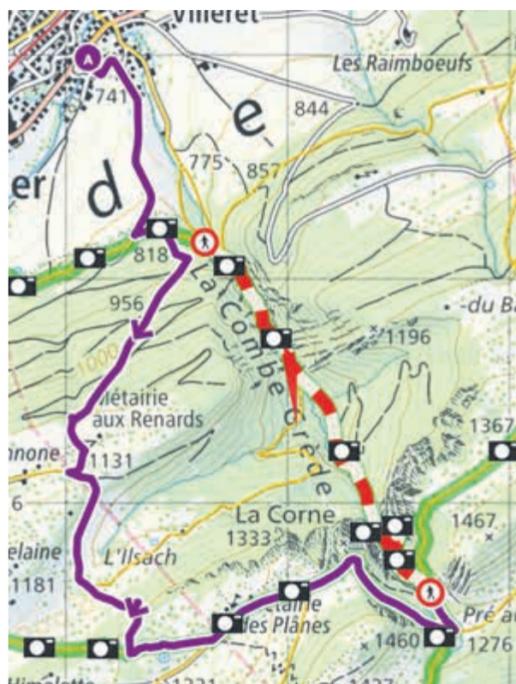
■ POUR LE COMITÉ, EMILIE HAENNI WEBER



Photo: freepik.com



Fermeture prolongée du sentier de la Combe Grède



Le 7 juin dernier, un éboulement de roches et d'arbres a considérablement endommagé le sentier de la Combe et obstrué partiellement le ruisseau du Bez. Avant de pouvoir évaluer réellement la situation et les mesures à prendre, une entreprise spécialisée a sondé le couloir d'où l'éboulement est parti et évacué les gravats résiduels qui menaçaient encore d'être emportés. Une analyse de la situation par un géologue et des professionnels sur place a permis de déterminer les mesures à prendre pour libérer le ruisseau du Bez des troncs et des gravats, ainsi que de réfléchir à la reconstruction du sentier. Les prochaines étapes prévues en vue de la réouverture du sentier sont les suivantes: installation d'un filet de protection provisoire, dans les prochains jours, afin que les spécialistes puissent intervenir en toute sécurité dans la zone de l'éboulement; évacuation du bois qui se trouve actuellement dans le ruisseau; déblaiement des gravats pour permettre au ruisseau de s'écouler normalement en cas d'orage; reconstruction du sentier pédestre en bonne et due forme.

Une planification réaliste des travaux à effectuer démontre que la réouverture de l'itinéraire pédestre entre Villeret et Chasseral par la Combe Grède ou l'Illsach sera possible, au mieux, à la fin août.

En conséquence, le sentier restera fermé jusqu'à l'achèvement des travaux de remise en état et est donc interdit à tous les randonneurs. Pour pallier à cette fermeture temporaire, deux itinéraires au départ de Villeret, permettant de rejoindre la crête de Chasseral sont proposés aux randonneurs. Le premier, par le côté est de la Combe Grède, passe par la Vieille Vacherie et les Limes du Bas. Quant au second, par la partie ouest, il part de Villeret via la Métairie aux Renards et des Plânes. Ces deux chemins pédestres officiels se trouvent sur l'application SuisseMobile.

Le Conseil municipal, en collaboration avec l'équipe des bénévoles du sentier et les entreprises mandatées, met tout en œuvre pour offrir une réouverture de ce sentier de montagne dans les meilleurs délais et conditions. ■ CM

Procès-verbal de l'assemblée communale du

Salle des assemblées, rue Principale 25 (Collège, salle Chasseral)

Vice-président : Stéphane Lehmann.
Vice-secrétaire : Nadège Piffaretti.

À 19 h 30, M. Stéphane Lehmann, vice-président des assemblées, ouvre la séance. Il salue les personnes présentes et constate que la convocation a été établie conformément aux dispositions contenues dans le règlement d'organisation communal.

M. Carlos Chatelain est nommé scrutateur.

En l'absence du président et de la secrétaire des assemblées, M. Stéphane Lehmann fonctionnera comme vice-président et M^{me} Nadège Piffaretti comme vice-secrétaire.

On dénombre 15 citoyennes et citoyens sur un total de 617 ayants droit au vote, soit 2.43 %.

Ordre du jour

1. Passation et approbation des comptes communaux 2024.
2. Discuter et approuver l'ajustement à 27 francs en lieu et place de 20 francs par habitant la contribution annuelle à Erguël Sports SA dès le 1^{er} janvier 2026.
3. Approbation de l'annexe II du règlement sur le statut du personnel et les traitements.
4. Discuter et approuver un crédit supplémentaire de 25 000 francs pour le remplacement de la station d'accélération d'eau des Toulères.
5. Demander l'autorisation de dépense d'un montant de 165 000 francs afin d'effectuer des travaux de rénovation d'un appartement et des lieux communs dans l'immeuble situé rue Principale 24.
6. Informations du Conseil municipal.
7. Divers et imprévus.

1. Passation et approbation des comptes communaux 2024

M. Richard Habegger informe qu'il s'agit de la dernière fois qu'il présentera les comptes au sein de l'assemblée communale.

Il tient à remercier M. Lehmann d'avoir accepté au pied levé de diriger cette assemblée en qualité de vice-président ainsi que M^{me} Pascale Uva pour la tenue de ces comptes qui sont bons pour l'année 2024.

Au 31 décembre 2024, le compte de résultat global se solde avec un excédent de revenus de 706 703 fr. 57 pour des charges de 6 986 017 fr. 63 et des revenus de 7 692 721 fr. 20.

Au 31 décembre 2024, le compte général (sans les tâches autofinancées) se solde avec un excédent de revenus de 591 498 fr. 18 pour des charges de 6 375 835 fr. 81 et des revenus de 6 967 333 fr. 99.

La quotité d'impôt reste inchangée à 1.79.

Les comptes annuels de la commune de Villeret affichent des résultats bien plus favorables que ceux prévus dans le budget initial. Cette amélioration est principalement due à des recettes fiscales qui dépassent largement les attentes. En particulier, nous observons une hausse d'environ 9 % des impôts sur les personnes physiques et une augmentation près de 50 % pour les personnes morales. Il est toutefois important de noter que ces tendances doivent être confirmées au cours des prochaines années, car une grande

partie de ces recettes repose sur des estimations provisoires et non des décomptes finaux.

De plus, nous avons enregistré des recettes de 63 839 fr. 70 provenant de taxations spéciales, alors que le budget n'en prévoyait que 10 000 francs.

Concernant les amortissements, ceux-ci se révèlent également inférieurs aux prévisions budgétaires. Le plan d'aménagement des eaux du Bez a rencontré des retards, et son achèvement est désormais prévu pour l'année 2025.

En ce qui concerne les services autofinancés, notamment l'alimentation en eau et l'épuration, nous constatons également des résultats supérieurs aux prévisions. Bien que les encaissements de taxes soient en deçà des attentes, ces services affichent des excédents de revenus plus importants que prévus. Les recettes issues des taxes de raccordement ont joué un rôle clé dans cette situation. Ces recettes ont été transférées vers le financement spécial dédié au maintien de la valeur. Le montant de ces taxes de raccordement dépassant l'attribution usuelle au fonds spécial du maintien de la valeur, nous n'avons, dès lors, pas effectué de virement cette année.

Pour ce qui est de la gestion des déchets, nous notons un excédent de charges de 7 563 fr. 59. En vue de rétablir l'équilibre financier de cette tâche, une augmentation des taxes de base a été approuvée dans le budget 2025.

Les autres fonctions ont présenté des résultats globalement conformes aux prévisions budgétaires.

Grâce à ces résultats positifs, la commune a pu procéder au remboursement des emprunts contractés pour la rénovation du collège, conformément au plan établi.

Enfin, le plan financier prévoit des investissements significatifs dans les années à venir, tels que la rénovation de la halle de gym, ainsi que des travaux sur la rue des Pontins et la rue de la Gare. Si les recettes fiscales de l'année 2024 se maintiennent, ces investissements pourront être réalisés sans nécessiter d'augmentation de la quotité d'impôts.

Les comptes ont été vérifiés par la Société Fiduciaire Ficonom SA à Saint-Imier qui propose de les approuver. Le rapport de Me Boillat, relatif à la loi sur la protection des données, a été présenté.

La parole n'est pas demandée.

Vote: les comptes municipaux 2024 sont acceptés à l'unanimité.

2. Discuter et approuver l'ajustement à 27 francs en lieu et place de 20 francs par habitant la contribution annuelle à Erguël Sports SA dès le 1^{er} janvier 2026

M. Richard Habegger présente ce point.

Une analyse financière a été effectuée portant sur trois axes principaux:

- la masse salariale;
- les coûts énergétiques;
- la création d'un fonds de rénovation.

Ces éléments sont essentiels pour assurer la pérennité de cette infrastructure sportive importante pour la région.

Concernant la répartition des coûts du personnel, avant 50 % pour la piscine et 50 % pour la patinoire, les 50 % pour la piscine étaient exclusivement à charge de la commune de Saint-Imier. L'analyse démontre que l'exploitation de la piscine correspond à 40 % du temps de travail annuel, tandis que la Clientis Arena en nécessite 60 %.

Ensuite il y a la consommation énergétique et l'augmentation des coûts L'analyse des coûts énergétiques depuis 2017 montre une réduction significative de la consommation après la rénovation du bâtiment en 2018. Toutefois, on observe une augmentation de la consommation électrique en 2023, principalement due aux nombreuses manifestations organisées cette année-là, dont la fête de lutte et les rencontres internationales anarchistes.

Les consommations d'eau et de gaz restent relativement stables, mais l'augmentation des tarifs énergétiques a considérablement impacté les coûts totaux. Le coût énergétique moyen annuel s'élève à 124 452 fr. 82, soit environ 4148 fr. 43 par semaine d'exploitation.

La création d'un fonds de rénovation selon la norme SIA 469 sur la conservation des ouvrages, nécessite trois types de prestations pour maintenir la valeur d'un bâtiment. Sans ces mesures, un déficit d'entretien entraîne une dépréciation de l'infrastructure.

Bien que la Clientis Arena ait été rénovée en 2018, il est crucial de prévoir un fonds d'entretien courant pour éviter des travaux lourds à l'avenir. La norme en matière de gestion immobilière recommande un entretien courant de 1 % à 2 % de la valeur immobilière. Avec une valeur assurée de 10 855 600 francs, le budget actuel de 105 000 francs (25 000 francs pour le fonds d'entretien et 80 000 francs pour l'entretien courant) semble adéquat.

L'augmentation qui est proposée est de 35 % selon décision du Conseil d'administration du 29 novembre 2024 afin de garantir le financement de cette patinoire. À relever que le tarif des heures de glaces a été augmenté pour les locataires il y a deux ans.

La répartition des coûts par commune représente exactement pour Villeret un montant de 6545 francs par année pour une dépense de 25 245 francs. En contrepartie des subventions, les communes reçoivent des PassSports donnant accès à la piscine et à la patinoire. Pour Villeret ce sont 110 PassSports qui sont délivrés aux élèves pour un montant de 6600 francs.

Le Conseil municipal recommande d'accepter cette augmentation à 27 francs par habitant.

M. Stéphane Lehmann demande par rapport à l'électricité qui a augmenté, est-ce qu'une pose de panneaux solaires est envisagée?

M. Richard Habegger répond que des panneaux solaires sont posés et devraient être en fonction à la fin du mois de juin.

M. Stéphane Lehmann demande avec la production escomptée quelles sont les économies attendues?

M. Richard Habegger répond qu'il s'agit d'un investissement des services techniques de Saint-Imier qui louent l'emplacement sur le toit.

La parole n'est pas demandée.

Vote: l'assemblée accepte par 14 voix contre 1 abstention.

3. Approbation de l'annexe II du règlement sur le statut du personnel et les traitements

M. Habegger présente aussi ce point, particulièrement les modifications importantes contenues dans ce nouveau règlement.

M. Habegger explique les différents points à modifier dans cette annexe: Pas de changement au niveau des indemnités des autorités, mais un forfait informatique de 125 francs par année et par conseiller en raison de la digitalisation du système de gestion des séances du Conseil municipal. Sur une législation cela représente un montant de 500 francs par conseiller.

L'organe de vérification des comptes n'existe plus, il s'agit d'un organe privé à savoir la société Ficonom SA et nous vous proposons de le supprimer.

Au niveau de l'assemblée municipale, une proposition d'augmentation de 150 francs à 300 francs pour le/la président(e) et le/la secrétaire en raison de la charge conséquente et des responsabilités qui incombent lors de la préparation de l'assemblée ainsi que la rédaction du procès-verbal.

Suppression également du point 2.1.1 concernant le responsable des WC de la gare CFF d'un montant de 1250 francs ainsi que l'indemnité horaire pour l'horloger municipal étant donné que tout est informatisé.

L'augmentation de l'indemnité relative aux séances du Conseil municipal avec la proposition d'augmentation de 80 francs à 100 francs car les séances durent souvent entre deux heures trente et trois heures.

Le Conseil municipal propose ces modifications dès le 1^{er} janvier 2026.

La parole n'est pas demandée.

Vote: l'annexe II est acceptée à l'unanimité.

4. Discuter et approuver un crédit supplémentaire de 25 000 francs pour le remplacement de la station d'accélération d'eau des Toulères

M^{me} Christine Giovanini présente ce point.

Les inondations en 2021 ont montré la nécessité d'adapter cette station d'accélération. Cette installation étant stratégique pour le bon fonctionnement du réseau d'eau, l'assemblée communale avait validé un crédit de 140 000 francs pour sa réfection.

Après la planification, le chantier a débuté courant 2024. Des imprévus ont nécessité des adaptations en cours des travaux et une souplesse d'organisation. Toutefois, l'ouvrage exécuté est conforme au projet accepté.

Selon le décompte: Génie civil et maçonnerie, une différence de 14 200 francs qui s'explique notamment lors des travaux de déchargement des remblays pollués qui ont été découverts alors qu'ils ne figuraient pas dans le cadastre des sites pollués. L'évacuation de ces déchets

qui a provoqué une plus-value conséquente. Aussi, un dépotoir en mauvais état, qui était enterré, a dû être remplacé. La commune a également profité de la présence de l'entreprise de construction et des machines pour refaire le chemin à proximité de la station qui était souhaité par les riverains.

L'étanchéité de la dalle ainsi que les pompes sont conformes au devis.

L'appareillage sanitaire a coûté plus cher que prévu avec une différence de 4786 francs.

Télégestion, une petite différence de 800 francs.

Électricité, une plus-value de 6894 francs qui s'explique par le fait que lors des travaux il a été découvert que la mise en terre était non conforme. L'alimentation provisoire et l'ajout d'une pompe de vidange ainsi que plusieurs interventions ont provoqué des surcoûts importants.

Lajout d'un déshumidificateur pour un montant de 2775 fr. 35 qui n'était pas prévu et qui a été ajouté en raison de la condensation d'eau lors de la période estivale.

Le tableau de chantier provisoire de la société La Goule de 657 francs ainsi que diverses petites fournitures de chez Engel pour 347 fr. 85.

Il y a également une plus-value concernant les honoraires d'ingénieur qui se justifie par les imprévus rencontrés et qui ont augmenté la durée des travaux et nécessité des prestations supplémentaires du bureau d'ingénieur.

Grâce à la réalisation de ces travaux, le refoulement de l'eau de source vers le réservoir communal de la Côte a pu être sécurisé et optimisé. La source des Toulères est la ressource prioritaire et principale du village en matière d'alimentation en eau.

Le Conseil municipal propose d'accepter le crédit supplémentaire de 25 000 francs.

M^{me} Mélanie Zwahlen demande des explications concernant la pollution?

M^{me} Giovannini répond qu'elle ne peut donner plus de précisions concernant les matériaux pollués et qu'elle ne dispose d'aucune information concernant l'état de cet endroit-là avant les travaux.

La parole n'est pas demandée.

Vote: le crédit supplémentaire est accepté à l'unanimité.

5. Demander l'autorisation de dépense d'un montant de 165 000 francs afin d'effectuer des travaux de rénovation d'un appartement et des lieux communs dans l'immeuble situé rue Principale 24

En l'absence de M. John Vuitel, responsable du dicastère des bâtiments, M. Dave Von Kaenel présente ce point.

Il donne des précisions concernant la demande d'autorisation de dépense en vertu de l'art. 100 alinéa 2, lettre e OCo.

La rénovation de l'appartement représente un montant de 100 000 francs et les parties communes un montant de 65 000 francs, soit un total de 165 000 francs pour une rénovation complète.

lundi 16 juin 2025

M. Dave von Kaenel informe l'assemblée que les derniers travaux de rénovation du bâtiment ont uniquement concerné la charpente, la toiture, l'isolation ainsi que la création du nouveau bureau communal.

L'appartement est vide, des photos des parties communes et de l'appartement sont présentées.

L'appartement n'est plus au goût du jour et nous souhaitons l'assainir complètement pour pouvoir le louer à prix raisonnable.

M. Stéphane Lehmann soulève qu'il est important pour la commune de pouvoir offrir des appartements de qualité à prix raisonnable.

La parole n'est plus demandée.

Vote: l'autorisation de dépense est acceptée à l'unanimité.

6. Informations du Conseil municipal

M. Richard Habegger informe que, depuis l'année dernière, chaque membre du Conseil municipal présente son dicastère et les réalisations de l'année écoulée ainsi que ses projets futurs.

Personnel communal

En ce qui concerne le dicastère de la mairie, M. Richard Habegger tient à saluer le départ à la retraite de M. Sartori, qui, après 25 ans de loyaux services, mérite amplement ce repos bien mérité.

Son dévouement envers la collectivité a été exemplaire. Il a également exercé en tant que fourrier au sein des sapeurs-pompiers de Villeret et a été conseiller municipal de 1994 à 2000, avant d'assumer le rôle de secrétaire municipal.

Pour anecdote, à l'époque, c'était le peuple qui choisissait son secrétaire par vote, et M. Sartori avait remporté l'élection avec 174 voix, à seulement deux voix de son concurrent direct. À cette époque, le poste de secrétaire était également chargé des finances.

M. Sartori prendra sa retraite le 12 juillet prochain, et nous lui rendrons hommage lors de son départ officiel. Par ailleurs, M^{me} Catherine Zbinden partira également à la retraite après 25 années de fidélité, et elle sera remplacée par M. Maxime Rossel. M^{me} Keller-Berger nous fournira de plus amples détails sur cette transition lors de son intervention.

Il souhaite également la bienvenue à M^{me} Sarah Breton, qui a rejoint notre administration le 1^{er} mai. Résidente de Cortébert, elle a travaillé pendant de nombreuses années comme secrétaire municipale à la commune de Premier dans le canton de Vaud. Il lui souhaite la bienvenue, ainsi qu'à M. Maxime Rossel.

Straumann

La restructuration de l'entreprise Straumann, bien qu'elle soit nécessaire, est difficile à accepter, notamment pour les employés concernés. La commune peine à évaluer l'impact financier d'une telle décision, mais il est certain que cela entraînera une perte de rentrées fiscales qu'il nous faudra prendre en compte pour le budget 2026.

Combe Grède

L'éboulement survenu samedi passé sur le sentier de la Combe Grède; la commune met tout en œuvre pour rétablir ce sentier dans les meilleurs délais. M. Richard Habegger tient à exprimer sa gratitude aux bénévoles pour leur réactivité. Sans leur engagement, ce sentier aurait été fermé; leur travail est essentiel pour maintenir cet accès. Bien que ces efforts engendrent des coûts importants pour la commune, il est crucial de reconnaître que c'est grâce à ces bénévoles que nous avons pu préserver ce sentier.

Le Conseil municipal exprime ses préoccupations, et espère trouver des solutions durables pour ne pas toujours faire peser le fardeau financier sur la collectivité de Villeret.

Une entreprise a déjà été mobilisée vendredi pour retirer les éléments dangereux qui pouvaient encore tomber de cette coulisse. Un grand merci aux bénévoles qui

se sont mobilisés pour cette cause. M. Habegger prie M. Lehmann, de remercier les bénévoles pour leur engagement.

Il est important de rappeler que la parcelle d'où est parti l'éboulement en question appartient au canton de Berne.

Espace Combe Grède

Le projet avance, le financement est assuré, une deuxième publication a eu lieu pour redimensionner le projet à la baisse.

Malheureusement, les responsables du projet ne souhaitent plus poursuivre la collaboration avec le groupe de travail. Un rendez-vous avec un bureau régional aura lieu d'ici fin juin avec M. Serge Rohrer afin de trouver des solutions et de pouvoir mener à bien ce projet dans les meilleurs délais.

Élections

Le 23 novembre 2025 auront lieu les élections communales pour la législature 2026-2029. Toutes les procédures nécessaires seront publiées dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* à partir de septembre.

John Vuitel

M. Richard Habegger informe l'assemblée concernant le dicastère de M. John Vuitel au sujet du projet de rénovation de la halle de gymnastique. En effet, le toit n'est plus étanche et l'isolation n'est plus optimale. Les fenêtres doivent être changées.

Un crédit sera demandé au peuple, en principe, au mois de septembre. Une séance d'information à la population aura lieu à la rentrée d'août avec une présentation du projet.

Une coordination des travaux de rénovation de notre halle avec la rénovation du collège de Courtelary devra avoir lieu. En effet, nous devons déplacer les plages horaires de nos élèves dans les différentes halles de gymnastique.

Mélanie Keller-Berger

M^{me} Mélanie Keller-Berger présente les projets qui ont eu lieu et qui vont avoir lieu. L'école de Villeret avec ses

enseignants très enthousiastes a proposé une kermesse pour les parents d'élèves agrémentée par des chants de la chorale, tout en participant à la recherche de fonds pour le projet Digger. Aussi, les élèves ont également participé à deux projets en relation avec le Parc régional Chasseral et Jb.B.

Le premier projet portait sur les hironnelles, vous pouvez constater que des dessins d'hirondelles sont accrochés dans les corridors ainsi que des fanions avec les différentes énergies dessinées.

Le deuxième projet consistait à la connaissance des énergies. Des calculs au niveau du bâtiment ont été réalisés afin de déterminer le niveau de lumière, de la chaleur ainsi que le calcul des pertes d'énergie. Ce projet a été présenté aux autorités la semaine passée.

M^{me} Mélanie Keller-Berger est ravie de vous informer de la nomination de Maxime Rossel en tant que nouveau bibliothécaire, en poste depuis le 1^{er} mai. Domicilié à Tramelan, Maxime a précédemment exercé à la bibliothèque de Bienne et s'illustre par son engagement dans le domaine culturel. Très créatif et dynamique, il a de nombreuses idées à partager.

Prochainement, il proposera une exposition de photos du village, une nuit du conte ainsi que des après-midis de bricolage. Les lecteurs pourront également profiter de 12 heures dédiées à la lecture.

Cependant, une nomination s'accompagne aussi d'un départ. Catherine, après près de 25 années de service dévoué, nous quitte. Le Conseil lui adresse ses plus sincères remerciements et lui souhaite une retraite bien méritée, pleine d'activités sportives et de moments agréables.

Christine Giovannini

M^{me} Christine Giovannini nous fait part de quelques éléments concernant le dicastère des travaux publics. Depuis le début de l'année, nous n'avons enregistré aucune fuite, ce qui est une excellente nouvelle. Cependant, dans le but de minimiser au maximum les pertes d'eau, nous avons lancé une

étude pour envisager l'installation d'un système de détection des fuites. Plusieurs options sont disponibles, et nous devons évaluer le rapport qualité-prix.

De nombreuses communes ont déjà adopté ces systèmes, et les résultats sont prometteurs. Par ailleurs, comme vous pouvez le constater régulièrement dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*, les analyses de l'eau ne soulèvent aucune inquiétude. En ce qui concerne les eaux usées, un remplacement de conduite est prévu à la rue des Pontins.

En ce qui concerne les routes, une réflexion sera engagée pour envisager la réfection de la chaussée de la rue de la gare, qui présente un état dégradé. Cela nous amène à aborder brièvement le sujet de la mobilité dans notre commune.

Il est fréquent d'entendre parler des difficultés de circulation dans les communes fortement industrialisées. Des exemples comme Tramelan et Sonceboz reviennent souvent en raison de leur important trafic, pourtant, selon une étude réalisée par le TCS, la commune de Villeret se classe au 10^e rang des communes du canton de Berne en matière de qualité du système de mobilité.

Cette reconnaissance est en grande partie due aux efforts de nos entreprises en matière de transport. Elles proposent des solutions telles que le covoiturage et des services de bus. Ainsi, notre petite commune se positionne dignement au 10^e rang du canton de Berne.

Dave Von Kaenel

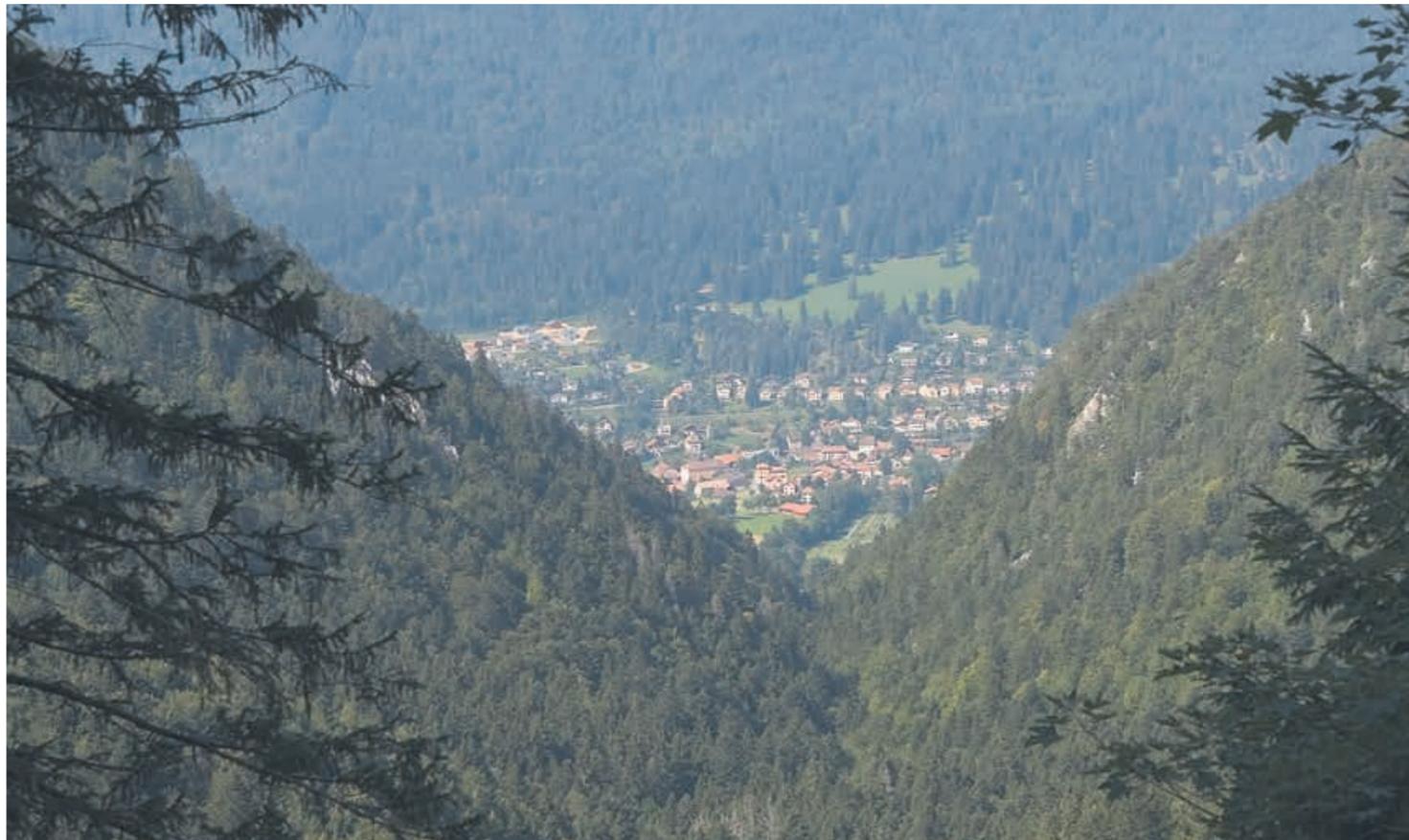
Depuis l'instauration de la professionnalisation du poste de commandant, le système a mis en place un conseil des sapeurs-pompiers, qui regroupe désormais les cinq membres des exécutifs des communes. Cela permet d'obtenir une vision plus claire des activités en cours. De plus, ce conseil revêt une certaine compétence décisionnelle au niveau des achats. En ce qui concerne le personnel, les effectifs au sein des sapeurs-pompiers, représentés par le syndicat, demeurent stables jusqu'à présent.

Il y a eu environ 45 interventions depuis le début de l'année.

Il y a deux enjeux majeurs qui attendent le syndicat dans les prochaines années. Le premier concerne le bâtiment de la caserne des pompiers de Saint-Imier, que la commune est prête à vendre. Le prix maximum proposé est de 300 000 francs. Si le montant est inférieur à 300 000 francs, nous pourrions procéder à l'achat par le biais de l'assemblée des délégués.

Actuellement, le loyer s'élève à environ 45 000 francs. Si nous achetons ce bâtiment à 299 999 francs, cela représente une réelle économie, même en tenant compte de l'amortissement. Cependant, il est important de noter que le bâtiment nécessite des travaux d'assainissement, car il présente des lacunes thermiques importantes, ce qui le rend peu efficace sur le plan énergétique.

Un projet d'agrandissement est en cours par rapport au côté Est car les camions sont de plus en plus longs. Par conséquent, il est probable que nous réalisions des économies à terme, mais il sera nécessaire de réinvestir ces économies ailleurs.





Nous entamons donc cette démarche en visant une réduction des coûts, tout en veillant à ce que le syndicat devienne propriétaire du bâtiment.

Un autre point important concerne le conteneur de feu. Les pompiers s'entraînent actuellement dans un conteneur de bateau de petite taille. Ce dernier est désormais situé près de la ligne du chemin de fer, où un nouveau magasin Migros est prévu. En raison de la configuration du site, cela pose certains défis logistiques. De plus, il est à noter que la fumée générée lors des exercices d'entraînement ne doit pas être négligée, et son impact sur l'environnement est préoccupant.

Le projet en cours vise à dialoguer avec la commune de Sonvilier, qui envisage l'utilisation d'un terrain adjacent à la scierie. Ce terrain est un ancien site militaire, ce qui constitue la première option à considérer. Par ailleurs, il existe également des citernes situées derrière la gare, mais leur raccordement complique davantage la situation.

Nous rencontrons actuellement un litige avec la commune de Sonvilier. Ce sujet a été abordé lors de l'Assemblée de l'année dernière. La solution envisagée nécessiterait un investissement significatif, incluant la construction d'un bac de rétention, ainsi que des travaux de bétonnage pour l'installation d'un conteneur. Le coût estimé pour cette opération se situe entre 80 000 et 100 000 francs. Cependant, la commune de Sonvilier propose un amortissement sur une période de 30 ans, ce qui suscite des désaccords parmi les autres communes.

Il convient de mentionner qu'un projet cantonal a été validé par l'AIB, prévoyant la création d'un important centre de formation. Ce dernier sera localisé entre Ittingen et Thoun, et bien que la réalisation de ce projet puisse prendre plusieurs années, il devrait progresser plus rapidement que sur une période de 30 ans.

Protection civile

Actuellement, la situation est encore en cours d'évaluation, nous avons une équipe stable d'environ 300 personnes astreintes, dirigée par un cadre professionnel et un commandant. De plus, deux nouvelles recrues sont en formation à Schwarzenberg. Un secrétaire comptable est également en place.

Concernant les cours de répétition et la formation de base sur le site de Tramelan, le calendrier est désormais complet. La machine fonctionne à plein régime et nous avons établi un partenariat avec le canton du Jura qui n'a pas de programme de formation. À Fleurier, dans le canton de Neuchâtel, la situation est encore incertaine, mais les Neuchâtelois manifestent un grand intérêt à suivre leurs cours à Tramelan.

En ce qui concerne le projet du canton pour un grand ensemble de formation, nous envisageons la possibilité de créer une structure similaire à celle de BEJUNE, destinée aux régions romandes, afin de maintenir des offres

de formation locales. Il est évident que certains cours techniques devront être dispensés ailleurs, mais nous souhaitons conserver une part de la formation dans notre région.

Pour ce qui est de la Combe Grède, il est à noter que la protection civile peut intervenir, mais comme ce n'est pas une infrastructure vitale, ses interventions ne peuvent pas être programmées le lendemain. Contrairement à une intervention classique, il ne faudra pas attendre 100 jours, mais plutôt prévoir un délai de trois mois, en tenant compte des exigences légales pour convoquer les équipes, qui sont de deux mois et six semaines, ainsi que le temps d'approvisionnement du canton.

Il serait judicieux de planifier une intervention à l'automne pour alléger la charge des bénévoles, tout en prévoyant également des actions dans la zone d'éboulement.

À présent, abordons un point crucial concernant la protection civile (PCI), à savoir l'aspect financier. Comme vous le savez, à partir du 1^{er} janvier 2026, la commune de Moutier intégrera un nouveau canton, une décision déjà confirmée. En ce qui concerne le budget, la situation est assez claire: avec une population d'environ 7500 habitants, cela se traduit par un manque à gagner de 75000 francs dans nos ressources financières.

Par conséquent, une des conséquences sera l'augmentation nécessaire de la participation financière de la commune. Nos estimations portent cette contribution à environ de 13 à 14 francs par habitant. Il sera également essentiel d'explorer des moyens d'autofinancement et de déterminer notre capacité à emprunter des fonds.

Il convient de rappeler que nous avons constitué une réserve financière, qui à un moment donné s'est révélée excédentaire. En collaboration avec nos partenaires, nous avons établi des fonds pour chaque commune, impliquant un versement de 4 francs par commune, avec un rendement anticipé de 12 francs pour l'année suivante. Cependant, il est important de noter que la réserve de guerre a été largement utilisée. Ainsi, chaque commune devra faire face à cette augmentation dans le cadre de son budget pour 2026.

Pour établir un parallèle, la région de la protection civile de Nidau, qui fonctionne relativement bien, applique actuellement une taxe de 13 fr. 50 par habitant.

Il est impératif que nous vivions avec cette réalité.

Police des constructions

L'application du règlement de construction et sa complexité ont contraint le Conseil municipal à trouver des solutions pour le traitement des demandes de permis de construire.

Par conséquent, nous avons décidé de confier cette tâche à des professionnels bien plus compétents que nous dans ce

domaine. Si des experts en construction se trouvent parmi nous, leur contribution serait grandement appréciée. En fin de compte, il semble plus judicieux d'avoir une personne dédiée à un dossier qu'elle maîtrise, plutôt que de réunir cinq personnes qui passent plusieurs heures à tenter de comprendre un permis de construire.

Cela engendre des coûts similaires, mais l'efficacité de cette approche est très certainement supérieure. Ainsi, si vous êtes appelés à déposer un permis et que vous constatez une rigueur accrue par rapport au passé, vous comprendrez les raisons de ce changement.

Bruno Lemaitre

M. Bruno Lemaitre aborde le sujet qui suscite une préoccupation au sein de la commune: le plan d'aménagement des eaux de la Suze. Pour remettre les choses dans leur contexte, nous avons lancé le projet au début de l'année 2023, ce qui signifie qu'il est en cours depuis près de deux ans. Durant cette période, plusieurs avancées significatives ont été réalisées.

Un bureau d'ingénieurs qui a été chargé de définir différentes options pour lutter contre les crues. Ces options ont été soigneusement analysées, suivies de choix et de faits concrets. Nous avons également organisé un atelier de discussion avec la commune pour aborder l'impact sur la place du village. La Suze, qui coule à proximité du village, influence directement cet espace.

La commune a donc retenu une option qu'elle a transmise au maître d'ouvrage. Il est important de préciser que le maître d'ouvrage n'est pas la commune, mais le Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze, qui regroupe toutes les communes du Vallon, y compris celle de Bienne à l'exception de Renan. Nous avons pu exprimer notre préférence concernant la modification du centre du village et l'aménagement du passage de la Suze, en transmettant nos souhaits à cet égard.

Actuellement, l'ensemble des dossiers relatifs à la situation a été transmis aux instances compétentes, en particulier aux offices en charge des services des eaux. Parmi les points à signaler, un pont protégé traverse la route cantonale, et ce dossier a également été soumis aux autorités concernées.

Nous espérons obtenir, l'année prochaine, un retour sur ces informations, ce qui nous permettra, idéalement, d'avancer rapidement, voire d'ajuster certains plans si nécessaire. Par la suite, une séance d'information publique sera organisée pour informer la population, suivie de discussions approfondies avec les propriétaires affectés.

Enfin, nous envisageons de déposer une demande de permis d'ici la fin de cette année, afin de potentiellement débiter les travaux à la fin de l'année prochaine ou au début de 2027, sous réserve que les procédures ne soient pas entravées par des discussions prolongées.

Ça me dit Marche!

Nous vous invitons cordialement à participer à une activité intitulée *ça me dit Marche* qui se tiendra le samedi 30 août, à 9 h 45 à Villeret.

Cette marche sera l'occasion de découvrir les travaux réalisés en vue de la protection contre les inondations du ruisseau du Bez, ainsi que les améliorations apportées au ruisseau de la Combe Grède. M. Rindlisbacher, ingénieur ATB ayant supervisé ce projet, sera présent pour expliquer les différentes étapes des travaux effectués.

Nous vous encourageons à venir en famille et à noter cette date dans vos agendas. Des rappels supplémentaires seront envoyés pour vous tenir informés des détails de cette visite.

Raphaël Torreggiani

Il est important de rappeler que les propriétaires qui souhaitent effectuer des travaux d'entretien ou de coupe d'arbres peuvent contacter le garde-forestiers du Triage Forestier Centre Vallon.

Pour mieux répondre aux besoins des aînés, une réunion s'est tenue à Cormoret à la fin du mois de mai. Plus de 120 participants, représentant les communes de Courtelary, Cormoret et Villeret, étaient présents. Une douzaine d'entre eux ont exprimé leur volonté de constituer un comité d'association. Nous avons prévu de les rencontrer le 27 juin prochain pour concrétiser ce projet.

M. Lehmann, vice-président, tient à exprimer sa gratitude à tous les conseillers qui ont pu présenter un état des lieux de leur dicastère. Il remercie les conseillers de leur engagement, le temps qu'ils y consacrent, ainsi que leur disponibilité au service de la collectivité.

Il est à noter que dans l'ensemble des dicastères, le travail s'avère de plus en plus exigeant. Nous sommes confrontés à un nombre croissant de lois et de directives, ce qui complexifie considérablement nos tâches.

7. Divers et imprévus

M^{me} Christelle Konrad demande quelles sont les natures des travaux actuellement réalisés sur le chemin au-dessus de l'Orée du Bois?

M. Richard Habegger répond qu'il s'agit des travaux des services techniques de Saint-Imier pour le changement de la conduite d'eau entre Cormoret et Saint-Imier. Celle-ci est très ancienne et nous profitons d'y poser un tube électrique pour alimenter le réservoir de la Côte.

M^{me} Lo Ricco-Chatelain s'interroge sur le sentier de la Combe Grède et son financement. Est-ce que la commune est seule responsable de son financement ou existe-t-il une possibilité de solliciter des aides de la part de Berne Rando, par exemple?

M. Richard Habegger répond que Berne Rando nous assiste dans le domaine du balisage et nous prodigue des conseils à cet égard. Cependant,

cette institution ne dispose pas de moyens financiers destinés à la remise en état des sentiers.

M. Marco Torreggiani se demande, concernant les travaux de la Combe Grède, s'il est envisageable de faire un appel aux dons comme pour la tour de Moron.

M. Meyer demande concernant l'écoulement des fontaines à la rue de la Combe Grède, M. Richard Habegger répond que depuis les travaux du Bez, les fontaines ne sont plus correctement alimentées hormis en cas de fortes pluies. Des sondages ont été réalisés pour trouver des sources d'eaux. Une recherche de solution est en cours.

M. Meyer suggère que des spécialistes se chargent de retrouver ces captages.

M. Richard Habegger répond que nous essayons de drainer cette eau dans les champs de M. Pauli. Nous avons sollicité un sourcier, qui est venu évaluer les lieux à la recherche de sources d'eau. La maison Marti Arc Jura a réalisé des sondages dans les zones qu'elle avait identifiées comme susceptibles de contenir de l'eau, notamment à des endroits où un drainage était présent. Il est important de noter que ces sondages ont été effectués avant les pluies récentes. Malheureusement, les résultats n'ont pas été concluants.

M. Meyer trouve que c'est important d'avoir encore des petites sources communales.

M. Richard Habegger répond que le maintien des fontaines est important et contribue au charme de ce quartier.

M. Meyer dit apprécier le bon fonctionnement des services de voirie, mais déplore qu'au début du mois de mai, ils aient commencé à tondre l'herbe près de la place de pique-nique avec une machine, alors que celle-ci était parsemée de fleurs et abritait des grenouilles ainsi que d'autres petits animaux. Il suggère donc que les services de voirie portent davantage d'attention à ce type de situation. En réponse, M. Richard Habegger s'engage à sensibiliser les équipes de voirie à ce sujet et à appliquer une fauche tardive dans cette zone.

La parole n'est plus demandée, M. Stéphane Lehmann rappelle la date de la prochaine assemblée communale:

- le lundi 8 décembre 2025 à 19 h 30, salle Chasseral du Collège de Villeret.

Le procès-verbal sera déposé publiquement pendant 20 jours.

Le vice-président remercie les participants à cette assemblée pour leur intérêt à la chose publique et souhaite un bel été à tous.

Séance levée à 21 h 05 par le vice-président.

**AU NOM DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE
LE VICE-PRÉSIDENT: STÉPHANE LEHMANN
LA SECRÉTAIRE: NADÈGE PIFFARETTI**

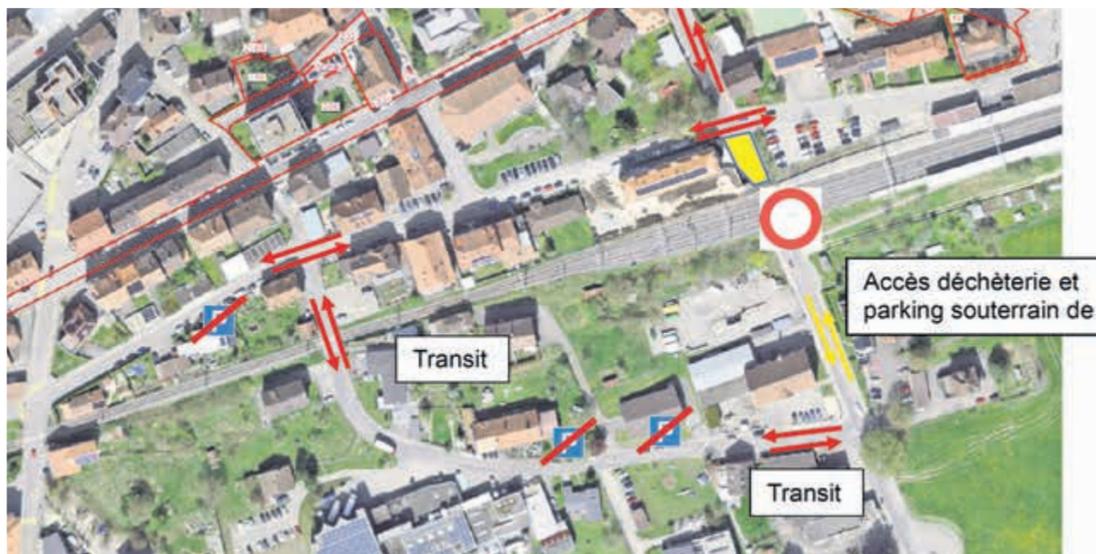


Mise en place d'un nouveau collecteur d'eaux usées

Nouvelle phase des travaux à la rue de Châtillon

Débuté en mai dernier, le chantier de renforcement des capacités d'évacuation des eaux usées et des eaux claires de la rue de Châtillon progresse de manière satisfaisante. Malgré plusieurs imprévus ayant nécessité des ajustements au projet, ainsi que des orages parfois violents survenus ces dernières semaines, une étape majeure s'achèvera au début du mois de juillet. Les deux collecteurs ont été posés depuis le carrefour avec la rue de l'Envers jusqu'au passage sous-voie, la conduite d'eau a été déplacée, et le trottoir Est entièrement rénové. La pose du tapis est prévue pour le 1^{er} juillet, sous réserve de conditions météorologiques favorables, tant sur la voie montante que sur le trottoir.

Une nouvelle phase a débuté le 2 juillet, entre le passage sous-voie CFF et le carrefour avec la rue du Vallon. En



raison de l'emplacement des conduites, ce tronçon est fermé à la circulation. L'accès routier à la déchèterie ainsi qu'au parking souterrain de l'hôtel Hôta est possible exclusivement par le sud. La rue du Vallon et la partie nord de la rue de Châtillon restent accessibles comme à l'accoutumée (voir plan ci-joint).

Depuis le début du chantier, la circulation et l'accès au quartier (déchèterie, hôtel) sont régulés par des feux de signalisation et des panneaux de déviation, garantissant également la sécurité du personnel en charge des travaux.

Le Conseil municipal remercie les riverains et les automobilistes pour leur compréhension et rappelle qu'il est essentiel de respecter la signalisation temporaire afin d'assurer la sécurité de tous les intervenants. ■ CM

Perturbation de la circulation

Route de Mont-Soleil

Les travaux publics de la Municipalité de Saint-Imier ainsi que l'entreprise forestière Domont procéderont à des travaux de sécurisation de la route de Mont-Soleil le lundi 7 et le mardi 8 juillet. Il s'agira principalement de purger les parois rocheuses directement en contre-haut de la route et de supprimer les arbres secs en surplomb de la route.

Ces travaux se dérouleront sur route ouverte; des interruptions

temporaires de trafic et des temps d'attente sont donc à prévoir.

Il est recommandé aux riverains de prendre leurs dispositions en conséquence.

De plus, la prudence et les égards restent de mise à l'approche du chantier, afin d'éviter tout accident.

Le Conseil municipal rappelle que la route de Mont-Soleil est une route de montagne et que la problématique des chutes de pierres sur la Montagne

du Droit est connue de longue date et dûment signalée. Même si toutes les mesures sont prises, l'éventualité de rencontrer un caillou sur la route ne peut donc pas être ignorée et il appartient aux conducteurs d'adapter leur comportement aux conditions du lieu.

La Municipalité remercie les personnes impactées par ces travaux pour leur patience et leur compréhension. ■ CM

Déplacement du marché

En raison du Festivall, qui se déroulera du 4 au 5 juillet, le marché hebdomadaire du vendredi 4 juillet sera déplacé à la rue du Temple. Le Conseil municipal vous remercie d'ores et déjà de votre compréhension.

■ CM

Nonagénaire

Le 26 juin, Josika Iles, conseillère municipale et Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la rue du Soleil 38 pour célébrer le 90^e anniversaire de Heinz Villard.

Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre l'attention destinée aux nonagénaires.

■ CM

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

Phanee de Pool et le Pocket Symphonik: AlgorYthme

Nous l'avions accueillie lors d'un *jeudreLive* en 2017, et à peine ses premiers morceaux s'étaient-ils accrochés aux ondes qu'ils entraient déjà dans notre univers musical pour ne plus en sortir. Depuis, Phanee de Pool s'est tracé un chemin fulgurant vers une renommée grandissante, faisant la une de magazines aux articles élogieux, se dévoilant lors de multiples émissions, remplissant les salles lors d'innombrables concerts en Suisse, en France ou en Belgique et remportant de prestigieux prix au passage, dont le Trophée Georges Brassens 2024.

C'est donc logiquement la salle de spectacles qui accueillera cette fois-ci son énergie débordante et contagieuse et ses déferlantes de textes tantôt poétiques, tantôt satiriques sur notre époque. Avec lucidité et autodérision, elle raconte l'amour, la liberté, la marginalité ou encore notre dépendance au smartphone. Un œil géant incarne ces algorithmes qui dirigent nos vies et participe au récit narratif qui s'articule en slap (un terme qu'elle a inventé, entre slam et rap), chanson, poésie, vidéo, stand-up, théâtre et humour... Un spectacle à facettes, à la mesure de ses talents.

Phanee de Pool est accompagnée lors de ce concert par le Pocket Symphonik, ensemble de six musiciens, pour une prestation qui restera sans doute dans les mémoires. De plus, ce sera la seule date de sa tournée dans la région cette année: profitez de l'aubaine, la billetterie est ouverte! ■ CCL

Samedi 29 novembre, 20h30
Salle de spectacles de Saint-Imier
Spectacle musical
www.phaneedepool.com
Billetterie: ccl-sti.ch



Photo: www.phaneedepool.com

ESPACE JEUNESSE D'ERGUËL (EJE)

Erguël Plage



Cet été, du 7 au 18 juillet et du 4 au 15 août, de 13h à 17h, l'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE) vous propose des activités à la piscine municipale de Saint-Imier!

Un espace de détente avec des chaises longues, des jeux de société, des jeux en bois et des dessins vous attendent et sont toujours à disposition lors de nos jours de présence. De plus, des activités sont organisées chaque jour avec l'équipe d'animation. Les présences ont lieu uniquement si la météo le permet.

Programme de juillet

- Lundi 7 juillet: ping-pong
- Mardi 8 juillet: Chill Vibes
- Mercredi 9 juillet: baby-foot
- Jeudi 10 juillet: bronzette
- Vendredi 11 juillet: jeux de société

- Lundi 14 juillet: Chill Vibes
- Mardi 15 juillet: bronzette
- Mercredi 16 juillet: bombes à eau
- Jeudi 17 juillet: football
- Vendredi 18 juillet: tattoo

Programme d'août

- Lundi 4 août: bronzette
- Mardi 5 août: Chill Vibes
- Mercredi 6 août: dessin
- Jeudi 7 août: volley
- Vendredi 8 août: jeux de société

- Lundi 11 août: Chill Vibes
- Mardi 12 août: bronzette
- Mercredi 13 août: baby-foot
- Jeudi 14 août: ping-pong
- Vendredi 15 août: Summer Party

Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur notre site internet www.e-j-e.ch. De plus, afin de savoir si nous serons présents vis-à-vis de la météo, rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux numériques: Instagram et Facebook: @espacejeunesseerguel, Snapchat et Tiktok: @eje_2610.

Les activités sont gratuites et ouvertes à tous les âges, les enfants restent sous la responsabilité de leur représentant légal.

■ EJE

FESTIVAL

84-85 JUILLET

ÉDITION

2

UNE TEAM DE JEUNES, QUI VEUT FAIRE BRILLER SA RÉGION



SHOWCASE

LUIDJI



MATT ET ERSÄ

GIULIA BABALÀ

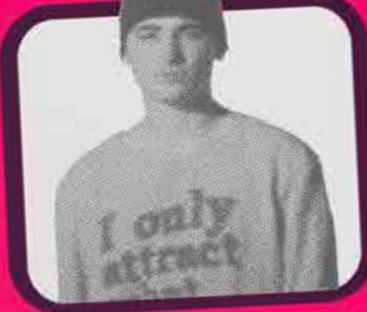
77 BOMBAY STREET



WILLIAM



JESSANNA



STANISLAS



BEKA

FATIGUES



REDMOON

WARNÖX



la

la Mobilière

SAINT-IMIER

SWISSLOS

CJB

MIGROS Pour-cent culturel

imprimerie bechtel sa

HUGUELET

varilux

BP AUTOMOBILES SA

FESTIVAL

La jeunesse imprime sa marque à Saint-Imier

La place du Marché de Saint-Imier accueillera les 4 et 5 juillet la deuxième édition de Festival, un festival musical né de l'initiative d'un groupe de jeunes de la région. Après une première édition réussie en 2024, qui a attiré plus de mille personnes, les organisateurs visent cette année un public doublé, avec plus de 2000 festivaliers attendus sur deux jours.

Lancée par trois jeunes de 16 à 19 ans, l'année passée, l'initiative s'est imposée comme un événement culturel à part entière, mêlant concerts, restauration et animations dans une ambiance à la fois festive, familiale et inclusive. L'édition 2025 conserve cette formule, tout en affirmant une ambition nouvelle. Désormais structurée autour d'une association solide, l'équipe – composée aujourd'hui de jeunes de 17 à 20 ans – souhaite inscrire le festival dans la durée, avec une identité forte et un ancrage local affirmé.

Le festival défend des valeurs claires: participation citoyenne, engagement de la jeunesse, transmission intergénérationnelle et valorisation du territoire. Sans prétention, mais avec une vision claire, Festival entend démontrer que la culture peut rassembler au-delà des clivages d'âge ou d'origine. L'événement se veut une scène ouverte sur le Jura bernois, avec une programmation mêlant artistes locaux et têtes d'affiche nationales.

Côté musique, deux noms sont déjà annoncés: le groupe suisse 77 Bombay Street et le rappeur français Luidji, figures majeures de leurs scènes respectives. La billetterie est ouverte, avec un tarif de base fixé à 25 francs. Les organisateurs promettent une atmosphère chaleureuse, ouverte à tous, où la jeunesse ne se contente plus de suivre, mais assume pleinement le rôle de moteur culturel.

À Saint-Imier, cet été, c'est donc bien la relève qui donne le tempo. ■ AG



Photo: Love Liebmann



Fermeture estivale

L'administration communale sera fermée du lundi 14 juillet au vendredi 1^{er} août.

En cas d'urgence uniquement ou pour consulter les dossiers mis en dépôt public, une permanence est assurée par Rosemarie Jeanneret au 079 590 77 36. Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un bel été. ■ CM

LYCÉE BLAISE-CENDRARS LA CHAUX-DE-FONDS

Maturité fédérale en poche

La rédaction de La Feuille d'Avis du District de Courtelary félicite Camille Sommer de Saint-Imier, latin, mention très bien et Nathan Geiser de Mont-Soleil, OS Physique et app. des maths, mention bien et prix spécial SIA. Nous leur souhaitons le meilleur pour leur futur autant professionnel que personnel.

■ NL

L'avez-vous lue, relue et rerevue ?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

SOCIÉTÉ DES FORCES ÉLECTRIQUES DE LA GOULE

Pour l'agriculture de montagne et la production PV en hiver

Mont-Soleil: début de recherches scientifiques novatrices

Dès le mois de juillet, des travaux de recherches scientifiques seront menés à Mont-Soleil par la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires HAFL de Zollikofen BE et le laboratoire photovoltaïque (PV) de Berthoud BE. Ces travaux de recherche avec des installations, sites et méthodes

modernes de test sont d'une grande actualité et uniques au-delà des frontières nationales. Les quatre porteurs du projet *Mont-Soleil – PV en cohabitation* veulent – face aux défis du réchauffement climatique et de la pénurie hivernale d'électricité – analyser et documenter scientifiquement ce nouveau modèle

de cohabitation d'agriculture durable, de production de courant PV en hiver et de régénération écologique.

Propriétaire d'un vaste domaine de pâturages et de forêts situé à Mont-Soleil (à 1200 m), la Bourgeoisie de Saint-Imier constate, en raison du réchauffement climatique, depuis

longtemps des dégâts croissants causés à la végétation, en particulier aux épicéas. Dans le but de limiter ces dégâts et de revitaliser le domaine en collaboration avec les autres porteurs du projet, elle s'est entourée d'organisations agricoles et forestières régionales et d'institutions de recherche.

Le projet d'extension de la centrale solaire existante de Mont-Soleil qui est en attente de l'autorisation définitive offre l'opportunité de démarrer dès juillet une coopération autour d'un modèle de cohabitation entre agriculture, énergie et revitalisation des pâturages et des forêts. Des table-test PV, des sites-test de l'agriculture et des méthodes modernes (GPS, herbomètres, drones, etc.) serviront à analyser et documenter les effets du réchauffement climatique sur les pâturages et forêts du Mont-Soleil, à y faire face et à optimiser la production hivernale avec les modules PV les plus performants. ■ CZ

Les partenaires du projet:
 Bourgeoisie de Saint-Imier, Saint-Imier
 Société Mont-Soleil, Saint-Imier
 Société de Forces Électriques de La Goule SA, Saint-Imier
 Espace découverte Énergie, Saint-Imier



Réclame



Penser d'ores et déjà à demain

Avec un legs pour la nature - et pour les générations futures



Pensez dès à présent à l'avenir de votre descendance et de la nature. Pour plus d'informations: pronatura.ch/fr/legs-heritages

Nous sommes là en personne pour vous: tél. 061 317 92 26



ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

Animations 100% gratuites pour les jeunes de la région

L'AJR pose ses valises à la piscine du Château à Tramelan pour 2 mercredis après-midi d'activités mobiles estivales !

L'été s'est installé dans la région. L'Action Jeunesse Régionale (AJR) et le service des sports de la commune de Tramelan se mobilisent pour la 9^e édition des activités mobiles estivales !

Un seul objectif : offrir un espace de jeux 100 % gratuit durant les vacances d'été !

Ensemble, ils transforment l'enceinte de la piscine communale du Château de Tramelan en un lieu d'activités funs et variés. Gratuitement, durant 2 mercredis après-midi, des animations ludiques, créatives et sportives seront proposées aux jeunes de 6 à 20 ans de toute la région.

Les activités mobiles estivales de l'AJR prendront leur quartier le 9 juillet ainsi que le 6 août de 14 à 17 h.

Entre sport, détente et créativité, il y en a pour tous les goûts

Les plus de 300 kilos de matériel, offrant une multitude de possibilités de s'amuser. Dans le cadre dynamique et bienveillant de la piscine, il est possible de s'amuser, se rencontrer, se détendre, et même de recevoir quelques conseils.

Ces deux sorties estivales sont, pour l'AJR, bien plus que des après-midis de jeux : elles créent des liens, rapprochent les jeunes des différents villages de la région et permettent de faire connaître encore davantage la structure.

Au programme de ses 2 arrêts estivaux

- des jeux collectifs pour se défouler (beach-volley, football, ping-pong);
- un espace créatif pour s'exprimer (dessin, mandala, etc.);



- des activités pour exercer sa précision (crossboccia, jeu du roi, tir à l'arc);
- ambiance détendue avec de la musique, des fruits et de l'eau offerts à toutes et tous.

Et s'il fait moins beau ? Pas de souci ! Les activités seront adaptées à la météo.

Tout est gratuit, même l'entrée à la piscine ! Tout le matériel de sport et de jeux est mis à disposition gratuitement par l'AJR.

De même, pour les détenteurs de la carte du centre de jeunesse sur présentation de cette dernière, l'entrée à la piscine sera gratuite les jours d'activités.

Tu as entre 6 à 20 ans et pas de carte de membre AJR ou d'abo piscine ? Pas de panique ! L'entrée est gratuite pour

tous les jeunes âgés de 6 à 20 ans sur présentation d'un bon. Pour l'obtenir, c'est facile, rends-toi sur le site internet : www.a-j-r.ch, télécharge et imprime le coupon d'entrée ou scanne le QR code sur l'affiche.

Ces bons sont également disponibles dans les locaux de l'AJR à Malleray et à Tramelan durant les heures d'ouverture ainsi que lors des animations mobiles du mercredi après-midi. ■ AJR

9 juillet et 6 août
Tramelan, piscine communale du Château
De 14 h et jusqu'à 17 h
De 6 à 20 ans
Des animateurs seront toujours présents pendant les heures d'accueil
Pas d'inscription nécessaire
Gratuit

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Après-midi de contes à la piscine

Entre nage et plongeon, pourquoi ne pas naviguer également dans le monde féérique des contes ? Les conteuses et conteurs d'Arôme Rouge

se feront un plaisir de vous faire explorer un océan d'histoires merveilleuses. La médiathèque du CIP ainsi que l'association des *Livres en liberté* vous accueilleront pour cette escale estivale à la piscine du Château, un moment qui s'inscrit dans nos après-midis contes. Un goûter sera également proposé, sauf en cas de mauvais temps, où l'événement devra être alors annulé. ■ CIP

Ouvert à tous
Contes à la piscine
Mercredi 9 juillet de 15 h 30 à 16 h 30
Piscine du Château, Tramelan
Renseignements : 032 486 06 70
ou media@cip-tramelan.ch
Gabrielle Gairaud
livresenliberte.tramelan@gmail.com



Réclame

Vous partez en vacances ?

Informez-vous assez tôt sur l'argent adapté à votre destination ainsi que de nos taux de change attractifs !
 Nous vous conseillons volontiers, que ce soit sur l'argent liquide dans la monnaie étrangère ou sur les cartes de paiements.

Clientis
 Caisse d'Épargne Courtelary

En salles



Programme et réservations



AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

ELIO

VENDREDI 4 JUILLET, 15 H 30
SAMEDI 5 JUILLET, 15 H
DIMANCHE 6 JUILLET, 14 H

De Adrian Molina. Depuis toujours, l'humanité lève les yeux vers les étoiles en quête de réponses... et cette fois, l'univers a répondu ! Elio, un garçon de 11 ans rêveur et passionné d'espace, peine à trouver sa place sur Terre. Mais sa vie bascule lorsqu'il est mystérieusement téléporté dans le Communiverse – une organisation intergalactique rassemblant des représentants (aussi étranges que fascinants) de galaxies lointaines. *Grâce à un récit joyeux, drôle et touchant, le film nous transporte dans un univers flamboyant qu'on a bien du mal à quitter ! Une jolie réussite !* Durée 1h30, âge 6 ans, français.

VACANCES FORCÉES

VENDREDI 4 JUILLET, 18 H
DIMANCHE 6 JUILLET, 20 H
MARDI 8 JUILLET, 20 H 15

De François Prévôt-Leygonie avec Clovis Cornillac, Aure Atika, Bertrand Usclat. Suite à une erreur de réservation, deux familles que tout oppose, ainsi qu'un éditeur un peu snob et l'influenceuse qu'il souhaite publier, sont contraints de partager une sublime maison de vacances. Le choc des cultures est immédiat, entre habitudes incompatibles et personnalités bien affirmées. Pourtant, malgré les tensions et les quiproquos, ces vacances forcées prennent une tournure inattendue et se révèlent une aventure pleine de surprises et d'éclats de rire. *Plein d'humour et de tendresse, le film a un air de comédie immanquable !* Durée 1h40, âge 10 ans, français.

F1: LE FILM

VENDREDI 4 JUILLET, 20 H 30
SAMEDI 5 JUILLET, 20 H 45
DIMANCHE 6 JUILLET, 16 H 45

De Joseph Kosinski avec Brad Pitt, Javier Bardem, Kerry Condon. Sonny Hayes était le prodige de la F1 des années 90 jusqu'à son terrible accident. Trente ans plus tard, devenu un pilote indépendant, il est contacté par Ruben Cervantes, patron d'une écurie en faillite qui le convainc de revenir pour sauver l'équipe et prouver qu'il est toujours le meilleur. Aux côtés de Joshua Pearce, diamant brut prêt à devenir le numéro 1, Sonny réalise vite qu'en F1, son coéquipier est aussi son plus grand rival, que le danger est partout et qu'il risque de tout perdre. *Le film est absolument incroyable. Un film cool et divertissant. Une épopée époustouflante à couper le souffle et qui vous fait vibrer ! Un super divertissement !* Durée 2h35, âge 12 ans, français.

THE VILLAGE NEXT TO PARADISE

SAMEDI 5 JUILLET, 18 H
LUNDI 7 JUILLET, 20 H 15

De Mo Harawe avec Ahmed Ali Farah, Anab Ahmed Ibrahim. Dans un village appelé Paradis, au cœur du désert de Somalie, Mamargade,



Köln 75, photo : cineimage.ch © 2025 Praesens Film

père célibataire, cumule les boulots de fortune pour offrir à son fils Cigaal une vie meilleure. Dans leur humble demeure, ils sont rejoints par Araweelo, la sœur de Mamargade, qui vient de divorcer et aimerait ouvrir son propre atelier de couture. Malgré la guerre civile au loin et les frappes aériennes qui tombent de nulle part, la famille se débrouille sereinement au quotidien. *Renversant de beauté, traversé par un amour fou pour ses personnages, le premier long-métrage de Mo Harawe contient des scènes et des images inoubliables ! Une œuvre lumineuse et âpre, d'une rare maîtrise.* Durée 2h13, âge 12 ans, vo. s.t.

KÖLN 75

LUNDI 7 JUILLET, 17 H 45

De Ido Fluk avec Mala Emde, John Magaro, Michael Chernus. En 1975, Vera Brandes, une jeune femme ambitieuse de 18 ans, va défier les conventions, s'opposer à ses parents et prendre tous les risques pour réaliser son rêve : organiser un concert de Keith Jarrett à l'Opéra de Cologne. Son audace et sa détermination vont donner naissance à un des enregistrements mythiques du XX^e siècle : The Köln Concert. *Sa décision risquée aboutit à l'enregistrement de l'une des œuvres d'art les plus importantes du 20^e siècle.* Durée 1h50, âge 12 ans, vo. s.t.

JARDIN D'ÉTÉ

MARDI 8 JUILLET, 18 H

De Shinji Sômai avec Rentarô Mikuni, Chikage Awashima, Akira Emoto. Pendant leurs grandes vacances, dans un Kobe écrasé de chaleur,

trois jeunes amis en mal d'aventures se questionnent sur la mort et se passionnent pour le jardin abandonné d'un ermite qui les fascine. Petit à petit, les trois garçons et le vieil homme se lient d'amitié. Ils se mettent en tête de rénover sa maison qui va devenir leur terrain de jeu et d'apprentissage le temps d'un été inoubliable. *Le film le plus bouleversant du réalisateur. Un petit bijou ! Chaque geste semble saisi dans son élan le plus vrai, grâce à une direction miraculeuse des jeunes acteurs à la Kore-eda, comme si le cinéaste s'était fondu dans leur été. Jardin d'été est autant une ode à l'insouciance de la jeunesse qu'à la sagesse des aînés.* Durée 1h53, âge pour tous, vo. s.t.

BUFFALO KIDS

MERCREDI 9 JUILLET, 15 H 30

De Pedro Solis Garcia avec Aaricia Dubois, Alisha Weir, Arthur Dubois. Mary (Weir) et Tom (Macneill) sont des frères et sœurs irlandais orphelins qui arrivent à New York à bord d'un paquebot en 1886 et se retrouvent rapidement dans un voyage épique à travers le pays à bord d'un Train des Orphelins transcontinental où ils rencontrent un nouvel ami extraordinaire qui changera leur vie pour toujours. Animés par la curiosité, l'amitié et le travail d'équipe, leur voyage dangereux sera rempli de découvertes de méchants sournois, des alliés surprenants, des héros inattendus et des aventures inimaginables, dans la recherche d'une nouvelle famille. *Sur leur route, ils croiseront autant de méchants que de héros.* Durée 1h23, âge 6 ans, français.

THE LIFE OF CHUCK

MERCREDI 9 JUILLET, 18 H

De Mike Flanagan avec Tom Hiddleston, Chiwetel Ejiofor. Le monde est en train de s'écrouler : l'Allemagne est anéantie par un volcan, la Californie sombre dans l'océan et Internet est mort. Dans ce chaos, c'est étonnamment le comptable Charles Chuck Krantz (Tom Hiddleston) qui est une constante pour les gens. Son visage orne d'immenses panneaux publicitaires ainsi que tous les écrans de télévision, le remerciant pour ses services. *Film complexe, sur les rêves et les destins brisés, qui va constamment vers l'inattendu et construit comme un puzzle, le parcours émeut et a cette capacité rare de s'ancre dans l'esprit du spectateur ! Un chant du cygne bouleversant et magistral !* Durée 1h50, âge 10 ans, français.

JURASSIC WORLD: RENAISSANCE

MERCREDI 9 JUILLET, 20 H 15
JEUDI 10 JUILLET, 20 H 15, 3D

De Gareth Edwards avec Scarlett Johansson, Jonathan Bailey. Cinq ans après, l'environnement de la planète s'est révélé hostile pour la plupart des dinosaures. Ceux qui subsistent vivent dans des zones équatoriales isolées, aux conditions proches de celles de leur ère d'origine. Parmi ces créatures terrifiantes, trois spécimens renferment peut-être la clé d'un remède capable de changer le destin de l'humanité. *Un film magnifique ! Les nouveaux dinosaures sont très bien faits et certains sont vraiment éfrayants ! Un moment amusant chargé de nostalgie !* Durée 2h13, âge 12 ans, français.

LA CACHE

JEUDI 10 JUILLET, 14 H 30

CINÉ APRES-MIDI

De Lionel Baier avec Michel Blanc, Liliane Rovère, Dominique Reymond. Christophe, 9 ans, vit les événements de mai 68, planqué chez ses grands-parents, dans l'appartement familial à Paris, entouré de ses oncles et de son arrière-grand-mère. Tous bivouaquent autour d'une mystérieuse cache, qui révélera peu à peu ses secrets. Durée 1h30, âge 10 ans, français.

LE RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

JEUDI 10 JUILLET, 18 H

De Valentine Cadic avec Blandine Maec, India Hair. Au cœur des Jeux olympiques Paris 2024, Blandine, 30 ans, arrive de Normandie pour participer aux épreuves de natation et retrouver sa demi-sœur disparue depuis dix ans. Dans une ville étrange et vibrante, elle rencontre de nouvelles personnes, se perd, hésite et tente de nouer des relations, alors que Paris est en ébullition à cause du grand événement. *Dans un doux mélange tendre et burlesque, V. Cadic signe un premier long-métrage émouvant, tout en nuances. Une fiction pleine de séduction, légère comme l'air !* Durée 1h45, âge 16 ans, français.

AU ROYAL À TAVANNES

RAPACES

VENDREDI 4 JUILLET, 17 H 15
DIMANCHE 6 JUILLET, 20 H
MARDI 8 JUILLET, 20 H

De Peter Dourountzis avec Sami Bouajila, Mallory Wanecque, Jean-Pierre Darroussin. Samuel, journaliste, et Ava, sa fille et stagiaire, couvrent pour leur magazine le meurtre d'une jeune fille attaquée à l'acide. Frappé par la brutalité de ce meurtre, ainsi que par l'intérêt de sa fille pour l'affaire, Samuel décide de mener une enquête indépendante, à l'insu de sa rédaction, et découvre des similitudes troublantes avec le meurtre d'une autre femme. Durée 1h44, âge 14 ans, français.

JURASSIC WORLD: RENAISSANCE

VENDREDI 4 JUILLET, 20 H
SAMEDI 5 JUILLET, 21 H
DIMANCHE 6 JUILLET, 17 H
LUNDI 7 JUILLET, 17 H 15 ET 20 H 15
MARDI 8 JUILLET, 17 H

Voir sous Cinématographe, Tramelan.

FALCON EXPRESS

SAMEDI 5 JUILLET, 14 H
DIMANCHE 6 JUILLET, 14 H
LUNDI 7 JUILLET, 10 H
MARDI 8 JUILLET, 10 H

De Benoît Daffis. Des animaux de compagnie, piégés dans un train lancé à toute allure, vont devoir déjouer les plans de Hans, un blaireau rancunier en quête de vengeance. Alors que le crash semble inévitable, les animaux peuvent compter sur Falcon, un raton laveur filou et débrouillard, prêt à tout pour les sauver ! Durée 1h26, âge voir site, français.

Jeux

Sudoku Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot mêlé** Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens : de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

8	6		1	5				
7		4				2		
			2		7			
4	5		3					
		6				9		
			7			6		2
			3		6			
		9				1		4
			1	4			6	8

M	A	Y	X	B	A	R	G	U	P	O	N	K	T
O	I	N	T	W	V	P	D	G	E	L	R	J	E
N	E	I	L	S	I	A	K	C	I	O	E	N	I
T	R	R	E	H	Q	K	X	Z	M	V	V	X	S
O	C	G	C	M	A	S	D	N	C	U	U	I	U
T	S	A	U	U	J	M	F	L	L	H	O	O	N
N	Y	H	G	O	X	R	E	L	L	I	R	B	W
E	I	C	B	A	Z	H	P	J	D	L	P	N	M
I	C	G	D	M	A	T	I	N	E	E	R	K	H
B	L	R	P	U	U	Z	Y	W	Q	E	W	A	U
E	N	D	R	O	I	T	L	R	N	Y	R	L	L
E	Z	I	D	A	V	E	U	G	L	E	V	F	A
F	V	S	T	J	N	P	A	J	D	I	F	L	K
Z	D	V	R	E	L	G	N	O	J	E	V	I	V

- | | | | |
|---------|---------|---------|------|
| AVEUGLE | CHAGRIN | JONGLER | RANG |
| BIENTOT | ENDROIT | MATINEE | VIN |
| BRILLER | GAGNER | PROUVER | VIVE |

Solutions Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

3	5	9	2	8	6	1	7	4
1	7	2	3	5	4	6	8	9
6	8	4	1	7	9	5	2	3
2	4	8	7	3	1	9	6	5
9	3	5	4	6	2	8	1	7
7	1	6	8	9	5	3	4	2
8	6	7	5	2	3	4	9	1
4	9	3	6	1	7	2	5	8
5	2	1	9	4	8	7	3	6

C	G	P	F				
I	C	A	R	E	L	E	S
C	O	R	A	G	I	R	L
T	A	P	I	R	A	I	
A	I	M	A	E	T	A	U
S	E	R	R	A	I	G	
P	A	L	E	S	A	M	U
T	S	A	M	I	R	T	
I	F	S	A	D	U	L	A
O	I	E	C	E	S	A	R
U	N	E	S				

PAELLA

Rubrique offerte par

Découvrez ce qu'il se trame...

imprimerie bechtel sa
Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 18 18

Grand Chasseral Imprimé en Suisse

CHAMBRE D'ÉCONOMIE PUBLIQUE GRAND CHASSERAL

Le système de production microtechnique pris en tenaille

La complication des relations commerciales déclenchées par les USA en mars 2025 commence à déployer des effets directs et indirects pour les entreprises de l'écosystème de production microtechnique. Cette perturbation inopinée et le manque de visibilité qui l'accompagne interviennent durant une séquence où le secteur secondaire est déjà sous forte pression en raison d'un important affaissement de la demande horlogère, premier domaine d'application des capacités de production microtechniques, démarré en 2024.

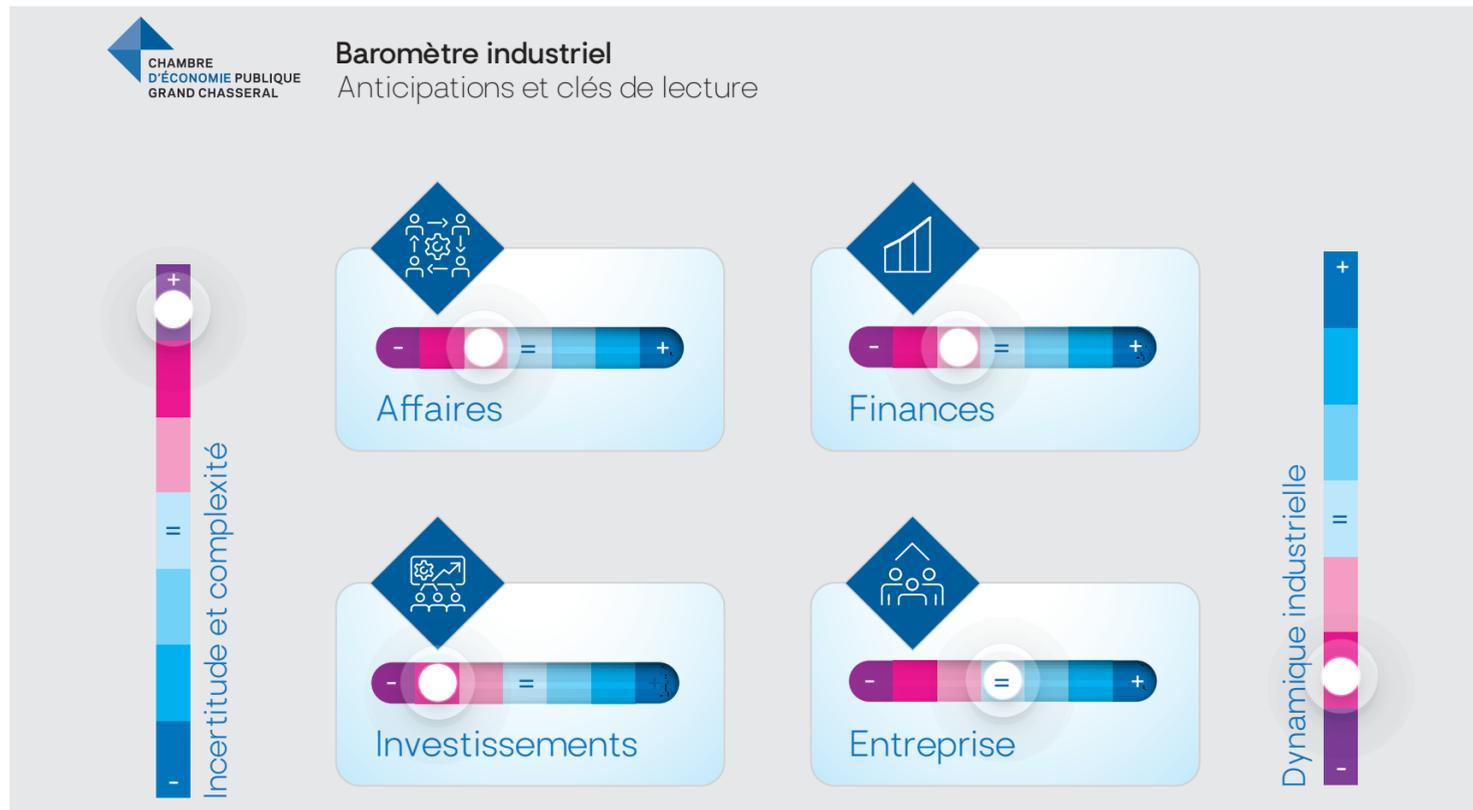
Cette interaction néfaste de deux facteurs importants pour l'industrie de la précision promet de prendre en tenaille le secteur secondaire dans la période qui s'annonce. Les projections des volumes d'affaires pour le troisième trimestre 2025 indiquent d'ailleurs une poursuite de leur contraction. « L'enchaînement de logiques protectionnistes sur un marché essentiel avec une séquence horlogère baissière engendre une configuration inquiétante pour les PME industrielles suisses et spécialement celles qui composent l'industrie de la précision. La politique américaine et son imprévisibilité infligent une nouvelle strate de défis aux entreprises au plus mauvais moment du point de vue horloger » souligne Patrick Linder, directeur de la CEP. Pour la CEP, dans une période de délitement des principes de commerce international, une réflexion politique sur les outils et moyens fédéraux mobilisés pour amortir l'impact de ce changement de contexte sur l'économie suisse s'impose.

Prévisions pour le troisième trimestre 2025

Le baromètre industriel de la Chambre d'économie publique Grand Chasseral (CEP) analyse chaque trimestre les principales tendances de l'industrie de la précision à travers une approche prospective. Représentant environ la moitié des emplois dans la région du Grand Chasseral (Jura bernois), le secteur secondaire se distingue par son homogénéité, la complémentarité de ses chaînes de valeur et les liens étroits entre ses entreprises. Conçu comme un outil de compréhension, le baromètre industriel propose une synthèse régulière des dynamiques du secteur secondaire, en particulier dans le domaine de la microtechnique.

Les entrées de commandes devraient encore diminuer durant le troisième trimestre 2025 selon les anticipations des entreprises de la région Grand Chasseral, cœur géographique de l'écosystème microtechnique suisse. Si le volume d'affaires pour les prochains mois se stabilise pour quelques acteurs industriels, il est appelé à se contracter encore pour d'autres accentuant ainsi un mouvement ayant débuté il y a près d'une année et demie. « L'enchaînement des effets de la politique erratique des USA avec une séquence de ralentissement net de l'horlogerie explique en grande partie l'accentuation de la diminution d'activité » avance Patrick Linder. La prolongation de cette phase pour des raisons propres au domaine d'application principal et historique des capacités de production, l'horlogerie, ou à la politique imprévisible des USA risque désormais d'affecter directement des entreprises qui, dans de nombreux cas, utilisent déjà la réduction de l'horaire de travail, pour absorber ces fluctuations. « Il semble opportun d'insister sur la différenciation à opérer entre effets sectoriels, perceptibles depuis début 2024 jusqu'à aujourd'hui, et effets de l'érection de barrières douanières qui commencent à se faire ressentir. Cette distinction commande notamment la mise en place de mesures adaptées à l'échelon fédéral » commente Patrick Linder.

Au niveau des résultats opérationnels, les entreprises partagent dans l'ensemble des prévisions de performance dans la lignée de la dernière



période (durant laquelle la rentabilité des activités est directement mise en question). La majorité des acteurs s'attend ainsi à des résultats comparables aux derniers mois, mais une minorité craint une péjoration. L'installation durable de cette configuration est un risque sérieux pour l'industrie suisse de la précision d'autant plus que le franc suisse – dont la fonction de valeur refuge est activée au gré de soubresauts économiques internationaux – reste une épée de Damoclès pesant sur les performances financières.

Les projets d'investissements, condition première du maintien de la capacité d'innovation des entreprises, sont eux directement affectés par la configuration asphyxiante en vigueur actuellement. Déjà sensiblement réduit au cours de la dernière année, l'investissement devrait encore s'affaiblir, ce qui s'avère de mauvais augure pour l'écosystème de production microtechnique interconnecté où les besoins de certaines entreprises sont satisfaits par d'autres à proximité immédiate. L'investissement est le vecteur principal de propagation de la demande vers l'amont de la chaîne de valeur et son ralentissement décrit un problème systémique en gestation.

En termes de niveau d'organisation, les entreprises ne prévoient aucune expansion et ne signalent aucune diminution notable. Un recours généralisé à la RHT semble expliquer que le tissu industriel ne s'atrophie pas plus dans cette séquence compliquée. La durée de la couverture offerte par cet instrument temporaire de soutien s'avérera déterminante pour la préservation de l'emploi et le maintien des compétences des entreprises.

Effets américains

Le baromètre industriel de la Chambre d'économie publique Grand Chasseral (CEP) démontre que les effets de la politique protectionniste américaine commencent à être concrètement mesurés dans certaines PME. L'impact direct reste encore limité dans cette période incertaine de négociation d'un accord bilatéral, notamment parce

qu'il y a eu de nombreuses commandes ont été passées hâtivement dans le court délai annoncé avant l'entrée en vigueur de la première taxe. Les entreprises font cependant déjà état d'une forme d'attente chez les clients américains dans l'attente d'une clarification des conditions de fonctionnement de l'économie et particulièrement de l'effet des taxes sur les chaînes de valeur. À ce jour, la prudence adoptée par les acteurs industriels américains implique donc soit une réduction des volumes soit des reports de décisions d'investissement. Ces aspects interfèrent directement sur le volume d'activité de l'écosystème de production microtechnique du Grand Chasseral et risquent, en cas d'accord insatisfaisant, de développer de graves conséquences.

Les effets indirects des positions américaines sont aujourd'hui prépondérants et largement sous-estimés. Les acteurs globaux affichent de manière générale une prudence accrue en raison des incertitudes touchant les principes fondamentaux du commerce

international. Absence de visibilité, demande américaine minimale, report de décisions d'investissement impactent des entreprises mondiales ayant des fournisseurs, des sous-traitants ou des partenaires suisses. Cet impact indirect, lié à l'intrication des chaînes de valeurs, engendre une grande variation de la demande, une projection difficile et un immobilisme qui affecte notamment le secteur des montres, moyens et des solutions de production. La retenue des donneurs d'ordre mondiaux est actuellement la conséquence probablement la plus effective de la politique américaine pour les PME suisses.

Du point de vue sectoriel, les effets des barrières douanières sur la commercialisation de montres sur le marché américain, promettent de se répercuter sur les besoins horlogers en composants, moyens de production, et solutions de métrologie ou de contrôle. Ils aggraveront une situation de branche compliquée depuis une année et demie et touchant

directement l'écosystème de production microtechnique. Enfin, le franc suisse, valeur refuge constante dans les périodes de complication, n'a cessé de pénaliser les activités d'exportation depuis mars.

Pour la CEP, ce passage en revue superficiel des effets réellement ressentis par les entreprises industrielles du Grand Chasseral démontre la nécessité d'un accord bilatéral Suisse-USA prenant en compte la complexité de l'industrie suisse, la diversité des situations, l'imbrication des chaînes de valeur globales, et, surtout, l'importance primordiale des PME industrielles dans l'économie nationale. Ce constat peut être étendu aux outils de soutien conjoncturel pour lesquels des adaptations remettraient d'optimiser un système ayant fait ses preuves, mais c'est probablement une réflexion d'ensemble qui s'avérera nécessaire pour gérer une situation inédite dont les répercussions sont potentiellement graves pour l'emploi et les entreprises.

■ PL

MEMOIRES D'ICI

Notre histoire en images



Reconstruction de la Métairie du Milieu de Bienne après l'incendie de 1942

En août 1942, un incendie ravage entièrement la métairie située sur la montagne de l'Envers de Courtelary, propriété de la Bourgeoisie d'Orvin. Le feu a pris naissance dans le foin et a gagné rapidement tout le bâtiment. Le bétail a pu être sauvé, mais le mobilier et les outils sont restés dans le brasier. La ferme est aussitôt reconstruite.

Photo : © Mémoires d'Ici, Fonds Humbert Mottet
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Voilà l'enchantement

Du 10 au 20 juillet, le Parc Chasseral accueille un projet artistique hors du commun : un comédien-jongleur itinérant parcourra les sentiers de notre région avec *Graines de Lune*, un conte poétique qu'il joue en pleine nature, dans des lieux insolites



Photo: © Graines de Lune, Thomas Blanchet

Chaque jour, le baladin se remet en route avec son spectacle sur le dos, proposant une représentation en plein air suivie parfois d'un moment d'échange convivial autour d'un verre... et à une occasion exceptionnelle: d'un tour de chant. Le spectacle, accessible dès 6 ans, dure 35 minutes. Le lieu où il est joué est parfois adapté aux personnes à mobilité réduite.

Envie de marcher avec lui? Il est possible de le rejoindre à pied, d'un lieu à l'autre, ou simplement d'assister à une représentation. Prenez connaissance des lieux, des horaires de représentation et des itinéraires de marche proposés en visitant la page web ci-dessous. L'artiste partage son univers, ses inspirations et sa vision de la marche comme forme de

rencontre et de réflexion. Ce projet s'inscrit dans les réseaux européens *La Marche des Philosophes* et *Armodo - ARTs en MOdes DOux*, qui valorisent des formes de création respectueuses de l'environnement.

Renseignements pratiques, lieux, itinéraire et horaires

- du jeudi 10 au dimanche 20 juillet;
- lieux de départ et d'arrivée: divers lieux dans le Parc Chasseral et alentours (cf. https://bit.ly/marche_philosophes);
- prix: au chapeau
- réservation recommandée: benoit_vivien@hotmail.com ou au 079 794 50 71.

■ PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

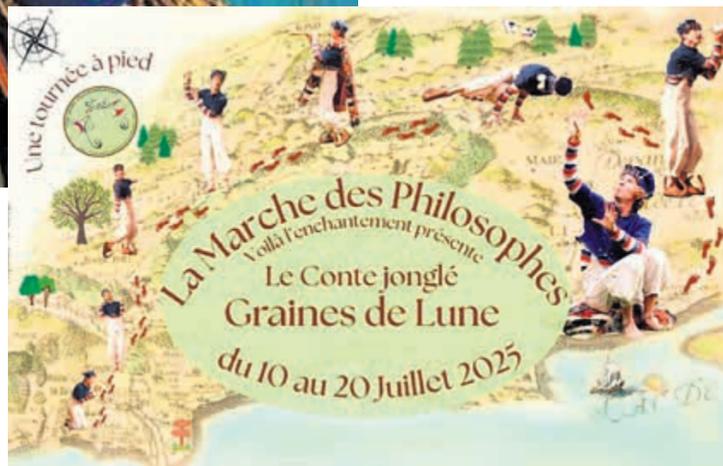


Photo: © Graines de Lune

PRO SENECTUTE

Conversation anglaise

Tous les vendredis, 14 h-15 h 30, Neuchâtel
Vous avez déjà un bon bagage... Ces moments de lecture et de partages cordiaux autour de thèmes intéressants et très divers vous permettront de consolider vos compétences, étendre votre vocabulaire et soigner votre accent. Responsable Rosie De Pietro. Inscription: 032 886 83 02.

Tables d'hôte

Au bord de l'Areuse

Jeudi une fois par quinzaine, 12 h-14 h, Boudry Nos tables d'hôtes vous proposent de partager un moment de convivialité tout en prenant un menu équilibré. Prix: 17 francs. Toutes les personnes à la retraite peuvent participer à ces repas. Découvrez nos nouvelles tables d'hôtes. Renseignements et inscriptions: Pro Senectute, 032 886 83 02.

La table de Jo

Lundi une fois par quinzaine, 12 h-14 h, Neuchâtel Nos tables d'hôtes vous proposent de partager un moment de convivialité tout en prenant un menu équilibré. Prix: 17 francs. Toutes les personnes à la retraite peuvent participer à ces repas. Découvrez nos nouvelles tables d'hôtes. Renseignements et inscriptions: Pro Senectute, 032 886 83 02.

Séjour culturel à Lyon

Dimanche 19 au vendredi 24 octobre, Lyon Idéalement situé entre le Musée des Confluences et la Halle Tony Garnier, l'Hôtel Ibis Gerland est le point de départ parfait pour explorer Lyon, ville d'histoire et de gastronomie. Informations et inscription jusqu'au 4 août: Pro Senectute, 032 886 83 86.

■ PRO SENECTUTE

Email: prosenectute.activites@ne.ch

RECETTE D'ICI

Soupe froide de melon



Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

1 melon
4 glaçons
2 cs de porto
Sel
Poivre
25 g pignons
1 mozzarella de buffala
Feuilles de basilic
Jambon cru
Flûte



PRÉPARATION

Coupez le melon en deux, retirez les graines et prélevez la chair à l'aide d'une cuillère.

Mixez la chair de melon avec les glaçons ou l'eau très froide. Ajouter le porto.

Goûtez et ajustez: vous pouvez ajouter une pincée de sel/poivre pour contraster avec le sucré du melon.

Placez au frais pendant au moins 1 heure avant de servir bien froide.

Faire revenir les pignons.

Servez dans de petits bols ou verrines, décorez avec le basilic, la mozzarella et les pignons. Ajouter une fine tranche de jambon cru roulée et des flûtes salées.

JEUNES LIBÉRAUX-RADICAUX GRAND CHASSERAL

Sous le signe de la transition

Les membres ont tenu le 23 juin leur assemblée générale annuelle marquée par un renouvellement dans la continuité et une vision tournée vers l'avenir

Une nouvelle membre rejoint le comité: Alison Gaschen, domiciliée à Prêles, vient renforcer l'équipe. Son entrée permet désormais au comité de représenter l'ensemble des trois anciens districts du Jura bernois, assurant ainsi un ancrage équilibré et régionalement représentatif. Les membres ont également reconduit à l'unanimité le comité en place.

Cette année a été placée sous le signe de la transition, avec notamment l'adoption du nouveau nom de la section, le passage de JLR Jura bernois à JLR Grand Chasseral, ainsi que les adaptations statutaires et graphiques qui en ont découlé.

Portés par une nouvelle identité et un comité engagé, les JLR Grand Chasseral se tournent résolument vers l'avenir – en particulier vers les élections cantonales de 2026.

Des candidatures jeunes, ambitieuses et libérales-radicales pouraient émerger tant pour le Grand Conseil que pour le Conseil du Jura



bernois (CJB). L'objectif est clair: faire entendre la voix des jeunes de la région et contribuer à un taux de participation plus élevé dans le Jura bernois.

Le comité se compose comme suit: Filipe Silva Costa, président; Corentin Jeanneret, vice-président; Djelil Juillerat, secrétaire; Gaëtan Aellen, caissier; Alison Gaschen, assesseure; Josua Robert-Nicoud, assesseur. ■ fsc



16 communes
12 500 ménages

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/

LA NOCTULE CHAMP-DU-MOULIN

Une exposition, des amis et Louis Périnat

Bonjour! Je commence par remercier chaleureusement toute l'équipe de l'imprimerie Bechtel de Courtelary pour leur amitié et de m'avoir gardé une place dans cette édition.

Faisons les présentations. Je suis Louis Périnat, un artiste dessinateur basé à Saint-Imier. Voilà quelques années que j'ai entamé cette voie et celle de la création tant bien artistique que personnelle. C'est à la suite de l'abandon de mes études universitaires en 2022, en période de pandémie mondiale, que je me suis retrouvé sans direction. Ce n'est qu'avec l'aide et le soutien de ma famille que j'ai réalisé un cours de développement personnel fantastique! J'ai retrouvé les clés qui m'ont ouvert de nouvelles portes dont celle qui m'a fait me retrouver avec moi-même et mon but d'être dessinateur. C'était décidé, j'en ferais mon Art-de-vivre!

J'ai démarré cette carrière artistique sur la plus belle note qui soit: l'amitié. Les bienfaits de cette nouvelle vie m'ont apporté de nombreuses amitiés douces à mes yeux, avec lesquelles plusieurs projets enivrants se sont réalisés. L'une de ces rencontres fut notamment avec la peintre locale Valérie Wenger Dawalibi. Notre contact avait germé en juin 2024 lors de l'exposition des formats cartes postales au Centre de Culture et Loisirs



de Saint-Imier pour ensuite fleurir en octobre dernier avec la décision d'exposer ensemble.

Depuis, nous avons tous deux mis nos capacités créatrices à l'effort. Valérie s'est mise au service de sa bonne humeur en peignant, avec soin et à l'huile, d'innombrables paysages remplis de gaieté. Quant à moi, je me suis retranché dans un nouveau style, une nouvelle approche me permettant de m'ouvrir encore mieux à l'amour que j'ai pour les animaux. J'utilise l'aquarelle, le modelage et même l'impression sérigraphique pour donner vie et sens à mes goûts avec humour. Toujours!

Ainsi, nous donnons vie à notre exposition *Ah, d'eux!* dès ce samedi 5 juillet, à 11 h, à La Noctule de Champ-du-Moulin, dans le canton de Neuchâtel. Nous vous convions à cette journée où nous serons, Valérie et moi, chargés de bonheur et prêts à le distribuer pendant nos rencontres.

L'exposition se déroule du 5 au 27 juillet et nous ouvrons les locaux de mercredi à vendredi de 11 h à 18 h et jusqu'à 17 h le samedi et le dimanche.

J'aurais encore tant de choses à vous dire, mais j'aimerais que vous m'en disiez vous aussi! Je serais ravi de vous rencontrer à cet événement et de créer avec vous. Dès lors, je vous dis au plaisir et à bientôt. Merci de votre lecture. Tschüs! ■ LOUIS PÉRINAT

PRO SENECTUTE

DomiGym

De la gym à votre domicile dans tout l'Arc jurassien! Un cours au rythme que vous souhaitez et en fonction de vos besoins avec un moniteur ou une monitrice expérimenté. Possibilité de créer un cours pour une ou plusieurs personnes, avec vos amis ou voisins. Jour et horaire flexibles selon vos disponibilités et celles du moniteur ou de la monitrice. Tarifs: groupe dès 3 personnes, 10 francs par personne. Duo, 15 francs par personne et individuel, 28 francs. Informations et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 20.

Danses du Monde

Tous les mercredis, 13 h 50-15 h 05, Porrentruy Dansez sur des musiques de différents pays en améliorant la mobilité, l'équilibre, mais aussi la mémoire et en partageant avec d'autres ces moments de convivialité! Informations et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 20.

■ PRO SENECTUTE

Inscription en ligne: <https://aj.prosenectute.ch/activites>

L'avez-vous lue?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE BIENNE

Remise des certificats

Examens CFC employé de commerce et de Maturité professionnelle 2025

La cérémonie de remise des certificats a eu lieu le jeudi 26 juin, en présence des élèves, des maîtres de classe, de Leonhard Cadetg, Directeur de la Wirtschaftsmittelschule Biel, et de Fabian Aellig, Directeur de l'École Supérieure de Commerce. Les professeurs de classe ont remis les CFC d'employé de commerce, les diplômes de maturité professionnelle commerciale ainsi que les bulletins de notes aux heureux certifiés.

CFC et de maturité professionnelle commerciale

Les bulletins de CFC et de maturité professionnelle, type Économie, de l'École Supérieure de Commerce de Bienne ont été validés le 23 juin.

Volée 2021-2025 – Classes 25U, 25V, 25X et 25w

Pour la onzième fois, l'École Supérieure de Commerce de Bienne décerne à la fois une maturité professionnelle, de type Économie, avec le certificat fédéral de capacité (CFC) d'employé de commerce à 42 nouveaux diplômés de la volée 2020-2024. Parmi les stagiaires en entreprise, 27 francophones et 15 germanophones ont réussi les examens de pratique professionnelle, après 4 ans de formation.

Tous les 42 candidats ont donc reçu le CFC d'employé de commerce, ainsi que la maturité professionnelle commerciale leur ouvrant les

portes du monde professionnel et des études supérieures. Parmi ces candidats, 8 ont réussi leur maturité professionnelle bilingue, reconnue dans toute la Suisse. Ces élèves ont suivi les cours de Finances et Comptabilité et de Biologie dans la langue partenaire. De plus, ils ont eu une partie des cours d'ICA (Information, Communication, Administration) ainsi que les PPI (Pratique Professionnelle Intégrée) dans un environnement bilingue. La Direction des deux écoles est fière de présenter la moyenne réjouissante des notes obtenues en entreprise, lors du stage de longue durée pour cette volée 2025: 5.00!

Volée 2022-2026 – Classes 26U, 26V et 26w

28 candidates et candidats francophones ainsi que 9 candidates et candidats germanophones ont passé leurs examens d'école et reçoivent les bulletins de notes avant stage avec les notes déjà validées de la partie scolaire de la formation.

Félicitations

L'équipe de la rédaction de La Feuille d'Avis du District de Courtelary félicite les candidats et candidates de son bassin de population: Max Bouchez, Sonceboz-Sombeval; Yona Isler, La Heutte; Helin Özdemir, Courtelary; Amina Bentabet, Courtelary; Zoéline Glardon, Sonceboz-Sombeval. ■ NL



Classe 25V, photo: Joël Schweizer



Classe 25U, photo: Joël Schweizer

Le clin d'œil

www.dessindepresse.ch



ALLEZ PLUTÔT JOUER DANS LA FORÊT, LES ENFANTS !!!

Tony

Les restaurants de montagne de notre région valent le détour!

métairie pierrefeu
Famille Alex Oppliger – Tél. 079 507 07 26



La Cuisinière

Belle terrasse et grande place de jeux pour les enfants

Spécialités campagnardes
Joli choix de menus pour vos rencontres et fêtes de famille
Viandes fumées de fabrication maison

Fermé le dimanche soir, le lundi et le mardi.

Famille Christelle & Denis Léchoy-Bürgi
Les Prés-de-Cortbert / 2607 Cortbert / 032 489 19 24
restaurant@lacuisiniere.ch / www.lacuisiniere.ch

Métairie de Meuringue



Famille Christophe & Isabelle Kämpf
Tél. 032 944 12 24 – 2608 Courtelary
meuringue@bluewin.ch
www.metairiedemeuringue.ch

Spécialités campagnardes
Belle terrasse
Grange à disposition pour mariage, anniversaire, etc.

Match aux cartes samedi 13 septembre
Brunch dimanche 21 septembre

Jobert

Brunch 1^{er} août
Sur inscription uniquement

Famille Bühler
www.jobert.ch
info@jobert.ch
032 489 19 12

Votre Métairie face au Chasseral

La Petite Douanne Twannbergli



Famille Daniel Bühler
2608 Montagne de Courtelary – Alt. 1302 m
☎ 032 944 12 37

Hôtel-Restaurant La Werdberg

BRUNCH à La Werdberg

Échappez au quotidien et savourez un brunch exquis à La Werdberg

Chaque dernier dimanche du mois, nous vous invitons à partir de 9h30 à découvrir un riche buffet de plats chauds et froids ainsi que de délicieux desserts

27 juillet – complet
28 septembre – encore des places libres
26 octobre – encore des places libres
30 novembre – Armon et Felix sont en vacances
25 décembre – Noël – encore des places libres
25 janvier – encore des places libres

Réservations obligatoires

Chez Armon et Felix | Werdberg 110 | 2732 Reconviiler
032 944 30 50 | la-werdberg.ch | info@la-werdberg.ch

Restaurant-Métairie du **Bois-Raiguel**
Tél. 032 489 19 53 ou 079 642 43 01
bois-raiguel@hotmail.com

Journées spéciales Programme 2025

Prête de réserver places limitées — Bitte reservieren begrenzte Plätze

Vendredi 4 juillet	Filet mignon aux bolets
Vendredi 1 ^{er} août	Brunch de 10 h à 14 h avec 3 buffets + musique
Vendredi 8 août	Langue de bœuf (Zunge)
Vendredi 15 août	Rosbif, frites maison
Vendredi 22 août	Filet mignon aux morilles
Vendredi 29 août	Daube (Suure-Mocke)
Vendredi 5 septembre	Langue de bœuf (Zunge)
Dimanche 14 septembre	Menu du Jeûne fédéral (Bettag Menü)
Ven, Sa, Di 19, 20, 21 septembre	Bouchoyade (Metzgete)
Samedi 27 septembre	Chasse deux civets : sanglier + chevreuil

Fermé le lundi • Semaine de 10 h à 14 h et de 17 h à 22 h
Samedi 10 h à 23 h • Dimanche 10 h à 17 h • Famille Marcel Bühler



Agenda

VENDREDI 4 JUILLET

- Cortébert en fête
- Festivall, Saint-Imier

SAMEDI 5 JUILLET

- Concert du Brass Band Mennonite, Jeanguisboden, 20h
- Festivall, Saint-Imier
- Cortébert en fête
- Vernissage de l'exposition *Ah deux!*, Louis Périnat et Valérie Wenger Dawalibi, La Noctule, Champ-du-Moulin, dès 11h

DIMANCHE 6 JUILLET

- Visite ouverte de la Maison Robert au Jorat, Orvin, 14h-17h

MERCREDI 9 JUILLET

- Mercred'histoires à la piscine du Château, Tramelan, 15h30-16h30
- Activités mobiles gratuites de l'AJR, piscine du Château, Tramelan, 14h-17h

SAMEDI 12 JUILLET

- Fête champêtre chez Marcel Künzle, La Ferrière, dès 20h

DIMANCHE 13 JUILLET

- Journée familiale du Jodlerklub La Ferrière, dès 11h30

MERCREDI 6 AOÛT

- Activités mobiles gratuites de l'AJR, piscine du Château, Tramelan, 14h-17h

VENDREDI 15 AOÛT

- Fêt'Orvin'25, Orvin

SAMEDI 16 AOÛT

- Fêt'Orvin'25, Orvin

DIMANCHE 17 AOÛT

- Fêt'Orvin'25, Orvin

VENDREDI 22 AOÛT

- Fête du village, Courtelary

SAMEDI 23 AOÛT

- Fête du village, Courtelary
- Bal(l)ade entre Zimmermann Rachmaninov et les petites anarchistes, 9h15, découverte au CCL Saint-Imier, 11h, concert à la collégiale de Saint-Imier

EXPOSITIONS

- *Flower Power*, œuvres de Nicolas Bamert, allée d'accueil principale du CIP, Tramelan
- Dessins de Mirjam Froidevaux, jusqu'au 25 juillet, CIP, Tramelan, lundi-samedi de 8h-20h
- *Ah deux!*, peintures de Louis Périnat et Valérie Wenger Dawalibi, La Noctule, Champ-du-Moulin, du 5 au 27 juillet, mercredi-vendredi 11h-18h, samedi-dimanche 11h-17h
- Peintures de Jérémie Liechti, restaurant de l'hôpital, Saint-Imier, jusqu'au 31 août
- Peintures de Petra Tschersich, Quai 29, gare, Sonceboz, jusqu'au 18 juillet
- Exposition de dessins de Lucienne Gagnebin, rez-de-chaussée de la Résidence des Fontenayes, hôpital de Saint-Imier, jusqu'à fin juillet
- Exposition de la Fondation Héritage Anabaptiste, *Ici il n'est pas interdit d'être anabaptiste*, chapelle du Jeanguisboden, jusqu'au 2 novembre, mercredi-samedi-dimanche 14h-17h, vendredi 17h-20h
- Oeuvres de Valentina Patthey et peintures de Ruth Braun, cimaises de La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 10 octobre

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8h30-11h30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h30-11h30 et 16h-17h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10h-11h et 15h-17h, vendredi: 10h-11h, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi-jeudi: 8h-11h45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mercredi et vendredi: 9h-12h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h, Mairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, vendredi: 10h30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h30-18h30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-11h30 et 14h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h et 16h-18h, mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h et 16h-17h30, vendredi: 8h-12h, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h30-17h30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h30-15h30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. École de Sonvilier: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil *Aux Pruats*: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45 et 14h-16h45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14h-16h45, jeudi: 9h-11h45 et 14h-18h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi: 9h-12h, 15h30-17h30, mardi-jeudi: 9h-12h, vendredi: fermé, également sur rendez-vous par téléphone, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Loisirs

BIBLIOBUS UPJ

■ **CORGÉMONT** Mardi 2 septembre: 14h45-17h, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 19 août: 16h15-17h, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 5 juillet: 9h45-11h45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 19 août: 17h45-19h30, place du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 22 août: 17h30-19h15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 22 août: 16h-17h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 26 août: 16h30-19h30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 22 août: 14h30-15h30, place du village. www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET Bibliothèque** Mardi: 17h-18h30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT Bibliothèque** Mercredi: 13h30-14h et 19h30-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY Bibliothèque** Lundi: 15h-17h30, mardi: 16h-19h, mercredi: 15h-17h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE Bibliothèque** Mardi: 15h-17h15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER Bibliothèque régionale** Mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h-19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguel, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15h-18h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque. ■ **SONVILIER Bibliothèque** Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1^{er} samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-18h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET Bibliothèque** Mardi: 9h-10h et 15h-17h, mercredi: 17h-19h, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **Mémoires d'Ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mardi-dimanche 9h30-18h (dernière entrée à 16h30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche 9h30-18h. La place de jeux: mardi-dimanche 9h30-18h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8h30-12h15 et 13h30-18h30, samedi: 8h30-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** Gym Seniors: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET** Gym des aînés Bel Automne: mardi 9h-10h15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10h-11h, salle de gym, 2612 Cormoret,

079 713 01 84 (Catherine Huguélet). ■ **COURTELARY** Gym dames: lundi 19h30-20h30, salle de gym, 2608 Courtelary. Volley dames: mercredi 20h-22h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **ORVIN** Lundi: 16h30, halle, 2534 Orvin. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11h-12h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19h30-20h30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfit-sonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17h-18h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mardi et jeudi: 15h-18h30, mercredi: 13h-18h30, vendredi: 15h-22h30, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch. ■ **SAINT-IMIER Espace Jeunesse Erguel** Mardi: 16h-18h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13h30-17h, animations pour enfants de la 2^e à 5^e Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15h-18h30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15h-21h30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6^e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, ☎ 077 481 71 34, espacejeunesse@saint-imier.ch, 📍 espacejeunesse.derguel, 📍 espacejeunesseerguel, 📍 Espace Jeunesse D'Erguel eje_2610. ■ **TRAMELAN Action Jeunesse Régionale (AJR)** Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

MUSÉES

■ **ORVIN Maison des Sarrasins** Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Musée Longines** Lundi-vendredi: 9h-12h et 14h-17h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

MARCHE, RANDONNÉE

■ **COURTELARY Ski club** Week-end des 5 et 6 juillet: pas de gardiennage.

PISCINES

■ **SAINT-IMIER Piscine plein air d'Erguel** Lundi-dimanche: 9h-20h, septembre: 9h-19h, sur le Pont 24, 2610 Saint-Imier, 032 941 28 42 (contact principal: commune de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, 032 942 44 56, info@saint-imier.ch, saint-imier.ch). **Piscine couverte** Fermée. ■ **TRAMELAN Piscine du Château** Lundi-dimanche: 9h-20h, 19h dès le 19 août, fermeture en septembre, Chemin du Château 30, 2720 Tramelan, caisse et réservation écoles: 032 487 59 50, buvette: lundi-jeudi et dimanche: 9h-23h30, vendredi-samedi: 9h-00h30, 032 487 59 26.

Services

CARTONS DU CŒUR

■ **JURA BERNOIS** Mercredi: 8h30-11h30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

NEZ ROUGE

■ **SUISSE** 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

TABLE COUVRE-TOI

■ **SAINT-IMIER** Mardi: 10h-10h45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

Urgences

Ambulance 144
Centre antipoison 145
Feu 118
Police 117

DENTISTE DE GARDE

■ **JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

DÉPANNAGE

■ **DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

HÔPITAUX

■ **Réseau de l'Arc** Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.reseaudelarc.net.

MÉDECINS DE GARDE

■ **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 032 941 37 37. ■ **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. ■ **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. ■ **SAINT-IMIER** Du 4 au 10 juillet: pharmacie Amavita Saint-Imier, 032 941 21 94. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h-15-19h45. ■ **TRAMELAN** Du 4 au 10 juillet: pharmacie Amavita Tramelan, 058 878 23 50. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 18h30-18h45.

PSYCHIATRIE

■ **Pôle santé mentale** 032 484 72 72. Site internet: www.reseaudelarc.net.

SERVICES FUNÈBRES (PERMANENCE)

■ **VALLÉE DE TAVANNES Par8** 0848 77 88 88. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER Paroisses réformées de l'Erguel** 0800 225 500.

SOINS À DOMICILE

■ **BAS-VALLON Service d'aide et de soins à domicile** route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER SAMAIDD Service d'aide et de maintien à domicile** rue Neuve 52, 2613 Villeret, 079 439 28 95, samaid@hin.ch, www.samaid.com. **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

Délaï utile

Lundi soir
fac@bechtel-imprimerie.ch

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Éditeur:** Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. **Heures d'ouverture:** lundi-jeudi: 7h30-12h et 13h30-17h, vendredi: 7h30-12h. **L'équipe** Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en pages: Coraline Bolle, Claude Sansonnens, Nathalie Rose. Maéva Lauber, Béthanie Sigg (apprenties). Correction et facturation: Nicole Lorient. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

Contact: 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Tarifs:** rédactionnel: voir charte éditoriale (QR-code ci-dessus), annonces: www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise). **Délais de remise des publications:** sport, paroisses, divertissement et utile: lundi soir. *Feuille Officielle du District de Courtelary:* mardi 12h. Rédactionnel et annonces: mercredi 9h. Adieux: mercredi 9h ou sur demande.

Grand Chasseral imprimé en suisse

TENNIS CLUB TRAMELAN

Fin de saison d'interclubs

Comment ne pas finir en beauté par la 3^e équipe hommes du TCT



La troisième équipe hommes du TC Tramelan disputait sa dernière journée d'interclubs face à Neyruz, qui avait besoin d'un score d'au moins 8-1 pour décrocher la promotion.

Avait-elle sous-estimé le TCT? On serait tenté de le croire.

C'est sous un soleil de plomb, digne d'un désert, que les deux premiers simples ont débuté. Le J a tenu tête

à son adversaire... pendant deux jeux (score final: 2-6, 0-6). Le G, de son côté, lançait bien son match, distillant quelques revers à deux mains d'école qui ont glacé d'effroi son adversaire. Ce dernier, visiblement perturbé, a passé le reste du match à envoyer ses balles en orbite, probablement à destination de Thomas Pesquet. Score: 3-6, 1-6.

Le R, armé de sa plus belle raquette acquise à Gstaad (en échange d'un rein), n'a pas réussi à poser son jeu. Il a néanmoins reçu en lot de consolation deux roues de vélo... qu'il utilise peut-être déjà pour retourner à Gstaad chercher une nouvelle raquette. Résultat: 0-6, 0-6.

Le capitaine B, alias Capitaine Flamme, trop absorbé par l'organisation millimétrée de cette journée, est passé à côté de son match: 0-6, 0-6.

Le E, fer de lance de l'équipe, joueur le mieux classé, auréolé d'un glorieux passé junior, admiré de tous... à lui aussi pris une roue. Son adversaire, champion toutes catégories du pousse-balle, l'a fait craquer: 2-6, 0-6.

Enfin, le P, envoyé en embuscade pour clôturer la série, a frôlé la crise de nerfs à force de fautes directes. Mais il a serré le jeu au bon moment pour décrocher le premier point de la journée: 6-4, 6-4.

Les doubles

La paire J-P voulait exorciser la malédiction du super tie-break. Objectif atteint: ils ne l'ont pas perdu... puisqu'ils n'y sont jamais arrivés. Écrasés: 6-0, 6-1. Le B a cédé sa place au vétéran D, spécialiste du double. Mais même son expérience n'a pas suffi à transformer le jeu du R: défaite 2-6, 2-6. Enfin, la paire E-G n'a pas connu plus de succès: 1-6, 3-6.

Le TCT s'incline donc 8-1, offrant à Neyruz la possibilité de fêter sa promotion, ce qu'ils n'ont pas manqué de faire! Le vrai héros de la journée? Le T, qui n'a pas joué, mais est arrivé en milieu d'après-midi, les bras chargés d'Aperol Spritz!

Mais au fond, l'essentiel n'est-il pas dans la camaraderie et les afters chaleureux qui définissent si bien cette équipe? En cette fin de saison, la 3 de Tramelan est fière de trôner... sur la première marche du podium inversé!

Ce qu'il faut retenir? Pas de talent particulier, mais un soleil radieux et beaucoup de bonne humeur pour clore ce beau mois de juin.

Les autres équipes du club

1^{re} équipe hommes (3^e ligue): victoire 7-2 à Estavayer-le-Lac. Un seul simple et un seul double perdus. Malgré une belle saison, l'équipe n'a pas réussi à décrocher la montée. Félicitations tout de même pour une superbe 2^e place!

1^{re} équipe hommes actifs (2^e ligue): maintien assuré en 2^e ligue grâce à une victoire cruciale lors des barrages de relégation.

Équipe 55+ hommes (2^e ligue): saison solide, conclue à la 3^e place grâce à une victoire décisive contre le club de Gland.

Équipe 65+ hommes (3^e ligue): une belle saison aussi, terminée à une honorable 4^e place.

Équipe 65+ dames (3^e ligue): une courte défaite face à Montchoisi (2-4), mais une jolie 3^e place finale au classement général.

Un joli clap de fin pour le TC Tramelan. Vivement la prochaine saison.

■ BD

TENNIS CLUB TRAMELAN

Interclubs Junior: une première au club depuis longtemps



Ethan, Éméric et Adrien

Trois jeunes joueurs de 13 et 14 ans ont participé aux Interclubs Junior. Au cours des dernières semaines, trois rencontres ont été disputées: deux à Tramelan et une à l'extérieur.

Les jeunes tennismen ont mal débuté en perdant leur première rencontre face au Tennis Club du Vignoble. Dans ce premier duel, Ethan a perdu son simple 0-6, 0-6, tandis qu'Éméric s'est bien défendu, mais a finalement perdu le sien 4-6, 6-7. Le double, composé d'Adrien et Ethan, n'a pas fait mieux, s'inclinant 1-6,

1-6. L'adversité et le manque d'expérience ont eu raison du TCT.

Cependant, les trois jeunes ont su se ressaisir pour la deuxième rencontre face au Tennis Club de Cudrefin. Adrien a gagné son simple 6-3, 6-7, 6-2, tandis qu'Ethan a remporté le sien 6-2, 7-6. Malheureusement, le double, formé d'Ethan et d'Éméric, a été perdu 4-6, 6-4, avec un super tie-break qui s'est terminé sur un score de 5-10.

La troisième rencontre a été décisive pour Tramelan, en déplacement

au Tennis Club de Boudry-Bevaix-Béroche. Adrien a réalisé une remontée spectaculaire dans son simple, passant de 0-5 à 7-5, puis concluant le match avec un 6-0 au deuxième set. Éméric a perdu son simple 4-6, 6-3, 2-6; il a été très combatif et la rencontre aurait pu tourner en sa faveur. Le double décisif, composé d'Ethan et d'Adrien, a été gagné 6-3, 6-3.

Grâce à ces deux dernières victoires, Tramelan a réussi à inverser la tendance et à montrer sa détermination.

Nous sommes très fiers de nos joueurs, ils ont travaillé dur et ont montré une grande progression tout au long de ces trois rencontres. Nous avons hâte de les retrouver l'année prochaine et espérons avoir suscité un engouement chez d'autres jeunes, afin de constituer plusieurs équipes motivées. Nous tenons à remercier chaleureusement Ethan, Éméric et Adrien, ainsi que leurs parents, qui les ont soutenus tout au long de ces rencontres. ■ RM

PRO SENECTUTE

Gymnastique

Tous les lundis, 10h-11h, Sonceboz Une heure de gymnastique hebdomadaire permet d'améliorer la tenue du corps, de développer la force, l'endurance et la souplesse. Un cours adapté à tous et près de chez vous! Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 86.

Course à pied

Tous les vendredis, 10h-12h, Neuchâtel et alentours Course à pied à Neuchâtel et alentours. Rendez-vous: sur demande lors de l'inscription. Responsable et inscription jusqu'à la veille: Jean-Michel Reinert, 079 629 52 22.

Yoga

Tous les jeudis, 16h-17h, Neuchâtel Les postures simples dans lesquelles on applique une respiration spécifique permettent de reconnecter les lignes énergétiques. Par les techniques du yoga, nous retrouvons les bases d'un véritable bien-être ou d'un retour à la santé. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 02.

Nordic walking

Tous les mardis, 9h 30-11h, La Chaux-de-Fonds Le nordic walking est une activité conviviale de plein air et en groupe. Elle peut être pratiquée toute l'année, sur des terrains variés, à la campagne comme en ville. Responsable Michel Liardon. Inscription: 032 886 83 02.

Tous les mercredis, 9h-11h, Delémont Le nordic walking est une activité conviviale de plein air et en groupe. Elle peut être pratiquée toute l'année, sur des terrains variés, à la campagne comme en ville. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 20.

Soft Tennis

Tous les mercredis, 10h-11h, Le Locle Découvrir le plaisir de jouer avec un partenaire sur un espace de jeu réduit avec une balle plus molle. Balles et raquettes à disposition. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 02.

Randonnée

Mardi 8 juillet, 9h 30-17h, Les alentours de Bonfol (JU) Durée: env. 3h 15. Déniv: 125 m +/- . Rendez-vous: 9h 30, terrain de football à Bonfol. Pique-nique tiré du sac. Inscription sur place. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: Monique Guélat, 079 533 26 38.

Mardi 15 juillet, 10h-17h, Corban (JU) Durée: environ 3h 30 (par forte chaleur possibilité de réduire à 2h 30). Déniv.: 300 m +/- . Rendez-vous: 10h, arrêt postal à Corban en face du restaurant. Pique-nique tiré du sac. Inscription sur place. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: Alain Steullet, 079 289 77 81.

Sortie vélo

Mercredi 9 juillet, 14h-16h, Autour du Noirmont (JU) Niveau: sortie moyenne. Distance: 27 km. Route mixte (asphalte et chemin blanc). Casque et phare avant obligatoires. Rendez-vous: 14h, parking du Chant du Gros au Noirmont. Inscription obligatoire pour les nouveaux participants auprès du responsable de la sortie et inscription sur place pour les habitués. En cas de météo incertaine, contactez la personne responsable de la sortie: Pierre-Louis Wermeille, 079 798 68 81.

Mercredi 16 juillet, 10h-16h, Au balcon de l'Ajoie, Courtedoux (JU) Niveau: sortie difficile. Rendez-vous: 10h, terrain de football à Courtedoux. Pique-nique tiré du sac. Distance: 42 km. Parcours typé VTT. Casque et phare avant obligatoires. Inscription obligatoire pour les nouveaux participants auprès du responsable de la sortie et inscription sur place pour les habitués. En cas de météo incertaine, contactez la personne responsable de la sortie: Pierre Jobé, 032 475 54 52.

■ PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20

Jura bernois: 032 886 83 86

Email: prosenectute.activites@ne.ch
<https://aj.prosenectute.ch/activites>

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

L'Imériale: un week-end réussi pour notre club

Ambiance et succès au rendez-vous



Loane, Anaé, Camille, Jade, Élixa Maélie et Naomie

Le week-end dernier, l'Imériale a animé la ville avec une ambiance festive et ensoleillée. Pour sa première participation à cette belle manifestation, le Club des patineurs de Saint-Imier a tenu un stand, une grande première, couronnée de succès. Sous un ciel radieux pendant les deux jours,

notre club a proposé un espace enfants avec diverses activités ludiques, tenu d'une main de maître par Loane, Anaé, Éloïse et Mélody, que nous remercions chaleureusement pour leur énergie et leur engagement.

Autre moment fort de ce week-end: la danse présentée chaque heure, qui

a apporté bonne humeur, sourires et convivialité tout au long de l'événement. Merci aux jeunes danseuses pour ces instants de joie.

Plusieurs membres du club se sont relayées tout au long du week-end pour assurer la tenue du stand: Élixa, Jade et Camille Magri, Élixa Barras,

Maélie Holzer, Élixa Marcuzzi, Naomie Zurcher, Maïlys Jacoulot, Stella Wenger, Enora Müller et Zoé Leblois. Un grand merci à vous toutes pour votre présence, votre dynamisme et votre bonne humeur.

Nous adressons également une profonde reconnaissance à tous les bénévoles ayant œuvré au stand grill et bar: familles de membres, amis du club, et même des personnes extérieures venues spontanément prêter main-forte. Sans vous, rien ne serait possible.

Les bénéfices récoltés permettent à notre club de maintenir des cotisations accessibles pour nos membres et de financer du matériel essentiel à la pratique du patinage.

Et maintenant, place aux camps d'été

Ce week-end, une partie de nos membres partira pour un camp de patinage à Beauvais, pour une ou deux semaines d'entraînement intensif.

Début août, un second camp aura lieu à Leysin, organisé par le GIJP, auquel le CPSI participera également.

Le Club des patineurs de Saint-Imier souhaite à toutes et tous un très bel été, et donne rendez-vous dans quelques semaines pour la suite de ses aventures sur glace. ■ FS



Cynthia, Céline et Rebecca, groupe Hobby



Zoé

CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY

Championnats régionaux

Le weekend du 21 et 22 juin, quatre athlètes ont disputé les championnats régionaux à Dürdingen. Cette compétition réunissait des athlètes des catégories U14, U16 et U18 des Cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud et Valais.

C'est dire que ce concours était relevé et donnait l'opportunité à nos jeunes de se mesurer à une forte concurrence.

Lila Kohli, fille U16, était inscrite dans deux disciplines, le poids et le disque. Au poids 3 kg, elle termine 5^e avec un lancer à 9 m 51. Mais c'est au disque qu'elle remporta une très belle médaille de bronze avec un jet à 25 m 54 et qui est aussi un nouveau record personnel. Après sa médaille d'argent aux championnats bernois à Thoun, elle montre de grands progrès dans cette discipline.

Dans la même catégorie, Ylena Blanchard Mollier participe au 80 m. En série éliminatoire, elle court en 10"56 et se qualifie pour la demi-finale. Dans cette course, malheureusement son temps de 10"66 ne lui permet pas de participer à la finale.

Chez les filles U14, Liv Blanchard

Mollier court le 60 m en 9"49 et après sa série éliminatoire le concours s'arrête pour elle. Mais ce fut une belle performance vu la concurrence au départ.

Pour une toute première participation sur 2000 m, Noah Loffroy, U14, peut être très satisfait de sa course. Il termine 4^e dans un temps de 7'47"86. Il devra encore progresser en vitesse, mais c'est sur les plus longues distances qu'il se sent à l'aise.

Bravo à tous les quatre pour vos performances.

Meeting en soirée

Jeudi soir 26 juin, c'est au Stade du Längfeld à Bienne qu'a eu lieu un meeting en soirée. C'est la deuxième fois que le club Biel/Bienne Athletics organise cette compétition.

Inscrite sur 80 m, Ylena Blanchard Mollier avale son sprint en 10"67 et fait le meilleur temps des filles U16. Elle participe également au saut longueur et réalise un nouveau record personnel avec un bond à 4 m 72 et termine deuxième du concours.

Toujours chez les filles U16, Lila Kohli quant à elle participe au lancer du poids 3 kg avec un jet à 9 m 57. ■ AKS



Lila Kohli



Noah Loffroy

FSG SAINT-IMIER - GROUPEMENT ATHLETISME

Belle moisson de médailles lors des championnats JU et NE

Serenity Chibuïke sur la plus haute marche du podium au lancer du poids et du javelot lors des championnats régionaux Ouest



De gauche à droite: Coralie Rohrer, Léandro Dias, Aloïs Augsburg, Deborah Pasquier, Amy-Lou Terraz, Lara Magalhães Ribeiro et Serenity Chibuïke

Les athlètes de la FSG Saint-Imier ont pu démontrer à nouveau leur talent lors des championnats romands Ouest les 21-22 juin à Guin, des championnats jurassiens et neuchâtelois simples U16-U18-U20, Dames et Hommes le 28 juin à Delémont ainsi qu'à la troisième manche de la CJAJB qui s'est déroulée le 29 juin à Reconvilier.

Championnats romands Ouest

Filles: U14: Serenity Chibuïke, 1^{re} au lancer du poids (3 kg) avec un jet de 10.16 m et 1^{re} au lancer du javelot (400 g) avec un jet à 35.35 m. U16: Lara Magalhães Ribeiro, 10^e au saut en hauteur avec 1.48 m. U18: Deborah Pasquier, 6^e au lancer du disque (1 kg) avec 26.29 m; Amy-Lou Terraz, 10^e au

lancer du poids (3 kg) avec un jet à 9.17 m et 11^e au triple saut avec 9.35 m.

Garçons: U16: Léandro Dias, 5^e au lancer du disque (1 kg) avec 25.34 m.

Championnats jurassiens et neuchâtelois

Filles: U16: Lara Magalhães Ribeiro, 3^e au saut en hauteur avec 1.45 m, 3^e au saut en longueur avec 4.90 m. U18: Amy-Lou Terraz, 1^{re} au lancer du poids (3 kg) avec un jet à 9.48 m, 2^e de la finale de sprint 100 m en 13.64 s, 3^e au triple saut avec 9.05 m; Deborah Pasquier, 2^e au lancer du disque (1 kg) avec 28.65 m.

Femmes: Coralie Rohrer, 1^{re} au lancer du poids (4 kg) avec un jet à 11.46 m, 4^e au lancer du disque (1 kg) avec 33.98 m.

Garçons: U16: Léandro Dias, 2^e au lancer du disque (1 kg) avec 25.94 m, 5^e au lancer du poids (4 kg) avec un jet à 7.86 m, 4^e au lancer du javelot (600 g) avec 26.15 m; Aloïs Augsburg, 2^e au lancer du poids (5 kg) avec un jet à 8.57 m.

Troisième manche de la CJAJB

Filles: U8: 2^e Melika Shukurica. U10: 1^{re} Kaynā Moraïtinis; 2^e Louane Châtelain. U12: 1^{re} Kaila Müller. U14: 11^e Loriane Boegli, 12^e Anaisa Dos Santos. U16: 4^e Précieuse Guei, 5^e Serena Müller. Garçons: U10: 8^e Timéo Dias; 10^e Martin Perret. U12: 2^e Joseph Henri; 7^e Jérémy Dias, 10^e Henry Perret. U16: 2^e Merlin Delémont; 5^e Léandro Dias. Open: 7^e Aloïs Augsburg

Un grand bravo à tous nos athlètes.

■ LES ENTRAÎNEURS

District



DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES
JURA BERNOIS
III^e ARROND. D'INGÉNIEUR EN CHEF

Fermeture au trafic

Route cantonale N° 248.1 Front.
BE/JU Mont-Tramelan – Les Reussilles.
Communes: Courtelary, Mont-Tramelan, Tramelan.
430.02615 / Correction et élargissement –
Chaussée: Front. JU/BE – Les Reussilles.

Tronçon: route cantonale N° 248.1 Les Breuleux – Les Reussilles, sur un tronçon d'environ 890 mètres, depuis 100 mètres à l'ouest de la limite cantonale JU/BE jusqu'à l'ouest du carrefour giratoire (non compris) avec la route N° 248.2 Saint-Imier – (Mont-Crosin) – Mont-Tramelan (coord. entre 2'569'186 / 1'228'562 et 2'570'078 / 1'228'485).

Durée: du lundi 14 juillet 2025 à 7 h au jeudi 17 juillet 2025 à 7 h.

Dérogations: aucune.

Guidage du trafic: les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place. Depuis Les Breuleux et Les Reussilles un itinéraire de déviation est prévu par Saignelégier (pour les 2 sens de circulation). Depuis Saint-Imier, il est possible d'atteindre Les Reussilles et Tramelan normalement (pour les 2 sens de circulation).

Motif de la mesure: travaux de renouvellement et d'aménagement de la chaussée.

Restrictions: pour des raisons de sécurité, le tronçon fermé sera interdit à tous les usagers de la route (véhicules, cyclistes, cavaliers, piétons). **Informations juridiques:** en vertu des articles 65 et 66 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR, RSB 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR, RSB 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic.

Les travaux de pose de revêtements routiers étant dépendants des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers. Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Nous remercions les personnes concernées pour leur compréhension.

Loveresse, le 30 juin 2025

Office de ponts et chaussées du canton de Berne, Arrondissement d'ingénieur en chef III

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES
JURA BERNOIS
III^e ARROND. D'INGÉNIEUR EN CHEF

Fermeture au trafic

Route cantonale N° 248.1 Front.
BE/JU Mont-Tramelan – Les Reussilles.
Communes: Courtelary, Mont-Tramelan, Tramelan.
430.02615 / Correction et élargissement –
Chaussée: Front. JU/BE – Les Reussilles.

Tronçon: route cantonale N° 248.1 Les Breuleux – Les Reussilles, sur un tronçon d'environ 800 mètres, depuis l'est du carrefour giratoire (non compris) avec la route N° 248.2 Saint-Imier – (Mont-Crosin) – Mont-Tramelan jusqu'à la sortie ouest de Mont-Tramelan (coord. entre 2'570'096 / 1'228'490 et 2'570'803 / 1'228'854).

Durée: du jeudi 17 juillet 2025 à 7 h au vendredi 18 juillet 2025 à 7 h.

Dérogations: aucune.

Guidage du trafic: les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place. Depuis Les Breuleux et Les Reussilles, un itinéraire de déviation est prévu par Saignelégier (pour les 2 sens de circulation). Depuis Saint-Imier, il est possible d'atteindre Les Breuleux normalement (pour les 2 sens de circulation).

Motif de la mesure: travaux de renouvellement et d'aménagement de la chaussée.

Restrictions: pour des raisons de sécurité, le tronçon fermé sera interdit à tous les usagers de la route (véhicules, cyclistes, cavaliers, piétons). **Informations juridiques:** en vertu des articles 65 et 66 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR, RSB 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR, RSB 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic.

Les travaux de pose de revêtements routiers étant dépendants des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers. Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Nous remercions les personnes concernées pour leur compréhension.

Loveresse, le 30 juin 2025

Office de ponts et chaussées du canton de Berne, Arrondissement d'ingénieur en chef III

SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU
DE COURTELARY-CORMORET

Règlement et tarif alimentation en eau et règlement sur les émoluments

Le règlement et tarif alimentation en eau et le règlement sur les émoluments ont été modifiés et les modifications ont été adoptées par l'assemblée des délégués du 25 juin 2025.

Ces règlements entreront en vigueur le 25 juin 2025 et ils abrogent toutes les dispositions antérieures qui lui sont contraires.

Courtelary-Cormoret, le 4 juillet 2025

Syndicat d'alimentation en eau
Courtelary-Cormoret

Corgémont



COMMUNE BOURGEOISE DE CORGÉMONT

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise

Conformément à l'art. 70 du règlement d'organisation de la Commune bourgeoise de Corgémont, le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 19 mai 2025 est déposé publiquement durant 20 jours au bureau de la Bourgeoisie du 4 juillet 2025 au 23 juillet 2025 inclus.

Les personnes souhaitant consulter le procès-verbal sont priées de contacter la secrétaire au 079 463 54 64.

Réclame

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formulées par écrit auprès du Conseil de bourgeoisie.

Corgémont, le 4 juillet 2025

Le Conseil de bourgeoisie

Cormoret



Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée municipale du 16 juin 2025

Conformément à l'article 65 du règlement d'organisation de la commune municipale de Cormoret, le procès-verbal de l'Assemblée municipale du 16 juin 2025 est déposé publiquement, à l'administration communale du 4 juillet 2025 au 25 juillet 2025.

Pendant le dépôt public, les oppositions éventuelles peuvent être formées par écrit à l'adresse du Conseil municipal.

Cormoret, le 4 juillet 2025

Le Conseil municipal

Cortébert



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 87/2025 eBau 2025-6563

Requérante: RX IMMO SA, Philippe Geiser, rue de l'Envers 29, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Raymond Heyer, Clos du Moulin 28, 2742 Perrefitte.

Emplacement: parcelles N°s 212 et 977, au lieu-dit: Place de la Gare 4 et 4a, commune de Cortébert.

Projet: transformation comprenant un exhaussement de la toiture et changement d'affectation de l'ancien hôtel en foyer social (10 chambres) avec maintien de l'ancien restaurant avec environ 20 places, pose de panneaux photovoltaïques sur le pan sud du bâtiment N° 4, pose d'une pompe à chaleur dans le bâtiment 4a, aménagement d'une terrasse en façade nord avec stores en toile, construction d'une cage d'ascenseur en façade est et goudronnage et pavage des accès, y compris sur le droit de passage.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: centre.

Dérogation: art. 89 al. 3 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 27 juillet 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Cortébert. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 27 juin 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Mont-Tramelan



Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire

Conformément à la teneur de l'article 61 du règlement d'organisation de la commune de Mont-Tramelan, le procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 27 juin 2025 est déposé publiquement au secrétariat communal du 4 juillet 2025 au 4 août 2025.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil municipal, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan.

Mont-Tramelan, le 4 juillet 2025

Le Conseil municipal

Orvin



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 94/2025 eBau 2024-18828

Requérante: La Rose Immobilien AG, route Principale 6, 2534 Orvin.

Auteur du projet: Viret Architectes SA, Wasserstrasse 1a, 2555 Brügg.

Emplacement: parcelle N° 230, au lieu-dit: route Principale 6, commune d'Orvin.

Projet: garages transformés en locaux de stockage et local technique en lien avec l'exploitation de la boulangerie, transformation d'une porte de garage et déplacement des condenseurs de l'installation frigorifique existante + transformation d'une porte en une fenêtre

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HAI.

Zone de protection: périmètre de protection de l'aspect local.

Recensement arch.: ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 27 juillet 2025 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 27 juin 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Pour un avenir sans addictions

Pensez à Addiction Suisse en rédigeant votre testament
CCP 10-261-7
www.addictionsuisse.ch

ADDICTION | SUISSE

PRÉVENTION | AIDE | RECHERCHE

Péry-La Heutte



Avis de construction

Requérants: Nelly et Michel Schindelholz, Chemin du Paradis 12, 2604 La Heutte.

Propriétaires fonciers: Nelly et Michel Schindelholz, chemin du Paradis 12, 2604 La Heutte.

Auteur du projet: Sarah Schindelholz, route Cantonale Sierre-Montana 10, 3975 Randogne.

Projet de construction: remplacement et création de nouvelles fenêtres. Chemin du Paradis 12, 2604 La Heutte, parcelle N° 230, zone H2.

Dimensions: selon les plans déposés.

Genre de construction: remplacement des fenêtres existantes en bois par des fenêtres en métal de couleur anthracite RAL 7016. Création de trois nouvelles fenêtres en métal de couleur anthracite RAL 7016 en façade nord. Remplacement et agrandissement des fenêtres de toit (velux) existantes.

Protection des eaux / eaux usées: néant.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 27 juillet 2025 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 27 juin 2025

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 63/2025

eBau 2025-2256

**** annule et remplace les publications effectuées par la Municipalité de Péry-La Heutte les 21 et 28 mars 2025 ****

Requérants: Susanne et Martin Wanner, Neumatt 2, 3283 Niederried bei Kallnach.

Auteur du projet: Heimann Olivier Sàrl, rue Aimé-Charpillot 4, 2735 Bévillard.

Emplacement: parcelles N° 334 et 336, au lieu-dit: *Werdtberg 100*, La Heutte, commune de Péry-La Heutte.

Projet: démolition et reconstruction du chalet de vacances en partie sur les fondations existantes, pose de panneaux photovoltaïques et raccordement du chalet au réseau d'eau potable.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zone de protection: corridor faunistique.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo, 64 al. 1 OC, 67 al. 1 et 2 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 27 juillet 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 27 juin 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES
III^e ARROND. D'INGÉNIEUR EN CHEF

Dépôt public

Dépôt public relatif à une demande de permis d'aménagement des eaux (procédure communale d'octroi de permis d'aménagement des eaux)

Conformément aux articles 30 ss de la loi du 14 février 1989 sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (LAE), le Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze soumet au dépôt public la demande de permis d'aménagement des eaux (procédure communale d'octroi de permis d'aménagement des eaux) pour le projet ci-après. Les oppositions et réserves de droit, dûment justifiées, sont à adresser par écrit à l'autorité compétente pendant la durée du dépôt public.

Commune: Péry-La Heutte.

Responsable de l'aménagement des eaux: Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze.

Cours d'eau: La Suze (274).

Localité: Le Vernet, parc. 832.

Coordonnées: 2 584 733 / 1 226 372.

Projet: revitalisation d'un méandre de la Suze. Un bras mort sera creusé en rive gauche, complété par des milieux annexes (deux mares, forêt alluviale, prairie extensive).

Dérogations faisant l'objet de la requête:

- Défrichage et reboisement de compensation selon art. 5 à 7 LFo et art. 5ss OFo et art. 19 LCFo
- Diminution de la limite légale à la forêt petites constructions ou installations non forestières selon art. 17 LFo et art. 25-27 LCFo
- Autorisation globale en matière de protection des eaux au sens de l'art. 11 LCPE)
- Dérogation au sens de l'annexe 4, chiffre 211, al. 2 de l'OEaux
- Atteintes aux plantes protégées (art. 19 et 20 OPN)
- Atteintes à la végétation des rives (art. 22, al. 2, LPN)
- Atteintes aux animaux protégés (art. 20 LPN, art. 25-27 OPN)
- Autorisation en vertu du droit de la pêche (art. 8 à 10 LFSP)
- Constructions hors zone à bâtir (art. 24 LAT, en relation avec les art. 5 et 30, al. 3 LAE)

Zones/objets protégés: secteur Au de protection des eaux souterraines.

Défrichage:

- Parc. N° 832 Péry-La Heutte: 332 m² de forêt (temporaire: 332 m², définitif: 0 m²)
- Parc. N° 904 Péry-La Heutte: 83 m² de forêt (temporaire: 83 m², définitif: 0 m²)

Reboisement de compensation: sur place.

Délai de publication et de recours: du 27 juin au 25 août 2025.

Adresse de publication et de recours: Administration communale de Péry-La Heutte, Grand-Rue 53, 2603 Péry.

Piquetage: le périmètre des mares et du défrichage y relatif est indiqué par des piquets et des marques sur les arbres en bleu.

Le périmètre du bras mort et du défrichage y relatif fait l'objet de piquets et de marques sur les arbres en bleu et rose.

Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'autorité auprès de laquelle elles doivent être déposées dans le délai de publication et de recours fixé.

Ont qualité pour former opposition les propriétaires fonciers ainsi que toute personne pouvant faire valoir un intérêt digne de protection (art. 24 LAE). Le même droit est accordé aux organisations et autorités habilitées en vertu de la législation fédérale ou de la législation en matière de construction.

Les oppositions collectives et les oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques doivent indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants (art. 35b LC).

Bienne, le 24 juin 2025

Office de ponts et chaussées du canton de Berne, Arrondissement d'ingénieur en chef III

Renan



Avis de construction

eBau 2025-3811

Requérants: Aude Hämmerli et Arnaud Zill, rue de la Seignette 5, 2616 Renan.

Auteur du projet: Daniel Giorgio, rue de la Communance 146, 2362 Montfaucon.

Adresse du projet: parcelle N° 486, rue de la Seignette 5.

Descriptif du projet: agrandissement de l'atelier.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone habitation H2.

Dérogations: art. 41 al. 1 RCC.

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 27 juin au 27 juillet 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 27 juin 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction

eBau 2025-4856

Requérant: Fabien Bühler, Envers des Convers 48, 2616 Renan.

Auteur du projet: Roth architecture, Fbg Saint-Germain 5, 2900 Porrentruy.

Adresse du projet: parcelle N° 335, Envers des Convers 48.

Descriptif du projet: transformation du rural existant en stabulation pour vaches mères en litière profonde, construction d'une nouvelle place

fumière et création d'une SRPA (sorties régulières en plein air).

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone agricole.

Dérogations: –

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 27 juin au 27 juillet 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 27 juin 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction

eBau 2025-6716

Requérante: Anne-Catherine Frésard, chemin des Lorettes 7, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet: Espace Plans Sàrl, Vers l'Église 15, 2333 La Ferrière.

Adresse du projet: parcelle N° 141, Grand-Rue 5, 2616 Renan.

Descriptif du projet: création de places de parc.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone mixte HA3, ensemble bâti.

Dérogations: –

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 27 juin au 27 juillet 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 27 juin 2025

Le Conseil municipal

Parce que vous connaissez la valeur de notre travail.

Devenez donateur: www.rega.ch



Romont

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 59/2024
eBau 2024-5597

Publication d'un projet de construction conformément à l'art. 97 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAg):

Requérant: Commune bourgeoise de Plagne, chemin des Esserts 11, 2536 Plagne.
Emplacement: parcelles N°s 659, 662 et 1034, au lieu-dit: *Métairie de la Vieille Vacherie*, commune de Romont.
Projet: asphaltage du chemin d'accès au sud et à l'ouest de la ferme de la Vieille Vacherie.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Zone de protection: zone de protection du paysage, pâturage séchard (art. 60 RCC).
Dérogations: art. 24 LAT (conforme) et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 3 août 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Romont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Le projet est supposé être soutenu avec un montant de l'Office fédéral de l'agriculture OFAG. Aux termes de l'article 97, alinéa 4 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAg), les organisations ayant qualité pour recourir en vertu de la législation sur la protection de la nature et du paysage, sur la protection de l'environnement et sur les chemins de randonnée pédestre, ont aussi qualité pour former opposition. Celui qui n'a pas formé opposition contre la contribution durant le délai du dépôt public approuve un éventuel montant de la Confédération.

Courtelary, le 4 juillet 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction
eBau 2025-9832

Requérant: Tobias Freudiger, rue des Oeuches 5, 2538 Romont.
Auteurs du projet: Bigolin + Crivelli Architekten AG, Marco Crivelli, Bettlachstrasse 8, 2540 Grenchen.
Propriétaire foncier: idem requérant.
Projet: remplacement du mur de soutènement ouest, remplacement du mur de jardin sud par des blocs en béton et extension de l'auvent sud.
Emplacement: parcelle N° 844, rue des Oeuches 5, commune de Romont, zone M2.
Dérogation requise: –
Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Romont jusqu'à l'expiration du délai d'opposition et sur la plateforme eBau. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.



Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Romont. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Romont, le 4 juillet 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction
eBau 2025-9388

Requérant: Didier Kohler, rue du Clos Michel 6, 2538 Romont.
Auteur du projet: Pascal Schaer SA, rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier.
Propriétaire foncier: idem requérant.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure.
Emplacement: parcelle N° 880, rue du Clos Michel 6, Commune de Romont, zone Ha2.
Dérogation requise: –
Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Romont jusqu'à l'expiration du délai d'opposition et sur la plateforme eBau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Romont. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Romont, le 27 juin 2025

Le Conseil municipal

Saint-Imier

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES
ARRONDISSEMENT D'INGÉNIEUR EN CHEF III

Mise à l'enquête publique
des plans de routes cantonales

La Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne, représentée par l'arrondissement d'ingénieur en chef compétent, met le plan de route du projet suivant à l'enquête publique en vertu de l'article 29 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR). Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'organe compétent sur le lieu de mise à l'enquête d'ici à la fin du dépôt public.

Routes cantonales N°: 248.2 / Saint-Imier – col du Mont Crosin – Mont-Tramelan; 1328 / Saint-Imier – Les Pontins.
Commune: Saint-Imier.
Projet: 430.20239 / Nouvelle construction – Protection contre le bruit: Saint-Imier, route de Tramelan; parois antibruit route de Tramelan 6, 8, 38, 40, 42, 42a ainsi que route de Châtillon 14.
Dérogations: non-respect de la distance minimale légale par rapport à la forêt (art. 34 de



l'ordonnance cantonale du 29 octobre 1997 sur les forêts [OCFo]).

Objets/zones protégés: ISOS, périmètre P3 avec objectif de sauvegarde B (route de Tramelan); ISOS, périmètre PE III avec objectif de sauvegarde b (route de Châtillon); IVS, tronçon BE 290 Saint-Imier – Tramelan d'importance régionale avec trace historique sans substance.
Défrichement: aucun.
Mesure de protection des eaux souterraines prévue: aucune.

À partir de la mise à l'enquête du projet, plus rien ne peut être entrepris (en droit et en fait) qui puisse gêner la réalisation du plan ni sur le terrain prévu pour la route, ni sur la bande de terrain interdite à la construction (art. 37 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes [LR], Interdiction de modification) sans le consentement de l'Office des ponts et chaussées. Ont qualité pour former opposition les propriétaires des immeubles ou d'autres personnes qui sont particulièrement atteints par le projet et peuvent faire valoir un intérêt digne de protection. Le même droit revient aux organisations et autorités dont la qualité est définie par le droit fédéral ou par la législation sur les constructions.

Dans une opposition collective, des oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques, il faut indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants (art. 35b de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions [LC]).

Lieu de mise à l'enquête: Administration communale de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les documents peuvent également être consultés en ligne à l'adresse www.be.ch/mitwirkungen-und-planaufgaben-tiefbauamt.
Durée de mise à l'enquête: du 25 juin au 15 août 2025.

Piquetage: le projet fait comme suit l'objet d'un piquetage sur le terrain: implantation de gabarits pour chaque paroi antibruit. Au besoin, le bureau d'ingénieurs RWB Berne SA (tél. 058 220 38 70) se tient à disposition des personnes qui souhaiteraient de plus amples informations.

Loveresse, le 20 juin 2025

Office de ponts et chaussées du canton de Berne, Arrondissement d'ingénieur en chef III

Sauge

Avis de construction

Requérant: Patrick Müller, Le Beucle 96, 2537 Vauffelin.
Propriétaire foncier: Patrick Müller, Le Beucle 96, 2537 Vauffelin.
Projet: isolation périphérique du chalet et remplacement du chauffage électrique par un chauffage à bois sis sur parcelle N° 349 au lieu-dit *Le Beucle 96* à Vauffelin, hors zone.
Dérogation: art. 24c LAT.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les

oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 4 juillet 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Yannick Weber, Haut du Village 21, 2536 Plagne.
Auteur du projet: Yannick Weber, Haut du Village 21, 2536 Plagne.
Projet: isolation de la toiture avec nouvelle couverture identique à l'actuelle et remplacement de la cheminée sis sur parcelle N° 24, Haut du Village 21, 2536 Plagne, zone M2.
Dérogation: néant.
Objet protégé: néant.
Périmètre protégé: périmètre de protection du site bâti.
Construction: selon plans déposés.
Dimensions: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 4 juillet 2025

Le Conseil municipal

Sonceboz-Sombeval

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 111/2025
eBau 2025-8286

Requérante: Municipalité de Sonceboz-Sombeval, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Bureau d'ingénieurs ATB SA, rue Industrielle 15, 2740 Moutier.
Emplacement: parcelles N°s 536, 609, 661, 938 et 1071, aux lieux-dits: *rue Echette* et *rue Pierre-Pertuis*, commune de Sonceboz-Sombeval.
Projet: installation d'une conduite d'eau potable et pose de 2 bornes hydrantes.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: M3, H2, ZPO 1 *Beuchemaitin*, routes communale et cantonale.
Zone de protection: haie, bosquet (art. 53 RAC).
Dérogation: art. 27 LCPN.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 27 juillet 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 27 juin 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Sonvilier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 12/2024 eBau 2024-2109

Publication d'un projet de construction conformément à l'article 97 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAgr):

Requérants: Agnès et Marc Jeanneret, Sous les Roches 180, 2615 Sonvilier.

Auteur du projet: Rmored SA, Bayerel 8, 2063 Engollon.

Emplacement: parcelles N° 615 et 942, au lieu-dit: *Montagne de Sonvilier, sous les Roches*, commune de Sonvilier.

Projet: construction d'une stabulation pour vaches laitières sans raccordement au réseau communal d'eau potable, avec citerne de récupération des eaux de pluie, aménagement de nouveaux accès, pose de deux silos et agrandissement de la fumière existante.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFO et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 3 août 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Le projet est supposé être soutenu avec un montant de l'Office fédéral de l'agriculture OFAG. Aux termes de l'article 97, alinéa 4 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAgr), les organisations ayant qualité pour recourir en vertu de la législation sur la protection de la nature et du paysage, sur la protection de l'environnement et sur les chemins de randonnée pédestre, ont aussi qualité pour former opposition. Celui qui n'a pas formé opposition contre la contribution durant le délai du dépôt public approuve un éventuel montant de la Confédération.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 4 juillet 2025

La préfète: *Stéphanie Niederhauser*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 85/2025 eBau 2025-5741

Requérante: Commune bourgeoise de Sonvilier, rue Ferdinand-Gonseth 16, 2615 Sonvilier.

Emplacement: parcelle N° 606, au lieu-dit: *Les Places*, commune de Sonvilier.

Projet: construction d'une piste à tracteurs en forêt pour l'amélioration de la desserte forestière et de l'exploitation des bois. La couche portante sera réalisée à partir du matériel excavé sur place.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 27 juillet 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 27 juin 2025

La préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Tramelan



Conseil général

En séance du lundi 30 juin 2025, le Conseil général a souverainement approuvé les objets suivants:

- les comptes 2024 de la commune de Tramelan
- le rapport d'activités 2024 du Conseil municipal

Un recours relatif aux décisions susmentionnées peut être formé dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le recours doit être adressé, en deux exemplaires et par écrit, à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Tramelan, le 1^{er} juillet 2025

Le Conseil municipal

Mesure en matière de circulation routière Chemin des Lovières, 2720 Tramelan

En se fondant sur l'art. 3, alinéa 2, de la Loi fédérale du 19 décembre 1958 sur la circulation routière et sur l'art. 44, alinéa 1 et 2, de l'Ordonnance cantonale du 29 octobre 2008 sur les routes (OR), à la demande de la fondation du Home les Lovières, le Conseil municipal de Tramelan a décidé d'introduire les mesures suivantes en matière de circulation routière:

- Création de 16 cases de stationnement *zone bleue* sur le parc du Home des Lovières – Parcelles N° 3448.
- Abrogation de 16 cases de stationnement *jaune* sur le parc du Home des Lovières – Parcelle N° 3448.

Selon l'art. 63, alinéa 1, lettre a et l'article 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administrative (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant le préfet de l'arrondissement administratif du Jura bernois à 2608 Courtelary, dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours doit être formé par écrit en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé.

Le dossier peut être consulté durant le délai imparti à la Police administrative, Hôtel de Ville, 2720 Tramelan.

Tramelan, le 1^{er} juillet 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction N° 2025-28 eBau 2025-9450

Requérant: Germiquet et Habegger SA, Grand-Rue 176, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: KD Architecture, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan.

Projet: construction d'une annexe qui fait office de garage à l'étage et de places de parcs couvertes au rez-de-chaussée (10X). Construction d'une dalle devant le bâtiment pour des places de parcs, nouvelles ouvertures en façades du bâtiment existant, nouvel accès sur la rue du Nord. Parcelle N° 1431+3633+2142, zone H3. Emplacement: Grand-Rue 176, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Dérogation: art. 80 LR – distance insuffisante à la route communale.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 4 juillet au 4 août 2025.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plateforme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues

au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 4 juillet 2025

La Commune

Avis de construction N° 2025-31 eBau 2025-9017

Requérant: Jean-Maurice Landry, rue du Nord 17, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Gobatech, Patrick Gobat, En Geneveret 11, 2824 Vicques.

Projet: remplacement de la chaudière à mazout par deux pompes à chaleur avec modules installés à l'extérieur (au Nord du bâtiment). Parcelle N° 3121, zone H3. Emplacement: rue du Nord 17, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Dérogation: art. 431, al. 4 chiffre 1 RCC (PAC à l'extérieur).

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 4 juillet 2025 au 4 août 2025.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plateforme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 4 juillet 2025

La Commune

Avis de construction N° 2025-32 eBau 2025-9390

Requérant: Les Chemins de fer du Jura SA, Frédéric Kneuss, rue de la Gare 22, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: ATB SA, Julien Farine, Promenade 22, 2720 Tramelan.

Projet: pose d'un câble aérien entre les bâtiments Gare 22 et 23. Parcelle N° 2439, 3202, 3247, zone Centre.

Emplacement: rue de la Gare 22 et 23, Tramelan.

Dimensions: selon plans et formulaires.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 4 juillet 2025 au 4 juillet 2025.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plateforme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 4 juillet 2025

La Commune

Avis de construction N° 2025-34 eBau 2025-9335

Requérant: Raphaël Choffat, rue des Deutes 41, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: KD Architecture SA, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan.

Projet: création d'une chambre supplémentaire dans le volume existant et création d'une fenêtre en façade nord (identiques à celles existantes). Parcelle N° 3532, zone H2.

Emplacement: rue des Deutes 41, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 4 juillet 2025 au 4 août 2025.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plateforme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 4 juillet 2025

La Commune

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 103/2025 eBau 2025-7195

Requérante: Municipalité de Tramelan, Grand-Rue 106, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: KD Architecture, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelle N° 1988, au lieu-dit: *Les Lovières 11*, commune de Tramelan.

Projet: transformation d'une fenêtre en porte coulissante sur la façade nord avec création d'une terrasse avec rampe d'accès pour les PMR pour la buvette de la patinoire au nord-est du bâtiment.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZPB 15 *Complexe sportif*.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 27 juillet 2025 inclusivement auprès des Services techniques de la commune de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 27 juin 2025

La préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Villeret



Mise en dépôt public du procès-verbal de l'assemblée communale

Conformément à l'article 691 du RO (Règlement d'organisation de la commune), le procès-verbal de l'assemblée communale du 16 juin 2025 sera mis en dépôt public du 4 au 24 juillet 2025 au Secrétariat municipal.

Ce procès-verbal pourra être consulté durant les heures d'ouverture du bureau. Il sera possible de faire opposition à ce procès-verbal, pendant la période du dépôt public, 692 RO, auprès du Conseil municipal.

Par ailleurs, ce procès-verbal est publié intégralement dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* du vendredi 4 juillet 2025.

Villeret, le 1^{er} juillet 2025

Le Conseil municipal

Dépôt public

Durant la fermeture du bureau municipal pendant les vacances d'été, soit du lundi 21 juillet au mardi 5 août 2025, les dossiers en dépôt public peuvent être consultés, sur rendez-vous, au bureau municipal, rue Principale 24 à 2613 Villeret. Nous vous prions de prendre contact, entre 9 h et 10 h en téléphonant au 032 941 23 31, pour fixer un rendez-vous.

Villeret, le 1^{er} juillet 2025

L'Administration communale

**Délai de remise des publications
de la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary**

Mardi 12 h fac@bechtel-imprimerie.ch